

Plan d'Action Stratégique

COSMOSS 2017-2020



Table des matières

●	COMITÉ D’INTÉRÊT INTÉGRATION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE	4
	# 323 Codéveloppement professionnel	4
	# 325 Réseau de passerelles (bonification # 401)	6
	# 194 Cuisine collective avec les jeunes de la MFR du KRTB	8
	# 195 Réseautage avec les jeunes de Saint-Clément et de la MFR du KRTB	9
	# 216 Formation en santé mentale pour les employeurs (bonification # 402)	10
●	COMITÉ D’INTÉRÊT RÔLE DE MODÈLE DES PARENTS	12
	# 179 Valoriser la paternité	12
	# 186 Équilibre	14
	# 309 Table d’intervenants jeunesse (bonification # 398)	15
	# 185 Coup de pouce parents	17
	# 188 Zones sans écran	18
	# 190 Voix des parents d’ados et la parole donnée aux ados	19
	# 192 Saine conciliation travail-famille-mode de vie physiquement actif	20
	# 183 Ambassadeurs des saines habitudes de vie	22
●	COMITÉ D’INTÉRÊT TRAVAIL CONCERTÉ EN DÉVELOPPEMENT ÉQUIPE INTÉGRÉE	24
	# 273 Guide d’accueil des nouveaux employés	24
	# 213 Gala de reconnaissance	27
	# 326 Municipalités « amie des enfants »	29
	# 404 Accompagner les municipalités pour adapter leurs services aux familles	30
●	COMITÉ D’INTÉRÊT SAINÉ ALIMENTATION POUR TOUS PROJETS ALIMENTAIRES BASQUES	32
	# 318 Mettre en œuvre les recommandations du portrait en SAPT (bonification #397)	32
	#175 Ateliers de cuisine avec les ados à la Maison des jeunes	35
	# 322 Municipalités nourricières (bonification # 386)	36
	# 320 Ateliers de cuisine volet éducatif avec la Maison de la Famille des Basques	39
	# 276 Soutenir les initiatives municipales en saines habitudes de vie	40

● COMITÉ D’INTÉRÊT PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE	41
# 352 Éveil à la lecture avec Picotine	42
# 191 La grand-mère aux livres	44
# 180 Visite des métiers avec la Maison des jeunes	46
# 338 Transitions scolaires (bonification # 403)	47
# 272 Journée de sensibilisation en santé mentale	49
# 405 Les jeunes s'expriment à l'égard de la persévérance scolaire	50
# 406 La communauté, les familles et les jeunes s'impliquent dans l'animation de nos bibliothèques	52
# 408 Accompagnement des parents dont les enfants ont des besoins spéciaux liés à l'apprentissage	55
● COMITÉ D’INTÉRÊT APPROCHE DE PROXIMITÉ TRICOTÉ SERRÉ	57
# 295 Le Maillon (bonification # 399)	57
# 301 Milieu de vie – La Maison le Puits (bonification # 385)	63
# 336 Salon de la famille et des aînés	66
● COMITÉ D’INTÉRÊT COHÉSION SOCIALE CONCERT’ACTION	68
# 274 TACAcar	68
# 340 Soutenir la mobilisation des proches-aidants Portrait de la situation des jeunes de 21 ans et + qui ont des besoins particuliers (bonification # 394)	72

Les budgets présentés dans la mise à jour du présent document sont ceux se rapportant à l’an 2 du Plan d’action stratégique 2017-2020 de COSMOSS Les Basques.

Les informations relatives à l’actualisation des actions, à leur bonification et à l’ajout des nouvelles actions sont présentées en bleu pour faciliter la lecture et la compréhension.

Les informations relatives à la rétroaction régionale COSMOSS sont présentées en rouge.

323 Codéveloppement professionnel

1. **Transformation souhaitée** : Les organisations partenaires identifient et mettent en place les solutions aux obstacles à l’intégration des clientèles en difficulté
2. **Stratégie** : Mettre en place un groupe de codéveloppement professionnel basé sur la confidentialité (communauté de pratique, études de cas...)
3. **Objectif** : Instaurer une meilleure continuité de services entre l’ensemble des organisations œuvrant en intégration sociale et professionnelle
4. **Porteur** : Le comité ISP
5. **Déroulement** : Les membres du Comité ISP feront des rencontres de codéveloppement, à raison de 4 fois par année. Ce comité est composé d’intervenants qui travaillent autour de clientèle en difficulté d’intégration sociale et professionnelle. Les organisations impliquées dans ce comité sont la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, le Service Accès-Emploi, Univers Emploi, l’Éveil des Basques, le Centre Local d’emploi de Trois-Pistoles, Récupération des Basques, de l’Unité La Passerelle de Trois-Pistoles, de l’installation Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent, du CISSS BSL Centre hospitalier de Trois-Pistoles et de la Ferme-école des Basques. Un exercice de codéveloppement, placé au début de chaque rencontre du comité, servira de point de départ pour les échanges entre les intervenants et permettra de travailler de façon concrète pour la clientèle en difficulté.

Ce travail concerté vise à faciliter le parcours de vie des jeunes qui éprouvent des difficultés au niveau de l’intégration sociale et professionnelle par la mise en place des moyens suivants :

- ✓ identification de problématiques vécues par cette clientèle;
- ✓ connaissances des autres services disponibles par les intervenants (partage d’outils et de programmes) et réseautage entre intervenants;
- ✓ renforcement de la concertation et soutien dans l’utilisation d’outils communs pour accompagner les jeunes dans l’ISP - interventions concertées auprès des personnes;
- ✓ accompagnement et références personnalisés;
- ✓ réponse rapide aux besoins des jeunes.

Ce comité demeure ouvert à toutes autres personnes préoccupées par l’intégration sociale et professionnelle et favorisera même les liens avec le milieu des affaires, dans le but de les soutenir dans les problématiques en lien avec l’intégration sociale et professionnelle. Il est important de préciser qu’une base solide au niveau du fonctionnement sera mise en place dès le départ dans le but d’assurer la confidentialité des personnes qui seront aidées avec cette approche.

6. Personnes visées

10 à 12 Intervenants/professionnels et le milieu des affaires.

7. Indicateurs de changement

- ✓ Les présences aux rencontres d’intervenants, d’employeurs;
- ✓ Les délais de réponse aux besoins des clients qui diminuent;
- ✓ Les solutions trouvées lors des codéveloppements répondent aux besoins des clientèles Des liens sont créés entre les intervenants pour assurer un continuum de services pour leur clientèle.
- ✓ Réinvestissement du contenu des codéveloppements dans la pratique des intervenants

8. **Réflexion sur la pérennité** : Les séances de codéveloppement seront d’abord animées par une animatrice externe (une agente de développement COSMOSS). Des outils visuels seront réalisés afin de bien suivre le déroulement des séances de codéveloppement. Les membres du comité vont, graduellement être invités à animer les séances, selon un calendrier de rencontres dans le but de les rendre autonomes rapidement.

9. Budget an 2

Postes	Dépenses	Budget octroyé
8170	Divers	75,00 \$
Total fonctionnement		75,00 \$

325 Réseau de passerelles (bonification # 401)

1. **Transformation souhaitée** : Les intervenants mettent en place des mécanismes intersectoriels facilitant le cheminement des clientèles en difficulté entre leurs différents services.
2. **Stratégie** : Mettre en place un réseau de passerelles et développer des partenariats entre organisations facilitant l'accompagnement du jeune dans sa trajectoire de vie.
3. **Objectif** : Instaurer une meilleure continuité de services entre l'ensemble des organisations œuvrant en intégration sociale et professionnelle.
4. **Porteur** : Le comité ISP
5. **Déroulement** : Dans un premier temps, toutes les organisations impliquées dans le comité ISP s'engageront à identifier une passerelle (c'est-à-dire un intervenant pivot) dans leur organisation.

Ce comité ISP est le même que pour l'action en codéveloppement et sera composé d'intervenants qui travaillent autour de clientèle en difficulté d'intégration sociale et professionnelle, soit la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, le Service Accès-Emploi, Univers Emploi, l'Éveil des Basques, le Centre Local d'emploi de Trois-Pistoles, Récupération des Basques, de l'Unité La Passerelle de Trois-Pistoles, de l'installation Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent, du CISSS BSL Centre hospitalier de Trois-Pistoles et de la Ferme-école des Basques.

Par la suite, les membres du comité ISP instaureront de façon graduelle, à partir de leur approche de codéveloppement, de nouvelles passerelles, toujours avec l'accord et l'engagement de leurs organisations. Ceci permettra la mise en valeur des services, facilitera les transitions et l'accompagnement des personnes en difficulté d'intégration.

L'objectif est de réaliser un Portrait en employabilité sur le même modèle de celui développé par les partenaires COSMOSS du Témiscouata dont certains sont communs, car nous avons le même territoire de Commission scolaire et de Centre Local d'Emploi. La diversité des services offerts en ISP complexifie la connaissance des ressources existantes dans le milieu. Les partenaires ISP ont plusieurs fois nommé l'importance d'agir en complémentarité des services pour assurer un accompagnement optimal des personnes dans leur parcours d'employabilité. Une meilleure collaboration de ces organisations aurait également comme effet une meilleure rétention des jeunes qui débutent leur vie professionnelle. Les partenaires ISP sont persuadés que ce portrait sera un outil fort utile dans leur pratique, car ils ont eu l'opportunité de découvrir les bienfaits d'une communauté de pratique grâce au codéveloppement dans la dernière année. Trois des quatre codéveloppements réalisés avaient un lien direct avec une connaissance de base des services entre organisations. Les intervenants en sont venus au constat qu'ils ne maîtrisaient pas l'offre de service dans sa globalité en ISP. Tous les partenaires possèdent une fondation des connaissances, mais démontrent un réel intérêt à accroître ce savoir dans le souci de mieux desservir leur clientèle.

An2 : Un chargé de projet réalise un aide-mémoire des parcours en employabilité. Il rencontre les intervenants des organisations œuvrant à ce niveau et réalise un outil synthétique pour résumer les trajectoires possibles.

An 3 : Une journée d'intervenant serait réalisée pour que chaque organisme en employabilité présente ses services. Une telle activité avait été organisée il y a trois ans. La journée avait été animée par l'organisatrice communautaire et le canevas pourrait être récupéré. Cette journée permettrait de lancer l'aide-mémoire des parcours en employabilité, mais aussi de publiciser à nouveau le rôle et la plus-value des intervenants-passerelles.

6. **Personnes ciblées** : Tous les organismes qui travaillent en intégration sociale et professionnelle
7. **Indicateurs de changement** :
 - Intervenants pivots
 - ✓ Nombre d'intervenants pivots
 - ✓ Connaissance des intervenants pivots par les organisations du milieu et dans leurs organisations
 - ✓ Rôle de ces intervenants pivots
 - ✓ Sollicitation des intervenants pivots par les autres organisations
 - ✓ Plus-value d'avoir ces intervenants pivots concernant les références et les connaissances entre les organisations
 - ✓ Meilleurs accès à l'information grâce aux intervenants pivots
 - Nouvelles passerelles
 - ✓ Passerelles concrètes mises en place (nombre, type)
 - ✓ Perception de proposer un meilleur continuum de service pour la clientèle
 - ✓ Exemple de continuum réussi et non réussi
 - ✓ Cheminement des clientèles en difficultés facilité

- ✓ Nombre de participants de différentes organisations
- ✓ Il y a un meilleur continuum de services pour la clientèle.
- ✓ Nombre de passerelles, rôle des passerelles bien défini, perception des passerelles
- ✓ Nombre de personnes présentes lors de la journée de lancement des passerelles
- ✓ Exemple de continuum réussi en ISP
- ✓ Plus-value d’avoir un portrait en employabilité pour les références entre organisations, meilleur accès au service grâce à ce continuum de service

8. Réflexion sur la pérennité :

Des demandes d’engagements formels de la part des gestionnaires des différentes organisations pour nommer des passerelles dans leurs organisations seront assurées.

Des rencontres régulières du comité ISP seront assurées.

Cette action amène à des changements de pratique entre intervenants. Pour des changements durables, il faudra donc s’assurer de diffuser l’outil créé auprès des organisations. Le travail colossal se situe au départ lors de la cueillette des données et de leurs validations. Ensuite, s’entendre sur le type d’outil qui pourra voyager facilement dans le temps. Dès le début, penser à une structure pour garder l’outil à jour. Toutes les passerelles pourraient avoir comme responsabilité de veiller à la mise à jour de l’offre de service de son organisation. Cette tâche pourrait être ajoutée à la convention du Réseau des passerelles. Le Comité ISP pourrait être le gardien de cet outil en collaboration avec ses différentes passerelles.

9. Budget an 2

Postes	Dépenses	Budget octroyé	<p>Notes explicatives : Résiduel anticipé an 1 : 0 \$, Budget prévu an 2 : 0 \$ Bonification 5 500,00 \$, Budget total 5 500,00 \$</p> <p>Salaire : 7 heures/semaine * 23 \$ * 28 semaines =4500 \$ Ce mandat serait confié au chargé de projet Maillon pour venir bonifier son poste.</p> <p>Autre : 500 \$ Frais de convivialité pour la journée intervenant en ISP et dévoilement de l’aide-mémoire et publicité des passerelles</p>
8100	Salaires	0.00 \$	
8120	Avantages sociaux	0,00 \$	
8130	Honoraires professionnels	4500 \$	
8140	Frais de déplacement	300,00 \$	
8150	Frais de bureau et équipements	200,00 \$	
8160	Frais de formation	0,00 \$	
8170	Divers	500,00 \$	
8180	Frais de promotion	0,00 \$	
Total fonctionnement		5 500,00 \$	

Budget prévisionnel an 3 : 4330 \$

Honoraires : 7 h * 23 * 20 semaines = 3220 \$

Frais de déplacement : 150 \$

Autre : 500 \$ Frais de convivialité pour la 2e journée intervenant ISP

194 Cuisine collective avec les jeunes de la MFR du KRTB 

1. **Transformation souhaitée** : Les jeunes sont mieux intégrés socialement et professionnellement dans la communauté.
2. **Stratégie** : Mettre en place un projet de cuisine collective visant l’autonomie et la pratique de saines habitudes alimentaires.
3. **Objectif** : Favoriser l’intégration sociale et professionnelle des jeunes en leur permettant de bénéficier de projets novateurs.
4. **Porteur** : La MFR du KRTB, avec la collaboration du CISSS du Bas-Saint-Laurent Installation de Trois-Pistoles et La Cuisine collective Croc-Ensemble des Basques.

5. **Déroulement** : La Maison familiale rurale (MFR) du KRTB, établie à St-Clément, offre aux jeunes de 15 à 18 ans une formule unique d’école alternative avec un cheminement académique encadré et personnalisé. Les jeunes, tout au long de l’année scolaire, alternent entre 2 semaines de cours et 2 semaines de stage.

An 1

Il sera proposé aux jeunes de la MFR des séances d’information et d’apprentissage visant une autonomie et des pratiques culinaires responsables. Par exemple, un partenariat sera constitué avec la nutritionniste du CISSS pour qu’elle fasse une présentation sur les bonnes façons de s’alimenter (ex. collations santé versus la réussite scolaire).

Des ateliers de cuisines collectives seront animés, à raison de 2 fois par année. Un partenariat sera fait entre la MFR du KRTB et *La Cuisine collective Croc-Ensemble des Basques*, qui se déplace déjà à St-Clément pour des ateliers de cuisine collective.

An 2

D’autres thématiques culinaires seront proposées aux jeunes par la nutritionniste et la *Cuisine collective Croc-Ensemble des Basques*.

6. **Personnes visées** : Les 20 jeunes de 12-17 ans qui fréquentent la MFR.

7. **Indicateurs de changement** :

Réalisation d’ateliers

- ✓ Nombre de sessions de cuisines collectives réalisées
- ✓ Continuité dans le temps des cuisines collectives
- ✓ Qualité des mets préparés (sains, nutritifs, etc.)
- ✓ Développer la pratique de saines habitudes alimentaires
- ✓ Caractéristiques des jeunes participants et non participants
- ✓ Stratégies pour favoriser les apprentissages
- ✓ Apprentissages réalisés par les jeunes
- ✓ Réutilisation des apprentissages entre les ateliers
- ✓ Les jeunes arrivent à cuisiner des recettes complètes.
- ✓ Les jeunes choisissent des mets plus santé.
- ✓ Degré d’autonomie perçu par les jeunes suites aux cuisines collectives

8. **Réflexions sur la pérennité**

Le transfert de connaissances à la MFR (à leur cuisinière par exemple) et les apprentissages réalisés par les jeunes perdureront.

9. **Budget an 2**

Postes	Dépenses	Budget octroyé
8150	Frais de bureau et équipements	400,00 \$
8180	Frais de promotion	0,00 \$
8170	Divers	100,00 \$
Total fonctionnement		500,00 \$
Contribution partenaire		
Maison Familiale Rurale pour les denrées		
8150	Fournitures	300,00 \$

Notes explicatives :

Résiduel anticipé an 1 : 0 \$, Budget prévu an 2 : 500,00 \$, Budget total 500,00 \$

Fournitures : Achat du guide Santé bouffe budget, réalisé par le CEGEP de Rivière-du-Loup, pour tous les étudiants (5\$/guide x 20 étudiants) impressions, photocopies.

Divers : Frais de convivialité, collations

195 Réseautage avec les jeunes de Saint-Clément et de la MFR du KRTB 

1. **Transformation souhaitée** : Les jeunes de la MFR sont mieux intégrés socialement et professionnellement dans la communauté.
2. **Stratégie** : Mise en place d’un réseautage avec les jeunes de la municipalité de St-Clément.
3. **Objectif** : Favoriser l’intégration sociale et professionnelle des jeunes en leur permettant de bénéficier de projets novateurs.
4. **Porteurs** : La MFR du KRTB sera le porteur, avec la collaboration de la municipalité de St-Clément.
5. **Déroulement** : La Maison familiale rurale (MFR) du KRTB, établie à St-Clément, offre aux jeunes de 15 à 18 ans une formule unique d’école alternative avec un cheminement académique encadré et personnalisé. Les jeunes, tout au long de l’année scolaire, alternent entre 2 semaines de cours et 2 semaines de stage. Ces jeunes, provenant de partout au Québec, peuvent donc à la fois apprendre en classe et expérimenter en stages en milieu agricole, acéricole ou en entreprises, et ce, à raison de 20 semaines par année.

L’intention, de par cette action, est de créer des liens plus serrés avec la municipalité de Saint-Clément afin de permettre aux jeunes de la MFR une meilleure intégration sociale avec les jeunes de St-Clément.

An 1

Mise en place d’un partenariat avec la municipalité de St-Clément pour réaliser des activités communes de loisirs culturels et sportifs entre les jeunes de la MFR et les jeunes de St-Clément.

Réalisation d’une sortie en groupe avec les jeunes de St-Clément.

An 2

Poursuite du projet avec une sortie en groupe avec les jeunes de St-Clément.

6. **Personnes visées** : 30 personnes. Les jeunes qui fréquentent la MFR et les jeunes de la municipalité de Saint-Clément.

7. **Indicateurs de changement**

Participation des jeunes (nombre, provenance, scolarité, etc.)

- ✓ Activités communes : jeunes de St-Clément et jeunes de la MFR
- ✓ Qualité des relations créées entre les jeunes de la MFR et de St Clément (intégration sociale)
- ✓ Activités de loisirs culturels et sportifs
- ✓ Types d’activités offertes
- ✓ Réponse aux besoins des jeunes
- ✓ Implications de la MFR et de la municipalité de St-Clément

8. **Réflexion sur la pérennité**

Les liens avec la communauté seront créés avec les jeunes.

Engagement de la municipalité.

9. **Budget an 2**

Postes	Dépenses	Budget octroyé
8140	Frais de déplacement	100,00 \$
8150	Frais de bureau et équipements	0,00 \$
8170	Divers	512,00 \$
8180	Frais de promotion	100,00 \$
Total fonctionnement		712,00 \$

Notes explicatives :

Résiduel anticipé an 1 : 212,00 \$, Budget prévu an 2 : 500,00 \$, Budget total 712,00 \$

216 Formation en santé mentale pour les employeurs (bonification # 402)

1. **Transformation souhaitée** : Les employeurs sont en mesure d'assumer leur rôle dans l'intégration des personnes en difficulté. Une trentaine d'entreprises de la MRC des Basques sont désormais mieux outillées pour venir en aide aux travailleurs vulnérables.
2. **Stratégie** : Atelier de sensibilisation des employeurs face aux problématiques de santé mentale. Mettre en place un service de proximité en passant par les deux directrices de chambres de commerce afin de déployer l'approche citoyenne Maillon dans les entreprises de la MRC des Basques.
3. **Objectif** : Améliorer le lien des organismes avec le milieu des affaires (conciliation travail et santé mentale). Rejoindre rapidement les employés et les employeurs vulnérables afin qu'ils puissent être informés des différents services disponibles dans notre communauté.
4. **Porteur** : Univers-Emploi travaillera de concert avec le CLE, le Périscope des Basques et le CISSS. Chambre de commerce de Trois-Pistoles et Notre-Dame-des-Neiges, Chambre de commerce de Saint-Jean-de-Dieu en collaboration avec les partenaires du Comité ISP et du Comité tricoté serré et Santé Mentale Québec-BSL

5. Déroulement

An 1 : les intervenants d'Univers Emploi approcheront les entreprises de la région pour valider leur intérêt à être mieux informés sur les diverses problématiques de santé mentale que peuvent rencontrer leurs employés. Sous forme de questionnaire/sondage, nous demanderons par exemple si les employeurs ont une bonne connaissance des diverses problématiques, si les employeurs seraient ouverts à embaucher des personnes ayant connu ces problématiques et s'ils sont intéressés à mettre en place des programmes de valorisation de la santé mentale et des saines habitudes de vie dans leur milieu de travail.

Idéalement, dans l'année 1, un premier atelier de formation et de sensibilisation sera donné aux employeurs intéressés.

An 2 : les employeurs, qui se sont montrés intéressés, seront invités à trois formations sur des problématiques qui auront attiré leur attention (en lien avec le sondage). Ces 3 ateliers-conférences auront lieu dans les locaux d'Univers Emploi avec un intervenant social invité du milieu (CISSS, Périscope des Basques, CLE), qui parlera de la problématique (par ex. troubles de personnalité, stress et performance au travail, dépression) et d'interventions et de services à offrir aux employés.

An 3 : Une autre conférence-atelier sera offerte aux employeurs au sujet de l'implantation de programmes favorisant une bonne santé mentale dans les milieux de travail intéressés, en lien avec les saines habitudes de vie (Défi 5-30, arrêt tabagique, Pause au travail). Une évaluation de l'impact des stratégies mises en place sera faite par un sondage auprès des employeurs. Notre souhait est d'impliquer les 2 chambres de commerce de la MRC, de façon à ce que la promotion puisse se faire directement par eux avec les années.

Tout au long des 3 années, des liens seront aussi faits avec le comité de travail en intégration socioprofessionnelle, qui développera des liens avec le milieu des affaires.

En avril 2018, 40 personnes ont participé à une première activité de sensibilisation sur l'importance de se préoccuper de la santé mentale de ses collègues ou de ses employés en milieu de travail lors d'un déjeuner-conférence animé par Santé mentale Québec-BSL. Cette activité a reçu une évaluation très positive. Les gestionnaires présents ont nommé l'importance de ne pas être les seuls à porter dans leur entreprise une préoccupation relative à la santé mentale de leur équipe. Ils ont également mentionné l'impact des relations entre pairs. Le comité ISP a souhaité développer un maillage avec l'action du Maillon (stratégie 295).

Concrètement, nous souhaitons que les deux chambres de commerce de notre territoire développent l'approche Maillon dans les entreprises intéressées. Les deux directrices des chambres de commerce suivront la formation Maillon dans le but de maîtriser cette approche de proximité. Par la suite, elles auront à communiquer avec chaque employeur afin de leur expliquer les bienfaits que l'approche citoyenne Maillon pourrait revêtir dans leur entreprise. Tous les employeurs démontrant de l'intérêt et souhaitant eux-mêmes devenir un Maillon ou que l'un de leurs employés le devienne Maillon seront dirigés vers la ressource humaine engagée à porter l'action Maillon. Pour l'an 2, nous souhaiterions avoir 30 maillons en entreprise et pour l'an 3, 20 nouveaux maillons.

6. **Personnes visées** : Employeurs et employés des divers milieux de travail dans les Basques. 20 employeurs, 60 employés.

7. Indicateurs :

Sensibilisation des employeurs

- ✓ Stratégies concrètes pour sensibiliser les employeurs
- ✓ Caractéristiques des employeurs participants et non participants
- ✓ Contenu abordé – lien avec la santé mentale
- ✓ Cohérence entre le contenu abordé et les personnes visées

Employeurs en mesure d’assumer leur rôle

- ✓ Apprentissages réalisés par les employeurs
- ✓ Meilleures connaissances des organismes du territoire
- ✓ Réinvestissement des apprentissages dans l’entreprise/organisation
- ✓ Perception des employeurs de pouvoir mieux assumer leur rôle dans l’intégration des personnes en difficultés

Les craintes des employeurs et leur ouverture à l’embauche de personne en situation de vulnérabilité se sont modifiées Le nombre de références vers des organismes faits par des dirigeants d’entreprise a augmenté

La satisfaction des employés face à leurs conditions de travail s’est améliorée (par sondage auprès des employés).

8. Réflexions sur la pérennité :

Notre souhait est d’impliquer les 2 chambres de commerce de la MRC, de façon à ce que la promotion puisse se faire directement par eux avec les années. Les entreprises impliquées dans le processus pourront parler de leur expérience positive et encourager les autres à les suivre. Les organismes impliqués pourront poursuivre le travail inscrit dans leurs mandats respectifs.

Plusieurs scénarios pourront prendre forme tels que : la poursuite de l’engagement des partenaires du Comité Tricoté serré, l’implication pour le volet des entreprises des deux Chambres de commerce, l’intérêt d’un organisme à élargir son offre de service, etc. La pérennité de cette action sera travaillée conjointement avec celle de l’action Maillon. La ressource Maillon employée consacra 75 % de son temps à l’an 3 à mettre en place un scénario optimal pour s’assurer que les citoyens Maillons perdurent dans le temps.

9. Budget an 2

Postes	Dépenses	Budget octroyé
8100	Salaires	0,00 \$
8120	Avantages sociaux	0,00 \$
8130	Honoraires professionnels	4 721,00 \$
8140	Frais de déplacement	0,00 \$
8150	Frais de bureau et équipements	0,00 \$
8160	Frais de formation	800,00 \$
8170	Divers	879,00 \$
8180	Frais de promotion	0,00 \$
Total fonctionnement		6 400,00 \$
Contribution partenaire		
Chambre de commerce Trois-Pistoles Notre-Dame-des-Neiges		
8130	Honoraires	500,00 \$

Notes explicatives :

Résiduel anticipé an 1 : 1079,00 \$, Budget an 2 : 1800,00 \$, Bonification : 3521,00 \$, Budget total 6 400,00 \$

Honoraires : 200 heures X 23 \$ de l’heure = 4 600 \$
Provenant du montant de 1 079 \$ non dépensé à l’an 1 et de la bonification # 402 pour un montant de 3 521 \$.

Impressions et photocopies de la documentation liée aux ateliers-conférences, et documents nécessaires pour le sondage auprès des entreprises. Matériel et documentations pour informations.

Rétroaction : Félicitations pour innover avec l’implantation de l’approche Maillon en entreprise.

Comité d'intérêt Rôle de modèle des parents

Cliquez ici pour revenir à la **table des matières**.



Comité d'intérêt RÔLE DE MODÈLE DES PARENTS						
Agent de développement COSMOSS			Répondant CLC		Maison de la Famille	
Accompagnement COSMOSS	STRATÉGIE	ACTION	Numéro de stratégie	PORTEUR	AN 2	AN 3
Les parents adoptent des comportements positifs et une posture de modèle.	Valoriser la paternité et sensibiliser les parents au rôle de chacun.	Valoriser la paternité	#179	Maison de la Famille	5 849,00 \$	2 500,00 \$
Les intervenants mettent les parents en avant-plan dans leur rôle, leurs compétences, leur expertise et leurs connaissances des besoins de développement de leur enfant.	Accompagner les parents afin que ceux-ci soutiennent leur enfant pour qu'ils développent une image corporelle positive de même qu'une relation saine avec la nourriture.	Équilibre	#186	CISSS (direction santé publique, agente PP)	1 000,00 \$	1 000,00 \$
Toute la communauté augmente son sentiment de responsabilité, soutient les parents et pose des actions concrètes en lien avec le développement des enfants.	Travailler ensemble avec la philosophie AIDES et renforcer les interventions PSI et PSJI (travailler de façon concertée dans l'utilisation des outils).	Table d'intervenants jeunesse	#309 (bonification #398)	CISSS Équipe Passale	675,00 \$	675,00 \$
Les enfants et les parents passent moins de temps devant les écrans et ont un sentiment de bien-être ensemble simplement.	Sensibiliser les aînés au rôle qu'ils ont auprès des enfants (Offrir un service de répit et de relève aux familles des Basques et renforcer le réseau social et tisser des liens intergénérationnels).	Coup de pouce parents	#185	Maison de la Famille	12 000,00 \$	3 000,00 \$
Les parents font davantage abstraction de la pression sociale dans l'éducation de leur enfant.	Sensibilisation et information auprès des parents sur l'impact du temps passé devant les écrans sur les difficultés et la socialisation de leurs enfants.	Zones « sans écran »	#188	Maison de la Famille	3 700,00 \$	2 000,00 \$
Les enfants et les familles bougent plus et adoptent de saines habitudes de vie, et ce, sans pression de performance	Mobiliser les parents à partager leurs bons coups, échanger sur leurs pratiques	Voix des parents d'ados et La parole donnée aux ados	#190	Maison de la Famille	11 000,00 \$	5 000,00 \$
	Conscientiser les parents à l'importance d'une saine conciliation travail-famille-mode de vie physiquement actif.	Saine conciliation travail-famille-mode de vie physiquement actif	#192	Maison de la Famille	11 442,00 \$	6 322,00 \$
	Prévenir les problématiques de santé mentale par l'adoption d'un mode de vie sain et physiquement actif	Ambassadeurs des saines habitudes de vie	#183	CISS BSL	5 775,00 \$	850,00 \$
Partenaire COSMOSS	Personne représentant l'organisation	Adresse courriel	Numéro de téléphone et poste	Notes		
COSMOSS régional Bas-Saint-Laurent	Maxime Boucher, Agent d'accompagnement et de liaison régionale	boucher.m@avenirdelants.org	418-551-3076			
COSMOSS Les Basques	Agente de développement (Marimaud Morin-Dupras)	agentcosmosbasques@gmail.com	418-851-6098 ou 418-863-7709 poste 2255	compagnement COSMOSS local		
	Katia Sirois, Directrice services à la jeunesse	katia.sirois@sss.gouv.qc.ca	418-851-3353 ou 418-851-3201			
	Caroline Couillard, Psychoéducatrice	caroline.couillard.csbasques@sss.gouv.qc.ca	418-851-3700 poste 306			
	Mathieu Bernier, Travailleur social application des mesures	mathieu.bernier.csbasbs@sss.gouv.qc.ca	418-851-3353 poste 404			
	Josée Gamache-Rioux, Agente de prévention et promotion des saines habitudes de vie	josée.gamache-rioux.csbasbs@sss.gouv.qc.ca	418-851-3700 poste 312			
	Chantal Riou, Directrice générale par intérim	cp@belleline.dfg.belleline.ca	418-851-2795			
Centre de la Petite Enfance La Baleine Bricoleuse	conseillère pédagogique et responsable RSGMF	rsg.pedago@hotmail.com	418-851-2795			
Maison de la Famille des Basques	Denis Luchance, intervenant - Voix paternité	mdbasquespapas@outlook.com	418-851-2662			
	Laurie Vaillancourt, Directrice	mdbasques@outlook.com	418-851-2662			
Maison des jeunes de Trois-Pistoles	Isabelle Vaillancourt, Coordonnatrice	m.d._3p@hotmail.ca	418-851-1144			
Commission Scolaire Du Fleuve-et-des-Lacs	Julie Rioux, Psychoéducatrice	julie.rioux@csfl.qc.ca	418-863-7719, poste 3653			
	Isabelle Rioux, Directrice	isabelle.rioux@csfl.qc.ca	418-863-7709 poste			
	Mise à jour août 2018					

179 Valoriser la paternité 

1. **Transformation souhaitée** : les parents adoptent des comportements positifs et une posture de modèle
2. **Stratégie** : Valorisation de la paternité
3. **Objectif** : miser sur l’importance du rôle de modèle.
4. **Porteur** : La Maison de la Famille des Basques. L’infirmière en périnatalité du CISSS des Basques sera partenaire pour la transmission du coffre à outils. Le comité de papsa sera très impliqué dans la création d’outils.

5. **Déroulement** : Les partenaires ont un réel désir de mettre des stratégies en place pour impliquer davantage les pères dans la sphère familiale et ainsi leur faire prendre conscience de l’importance du rôle de modèle. Nous souhaitons agir tôt, dès la grossesse, et miser sur le lien d’attachement dès la naissance. De plus, nous voulons donner de la place aux pères, en leur permettant des occasions de rencontres entre eux et leurs enfants.

An 1 : Le ROCFBSL a créé 10 capsules audio sur la paternité il y a quelques années, avec Martin Larocque comme porte-parole. Afin de diffuser ce message sur les réseaux sociaux, nous souhaitons ajouter du visuel en intégrant des images de pères et d’enfants pour en faire des vidéos. Des images seraient achetées, mais nous voulons organiser un concours de photo ou faire une activité pères/enfants avec un photographe professionnel pour avoir une banque d’image qui ressemble à notre milieu. De plus, dans la première année, nous avons comme objectif de remettre en place un comité de papas impliqués dans leur communauté. Nous visons de rejoindre 12 pères.

An 2 : Avec l’aide du comité de papas, nous entamerons une réflexion sur les besoins des hommes lors de la naissance de leur enfant, dans le but de créer un coffre à outils contenant diverses informations pertinentes reliées au rôle de père, et qui sera remis par l’infirmière en périnatalité à la visite post-accouchement. Nous prendrons l’année entière pour la création du coffre, et il sera distribué à l’an 3. Les capsules vidéo seront à nouveau diffusées sur les réseaux sociaux. Nous prévoyons soutenir et accompagner le comité de papas durant l’année pour le maintenir actif et créer le sentiment d’appartenance.

An 3 : Promotion du coffre à outils pour les papas lors de la naissance de leur bébé. Maintien du comité de papas.

6. **Personnes visées** : Les pères de la MRC des Basques. 12 pères pour le comité de papas. De plus, il y a en moyenne 60 naissances par année dans les Basques et tous recevront un coffre à outils, et seront informés du comité de papas.

7. **Indicateurs de changement**

Coffre à outils :

 - Nombre de coffres créés et leur contenu
 - Cohérence du contenu avec les personnes visées
 - Nombre de coffres distribués

Adoption de comportements positifs et posture de modèle :

 - Utilisation du coffre par les pères
 - Comportements positifs mis en place suite à l’utilisation du coffre
 - Gestes concrets mis en place pour que les pères jouent leur rôle de modèle
 - Les pères passent plus de temps avec leurs enfants et s’impliquent davantage dans la sphère familiale.
 - Les pères sont conscients du rôle de modèle qu’ils jouent auprès de leurs enfants

Valorisation de la paternité :

 - Nombre, type et fréquence de la valorisation
 - Contenu abordé pour valoriser le rôle, cohérence entre le contenu et les personnes visées
 - Caractéristiques des personnes rejointes et non rejointes

8. **Réflexion sur la pérennité** : Une fois le comité de papas remis sur pied et les liens créés, il sera plus facile de le maintenir actif. Lorsque le coffre à outils sera créé, il perdurera dans le temps. La Maison de la Famille poursuivra son implication auprès des pères et offrira des services adaptés à leur réalité.

9. Budget an 2

Postes	Dépenses	Budget octroyé
8100	Salaires	4 099,00 \$
8120	Avantages sociaux	820,00 \$
8130	Honoraires	180,00 \$
8140	Frais de déplacement	150,00 \$
8150	Fournitures et équipements	600,00 \$
Total fonctionnement		5 849,00 \$

186 Équilibre 

1. **Transformation souhaitée** : Les parents adoptent des comportements positifs et une posture de modèle.
2. **Stratégie** : Accompagner les parents afin que ceux-ci soutiennent leur enfant pour qu’ils développent une image corporelle positive de même qu’une relation saine avec la nourriture.
3. **Objectif** : Valoriser le pouvoir des parents dans leur rôle de modèle auprès de leur enfant.
4. **Porteur** : CISSS/Direction santé publique, Table des saines habitudes de vie.

5. **Déroulement** :

An 1, l’organisme Équilibre dispensera 2 formations : une première à l’attention des parents et une seconde à l’attention des intervenants de la petite enfance et des partenaires de la Table des saines habitudes de vie (i.e. CPE, milieux familiaux, organismes communautaires, milieu scolaire). Cette stratégie cible à la fois les parents et les enfants, car certains parents modifieront leur comportement de façon à servir de modèles positifs pour leurs enfants qui adopteront à leur tour ces comportements. À l’an 1 également, parallèlement aux formations d’ÉquiLibre, une révision des messages clés d’À nos marmites : 1, 2, 3... santé! (ÀNM) sera réalisée par le biais d’une formation donnée par l’agente PP, destinée aux éducateurs (trices) en service de garde en milieu scolaire.

An 2 et 3, la Table des saines habitudes de vie verra à élargir l’action des Ambassadeurs en SHV, qui cible présentement le milieu éducatif (enseignants, parents de l’OPP, éducateur (trices) en service de garde, CPE), pour rejoindre davantage de parents via différents milieux (organismes communautaires, municipalités). Les ambassadeurs en SHV deviendront « porteurs » des messages clés d’ÉquiLibre et d’ÀNM et seront soutenus par la Table des saines habitudes de vie, par exemple par l’organisation d’évènements 5@7 pour favoriser le rayonnement des bons coups et par la transmission des meilleures pratiques.

6. **Personnes visées**

Possibilité de 311 enfants 0-4 ans (3.5 % de la population), 330 enfants 5-9 ans (3.7 % de la population), 651 adultes 20-29 ans (7.4 %), 746 adultes 30-39 ans (8.4 % de la population). Données provenant de la fiche sociosanitaire RLS des Basques, mise à jour le 19 décembre 2016.
7. **Indicateurs de changement**

Formation ÉquiLibre : - Augmentation du nombre de participants.

Formation ÀNM : - Augmentation du nombre d’éducatrices formées;
- Changements de pratique évalués par sondage.

Ambassadeurs : - Augmentation du nombre d’ambassadeurs.
- Évaluation de la modification des environnements.
- Changement de la norme sociale par un sondage aux ambassadeurs relatifs à la modification de leur environnement et leur perception de leur pouvoir d’influence
8. **Réflexion sur la pérennité** :

Formation d’ÉquiLibre/Formation ANM : Suivi/soutien de l’agente de prévention et de promotion et des ambassadeurs eux-mêmes (qui véhiculeront les messages clés). Influence pour introduire de nouvelles mesures et règles internes dans les milieux éducatifs/milieux communautaires (politiques).

Ambassadeurs : Par un transfert de connaissance, les ambassadeurs relayent et encouragent les pratiques favorisant un mode de vie sain (messages clés d’ÉquiLibre et d’ÀNM). Le soutien de la Table des saines habitudes de vie pour la mise à jour des meilleures pratiques sera également disponible (transmission d’outils, partage d’idées via réseaux sociaux ou plateforme Mobilys des écoles, utilisation des réseaux de communication déjà existants).

9. Budget an 2

Postes	Dépenses	Budget octroyé
8140	Frais de déplacement	500,00 \$
8150	Fournitures et équipements	500,00 \$
8160	Formation	0,00 \$
8180	Frais de promotion	0,00 \$
8170	Autres	0,00 \$
Total fonctionnement		1 000,00 \$

309 Table d'intervenants jeunesse (bonification # 398)

1. **Transformation souhaitée** : Les intervenants mettent les parents en avant-plan dans leur rôle, la reconnaissance de leurs compétences, leurs connaissances des besoins et du développement de leur enfant et leur expertise.
2. **Stratégie** : Travailler ensemble avec l'approche participative.
3. **Objectif** : Valoriser le pouvoir des parents dans leur rôle de modèle auprès de leur enfant.
4. **Porteur** : L'équipe PassaJe du CISSS des Basques
5. **Déroulement** : Par cette stratégie, nous souhaitons mettre en place une table d'intervenants jeunesse qui visera l'instauration d'une communauté de pratique. Nous souhaitons que les intervenants jeunesse puissent travailler ensemble afin que des solutions locales aux problèmes rencontrés dans leur pratique professionnelle soient discutées. Après un certain temps et au fur et à mesure que ces personnes partageront leurs connaissances, leurs expertises, ils apprendront ensemble à mettre de l'avant l'approche participative qui découle de l'initiative AIDES. Celle-ci est une pratique d'intervention novatrice destinée aux enfants et à leur famille vivant dans un contexte de vulnérabilité et qui reçoivent des services de plusieurs organisations. L'initiative AIDES vise l'articulation cohérente des actions autour des besoins des enfants en prenant en compte la perspective des enfants et de leurs parents. Par la mise en place de cette table, il y aura un rapprochement inévitable des partenaires qui mènera à une meilleure connaissance du rôle et des responsabilités de chacun ainsi que des services à offrir à l'enfant et sa famille. Elle pourra également faciliter les échanges et la concertation lorsqu'ils auront à intervenir dans des situations communes. Finalement, elle favorisera la connaissance, mais surtout l'appropriation de la formation sur l'initiative AIDES qui leur a été offerte dans les dernières années et transmettra l'engouement des organisations à utiliser l'approche et à se joindre aux prochaines formations si la situation le nécessite. Il est important de noter que cette table visera le développement professionnel et ne sera pas un lieu de discussion de cas afin de préserver la confidentialité des familles.

An 1 : Lien à faire avec des personnes-ressources pour sensibiliser les organisateurs sur la communauté de pratique afin de planifier des rencontres qui viseront l'application des principes de base de cette théorie.

Lien à faire afin de confirmer un animateur de rencontre.

Sensibiliser les partenaires (intervenants et gestionnaires) sur les objectifs de cette table, les gains visés pour la communauté et les intervenants.

Planifier une rencontre à l'automne et une à l'hiver dans une optique d'apprendre à mieux se connaître, à échanger sur le rôle et les responsabilités de chacun, partager sur les connaissances en lien avec l'initiative AIDES (approche participative).

Intégrer l'approche participative dans les discussions.

Lors de la première rencontre, une activité pour connaître les besoins des intervenants sur l'approche participative sera prévue à l'ordre du jour.

An 2 et 3 : Poursuite des rencontres deux fois par année. En constante évolution, le groupe pourra partager ses connaissances, son expertise, ses expériences en lien avec ses aptitudes professionnelles.

Un formulaire d'appréciation sera remis après chaque rencontre afin de bonifier s'il y a lieu le contenu des discussions.

Au cours de l'an 3, un sondage d'appréciation sur la démarche sera remis à tous ceux ayant participé afin de mettre en place un plan de pérennisation de l'action.

La table d'intervenant jeunesse a démarré et a recueilli des évaluations positives de la part des 34 intervenants participants.

Dans ces évaluations il ressort que le moment informel du midi est primordial pour créer des liens et parler de dossier en cours.

Or, la table d'intervenant était prévue sur des demi-journées dans le PAS, nous souhaitons donc la faire vivre sur des journées entières pour favoriser l'informel.

6. Personnes visées

Tous les intervenants jeunesse de la MRC.

7. Indicateurs de changement

Communauté de pratique

- ✓ Moyens concrets pour créer cette communauté
- ✓ Règles pour en assurer le bon fonctionnement
- ✓ Caractéristiques des participants et des non-participants (nombre, provenance, besoin, etc.)
- ✓ Réponse aux besoins des participants
- ✓ Lien avec l'initiative AIDE

- ✓ Réinvestissement dans le quotidien des participants
- ✓ Continuité dans le temps de la communauté de pratique

Mettre en avant-plan les parents

- ✓ Gestes concrets posés par les intervenants suite à leur participation pour mettre les parents en avant plan
- ✓ Perception des parents d’avoir été reconnu et d’avoir eu une place privilégiée (avant-plan)

L’enfant et sa famille seront au cœur des discussions sur les services à leur offrir

- ✓ Les intervenants utiliseront une approche et un langage commun.
- ✓ Les interventions auprès des familles seront concertées.

8. Réflexion sur la pérennité

Permettre que ces rencontres soient un lieu d’échange exempt de jugement et qu’elles permettent un approfondissement de leur savoir. Ainsi, ils sentiront qu’ils viennent profiter d’un temps de développement professionnel qui apportera des profits à leurs interventions auprès des familles.

Sensibiliser les gestionnaires sur l’importance que leurs intervenants puissent y participer afin de favoriser le taux de participation. Avoir un nombre de rencontres raisonnable qui permettra le maintien du taux de participation.

9. Budget an 2

Postes	Dépenses	Budget octroyé	Notes explicatives :
8150	Fournitures et équipements	100,00 \$	Autres : 575 \$, frais de convivialité et de repas, ½ pour chaque rencontre de la TIJ.
8180	Frais de promotion	0,00 \$	
8170	Autres	575,00 \$	
Total fonctionnement		675,00 \$	

An3 : Frais de convivialité et repas : 600 \$

185 Coup de pouce parents 

1. **Transformation souhaitée** : Toute la communauté augmente son sentiment de responsabilité, soutient les parents et pose des actions concrètes en lien avec le développement des enfants.
2. **Stratégie** : Sensibiliser les aînés au rôle qu’ils ont auprès des enfants
3. **Objectifs** : - Offrir un service de répit et de relevailles aux familles des Basques.
- Garder la population des Basques active.
- Renforcer le réseau social et tisser des liens intergénérationnels.
4. **Porteur** : La Maison de la Famille des Basques, en partenariat avec le Centre d’Action Bénévole et l’infirmière en périnatalité du CISSS des Basques.

5. **Déroulement** :

Plusieurs familles de la MRC des Basques disent avoir peu de réseaux sociaux lorsque vient le temps de recevoir un coup de main lors de l’accouchement, de situations difficiles, ou tout simplement pour avoir du répit. D’autre part, plusieurs bénévoles souhaiteraient s’impliquer auprès des jeunes familles, mais ne savent pas à quelle porte cogner pour donner de leur temps. L’idée de mettre sur pied un système de jumelage entre des familles et des bénévoles permettrait de répondre à ce besoin manifesté depuis plusieurs années.

An 1 : La première année la Maison de la Famille va recenser les projets semblables réalisés dans d’autres régions, afin de s’en inspirer pour établir le mode de fonctionnement. Réflexion sur la mise en place d’un tel projet, établir les procédures de jumelage, développer les outils nécessaires au référencement, recruter et former des bénévoles, etc. Afin de bonifier la réflexion, les familles seraient interpellées à émettre leur opinion, ainsi que les partenaires en petite enfance. La formation aux bénévoles serait faite par le CAB.

An 2 : La Maison de la Famille fait la promotion du service et accompagne les jumelages entre les familles et les bénévoles et fait les ajustements nécessaires.

An 3 : La Maison de la Famille poursuit l’offre de service en vue que le pérenniser.

6. **Personnes visées** : Les familles ayant des jeunes enfants et les gens désirant donner de leur temps.
10 bénévoles et 15 familles référées par année.

7. **Indicateurs de changement**

Jumelage entre des familles et des bénévoles aînés

- ✓ Stratégies pour recruter des bénévoles
- ✓ Structure mise en place pour soutenir le jumelage
- ✓ Caractéristiques des personnes rejointes et non rejointes

Un questionnaire sera élaboré pour évaluer si :

- ✓ Les familles sont moins épuisées et développent un réseau social soutenant.
- ✓ Les adultes qui entourent les enfants sont sensibles au rôle qu’ils jouent.

8. **Réflexion sur la pérennité** :

Une fois le démarchage fait, les bénévoles trouvés et formés, les ajustements du service réalisés, il sera plus facile pour la Maison de la Famille de maintenir le service. La collaboration avec le CAB se poursuivra.

9. **Budget an 2**

Postes	Dépenses	Budget octroyé
8100	Salaires	8 000,00 \$
8120	Avantages sociaux	1 280,00 \$
8130	Honoraires	0,00 \$
8140	Frais de déplacement	500,00 \$
8150	Fournitures et équipements	500,00 \$
8160	Formation	1 000,00 \$
8180	Frais de promotion	200,00 \$
8170	Autres	520,00 \$
Total fonctionnement		12 000,00 \$

Notes explicatives :

Résiduel anticipé an 1 : 6 000,00 \$, Budget an 2 : 6 000,00 \$
Budget total : 12 000,00 \$

188 Zones sans écran 

1. **Transformation souhaitée** : Les enfants et les parents passent moins de temps devant les écrans et ont un sentiment de bien-être ensemble simplement.
2. **Stratégie** : Sensibilisation et information auprès des parents sur l’impact du temps passé devant les écrans sur les difficultés et la socialisation de leurs enfants.
3. **Objectif** : Valoriser le plaisir partagé en toute simplicité entre les enfants et les parents (sans pression sociale, en lien avec leurs valeurs).
4. **Porteur** : La Maison de la Famille, en collaboration avec l’Équipe PassaJe du CISSS et l’Escouade parents.

5. **Déroulement** : Les intervenants constatent que les adultes et les enfants ont régulièrement recours à différents appareils électroniques pour combler les moments d’attente, par exemple lors d’un rendez-vous médical, au restaurant, en voiture ou autres. Le souhait des partenaires jeunesse est que les parents et les enfants profitent de ces moments pour échanger entre eux et passer du temps de qualité ensemble autrement que par le biais des écrans.

An 1 : Des « zones interactives » seront mises en place pour favoriser les contacts humains dans différentes salles d’attente du territoire des Basques. La Maison de la Famille, en collaboration avec l’Équipe PassaJe, a comme objectif de créer des affiches colorées et imagées proposant différentes activités à faire pendant l’attente et qui ne nécessitent aucun matériel. Le but est de sensibiliser les parents sur l’importance de passer du temps ensemble et de leur donner des idées pour le faire. Un autre volet sera également exploité, celui de créer des napperons pour les restaurants, qui proposeront des sujets de discussion à faire en famille. Le comité de l’Escouade parents sera mis à contribution pour élaborer les idées et créer les outils promotionnels des deux volets.

An 2 : Nous souhaitons réaliser et diffuser des fascicules d’information sur les effets négatifs qu’apporte le temps d’écran prolongé chez les enfants, en lien avec le sommeil, le comportement, la concentration, etc. Cet outil pourra par le fait même être utilisé par les professionnels qui gravitent autour des familles pour accentuer la sensibilisation.

Pour l’an 3, il faudra prévoir un montant pour de la réimpression des outils. De plus, il est question d’explorer un volet pour les parents présents lors des activités sportives de leurs enfants, afin de les encourager à les regarder évoluer au lieu de passer le temps d’attente sur leur cellulaire ou à discuter avec les autres parents.

6. **Personnes visées** : Les familles et la communauté des Basques, ainsi que les voyageurs de passage dans les restaurants.

7. **Indicateurs de changement**

- Sensibilisation :
- Nombre, type et fréquence de la sensibilisation
 - Contenu abordé – lien avec les effets négatifs du temps-écran
 - Cohérence entre le contenu abordé et les personnes visées
 - Caractéristiques des personnes rejointes et non rejointes
 - Messages réinvestis dans le quotidien

- Zones interactives :
- Nombre de zones interactives mises en place dans les salles d’attente
 - Caractéristiques des lieux ayant et n’ayant pas une zone interactive
 - Utilisation par les familles

8. **Réflexions sur la pérennité** : Lorsque les affiches seront produites et installées dans les salles d’attente, elles le seront pour longtemps. Même chose pour les fascicules d’information. Pour les napperons, nous pensons pérenniser l’action via le distributeur local et des commandites.

9. **Budget an 2**

Postes	Dépenses	Budget octroyé
8100	Salaires	2 342,00 \$
8120	Avantages sociaux	468,00 \$
8130	Honoraires	180,00 \$
8140	Frais de déplacement	100,00 \$
8150	Fournitures et équipements	0,00 \$
8160	Formation	0,00 \$
8180	Frais de promotion	510,00 \$
8170	Autres	100,00 \$
Total fonctionnement		3 700,00 \$

<u>Notes explicatives :</u>
Résiduel anticipé an 1 : 0 \$, Budget an 2 : 3700 \$, Budget total 3700 \$

190 Voix des parents d’ados et la parole donnée aux ados 

1. **Transformation souhaitée** : Les parents font davantage abstraction de la pression sociale dans l’éducation de leur enfant.
2. **Stratégie** : Mobiliser les parents à partager leurs bons coups, échanger sur leurs pratiques
3. **Objectif** : Valoriser le plaisir partagé en toute simplicité entre les enfants et les parents (sans pression sociale, en lien avec leurs valeurs).
4. **Porteur** : La Maison de la Famille, en collaboration avec la Maison des Jeunes, Univers Emploi et les travailleurs de rue.
5. **Déroulement** : Les intervenants constatent que peu de services existent pour les parents d’ados, et que ceux-ci manquent de ressources pour traverser cette étape dans l’éducation de leurs jeunes.

An 1 : Afin de mieux les accompagner dans ce passage, la Maison de la Famille veut intégrer dans sa programmation l’animation d’un groupe de soutien pour les parents d’ados. Pour ce faire, deux intervenants vont recevoir la formation offerte par Entraide-Parents « Parents d’ados, une traversée... », idéalement un homme et une femme. Le deuxième volet est de former un ou deux groupes (selon le potentiel de parents intéressés) de la « Voix des parents d’ados » en ciblant minimalement une dizaine de parents de différentes municipalités, afin de bien cerner leurs besoins et entendre leurs préoccupations. Cette initiative permettra ensuite à la Maison de la Famille de mieux adapter son offre de service.

An 2 : Un troisième volet sera développé pour nous permettre d’entendre aussi ce que les ados ont à dire, en adaptant l’animation « La parole donnée aux jeunes » (offerte aux élèves de 5^e et 6^e année dans le cadre des projets en persévérance scolaire). Cette fois-ci, les élèves de 3^e secondaire seront ciblés. L’animation se déroulera en dehors des heures scolaires, et en partenariat avec les mêmes intervenants, soit la Maison des jeunes, les travailleurs de rue, Univers Emploi et la Maison de la Famille.

An 3 : nous ajusterons nos interventions selon les résultats de l’enquête auprès des parents et des ados, mais il y aura certainement une suite à y donner.
6. **Personnes visées** : Les adolescents et leurs parents.
7. **Indicateurs de changements identifiés**
 - ✓ Formation des intervenants : - Type de formation et apprentissages réalisés
 - ✓ Formation de groupes de parents :
 - Nombre de groupes formés
 - Caractéristiques des parents rejoints et non rejoints
 - Contenus transférés aux parents – lien avec les adolescents – lien avec la pression sociale dans l’éducation
 - Apprentissages faits par les parents
 - Réinvestissement dans le quotidien des familles
 - ✓ Les parents se sentent outillés pour accompagner leurs adolescents.
 - ✓ Les parents passent du temps de qualité et discutent plus ouvertement avec leurs adolescents.
 - ✓ Accompagnement des adolescents :
 - Les adolescents se sentent soutenus par leurs parents
 - Constats issus de la consultation des adolescents
8. **Réflexion sur la pérennité** : Suite à préoccupations exprimées par les ados et leurs parents, et grâce à formation d’Entraide-parents, la Maison de la Famille sera en mesure d’offrir dans sa programmation des ateliers pour les parents d’ados au cours des prochaines années.

9. Budget an 2

Postes	Dépenses	Budget octroyé
8100	Salaires	6 287,00 \$
8120	Avantages sociaux	1 313,00 \$
8130	Honoraires	1 200,00 \$
8140	Frais de déplacement	300,00 \$
8150	Fournitures et équipements	500,00 \$
8160	Formation	0,00 \$
8180	Frais de promotion	600,00 \$
8170	Autres	800,00 \$
Total fonctionnement		11 000,00 \$

Notes explicatives :

Résiduel anticipé an 1 : 0 \$, Budget an 2 : 11 000 \$, Budget total 11 000 \$

Rétroaction régionale : L’animation de groupe d’entraide parents ne sera pas soutenue. Le volet de l’action « La parole donnée aux ados » telle que présentée dans la première version du PAS avec les élèves du secondaire en partenariats avec différents intervenants semble intéressant à déployer comme prévu.

192 Saine conciliation travail-famille-mode de vie physiquement actif

1. **Transformation souhaitée** : Les parents font davantage abstraction de la pression sociale dans l’éducation de leur enfant.
2. **Stratégie** : Conscientiser les parents à l’importance d’une saine conciliation travail-famille-mode de vie physiquement actif
3. **Objectifs** :
 - Diminuer le stress et l’anxiété des parents qui travaillent.
 - Sensibiliser les pères au rôle et responsabilité qu’il occupe au sein de sa famille.
 - Sensibiliser les employeurs aux mesures de conciliation à mettre en place pour faciliter la réalité des familles.
4. **Porteur** : La Maison de la Famille des Basques. Les partenaires : la chambre de commerce, la SADC, les partenaires en famille/enfance/jeunesse, Centre-Femme.
5. **Déroulement** : Suite à de nombreux commentaires exprimés par les parents concernant la difficulté à concilier le travail et la famille, ainsi que les données inscrites dans l’enquête réalisée par perspective parents, nous sommes à même de constater que les familles vivent plusieurs problématiques à cet effet.

An 1 : ** La Maison de la Famille désire toujours faire une consultation auprès des familles afin de bien cerner les réalités et les besoins en lien avec une saine conciliation travail famille. Suite à la rétroaction du comité d’analyse et en prévision de la réalisation de cette action pour les années 2 et 3, nous vous demandons du soutien financier pour l’embauche d’un papa afin de réaliser des rencontres de groupe avec des pères dans trois municipalités du territoire.

La Maison de la Famille s’engage à réaliser le volet des rencontres de groupe avec les mères, à même son financement de base. Des recherches seront faites, au préalable, et les résultats des enquêtes réalisées au Bas-Saint-Laurent serviront de base pour amorcer les échanges avec les parents invités à participer aux discussions de groupe.

** Deux volets seront élaborés plus en profondeur : les mesures de conciliation travail-famille qu’ils ont présentement et/ou qu’ils aimeraient avoir pour faciliter leur routine, ainsi que le partage des tâches à la maison. Sachant qu’une grande proportion des travailleurs ont un emploi saisonnier, agricole, atypique ou à l’extérieur de la région, la réalité de notre MRC est donc différente des grands centres et les solutions pour parvenir à concilier le travail et la famille ne sont pas les mêmes.

An 2 : Suite à l’enquête, la diffusion des résultats et des attentes des parents seront présentées dans différents milieux. À la Maison de la Famille des Basques, nous souhaitons sensibiliser les pères au partage des tâches et à leurs responsabilités parentales pour qu’ils s’impliquent davantage auprès de leur famille. Nous souhaitons également outiller les mères afin qu’elles s’affirment davantage et qu’elles soient en mesure de communiquer leurs besoins. D’une part, la sensibilisation se fera personnellement auprès des familles qui auront participé à l’enquête, en plus de viser la population en général, par exemple en proposant une journée de réflexion ou autre. Des ateliers sur la coparentalité seront élaborés en s’inspirant des sessions d’entraide « coéquipier père-mère » de l’organisme Cible Famille Brandon, dans le but de s’intégrer à la programmation de la Maison de la Famille. Un lien sera également fait avec les cours prénataux, afin de travailler en amont et via le coffre à outils remis à la naissance (voir fiche d’action sur la valorisation de la paternité). De plus, une diffusion des résultats de l’enquête auprès des employeurs sera faite pour les sensibiliser à la réalité des familles et les encourager à être favorables à offrir des mesures de conciliation autant aux mères qu’aux pères. Un volet mode de vie physiquement actif sera intégré dans les bonnes pratiques à préconiser pour améliorer les conditions de travail des employés. Des pistes d’actions seront donc proposées pour encourager les employeurs à miser sur les bienfaits de l’activité physique.

An 3 : Les familles qui ont participé à l’enquête seront recontactées pour voir les changements apportés dans leur famille. Les employeurs seront également recontactés pour connaître les nouvelles mesures de conciliation offertes aux familles.
6. **Personnes visées** : Les pères, les mères, les employeurs, les professionnels de la santé.

Nous visons à rejoindre 30 pères et 30 mères lors des rencontres de groupe à l’an 1.

Pour la sensibilisation à l’an 2, nous visons tous les parents des Basques par la diffusion d’outil promotionnel, mais pour la sensibilisation directe aux pères et aux mères, la Maison de la Famille souhaite rejoindre 50 parents lors de son offre d’animation.

À l’an 3, nous désirons toucher à toutes les entreprises de plus de 10 employés (60 au total).
7. **Indicateurs de changement**
 - Enquête auprès des familles
 - ✓ Nombre de familles répondantes
 - ✓ Constats issus de cette enquête
 - ✓ Moyen pour y répondre
 - Sensibilisation
 - ✓ Nombre, type et fréquence de la sensibilisation
 - ✓ Contenu transmis
 - ✓ Cohérence entre le contenu et les personnes visées
 - ✓ Caractéristiques des personnes rejointes et non rejointes

✓ Message réinvesti dans le quotidien

Les familles mentionnent vivre moins de stress en lien avec la conciliation travail-famille.

Les pères s’impliquent davantage dans les tâches ménagères et l’éducation des enfants.

Les employeurs offrent de meilleures conditions de travail

8. Réflexion sur la pérennité : Les parents et les employeurs seront plus outillés, et ce pour de nombreuses années. La promotion et la sensibilisation se poursuivront dans les prochaines années via la Maison de la Famille.

9. Budget an 2

Postes	Dépenses	Budget octroyé
8100	Salaires	8 452,00 \$
8120	Avantages sociaux	1 810,00 \$
8130	Honoraires	180,00 \$
8140	Frais de déplacement	200,00 \$
8150	Fournitures et équipements	500,00 \$
8160	Formation	0,00 \$
8180	Frais de promotion	300,00 \$
8170	Autres	0,00 \$
Total fonctionnement		11 442,00 \$

Notes explicatives :

Résiduel anticipé An 1 : 0 \$, Budget an 2 : 11 442 \$, Budget total 11 442 \$

Honoraires : halte-garderie pendant les focus groups 2 x 50 \$ = 100 \$

Fournitures : Frais de photocopies pour les sondages, collations lors des focus groups.

Rétroaction régionale : L’animation d’ateliers auprès des parents ne sera pas soutenue. Il est proposé de mettre l’emphase sur la sensibilisation aux employeurs et l’utilisation d’outils existants.

183 Ambassadeurs des saines habitudes de vie

1. **Transformation souhaitée** : Les enfants et les familles bougent plus et adoptent de saines habitudes de vie, et ce, sans pression de performance.
2. **Stratégie** : Prévenir les problématiques de santé mentale par l'adoption d'un mode de vie sain et physiquement actif.
3. **Objectif** : Améliorer le bien-être psychologique de l'ensemble de la population.
4. **Porteur** : CISSS/Direction santé publique et le comité Saine alimentation pour tous

5. Déroulement :

À l'an 1, l'action vise à accompagner les CPE et les milieux familiaux dans une démarche (*Attention! Enfants en mouvement*) ayant pour objectif d'augmenter l'expérience concrète des tout-petits en regard du développement moteur par le jeu actif. La distribution du cartable *Attention! Enfants en mouvement* et les outils proposés (à produire ou à imprimer) se fera parallèlement à la transmission des connaissances lors de rencontres d'équipes où les priorités, objectifs et stratégies seront précisés. De nouvelles mesures et règles internes au CPE pourront être inscrites à leur programme éducatif/politique interne. Le CPE sera donc accompagné dans une démarche d'amélioration de la qualité de son offre, par les ressources formées « *Attention, enfants en mouvement* », soit les agentes de soutien pédagogique (CPE (installation) et milieux familiaux) et l'agente PP du CISSS/Direction de santé publique. L'action Ambassadeurs des SHV sera poursuivie, mais avec un plus large éventail, davantage de familles seront rejointes via différents milieux (organismes communautaires, milieu éducatif, municipalités).

Pour plus de clarté sur le projet Ambassadeurs des saines habitudes de vie, voici ce qu'est un ambassadeur des SHV : c'est une personne qui croit en l'importance d'être un modèle positif pour l'adoption de saines habitudes de vie par les jeunes. L'ambassadeur est un « allumeur » de bons réflexes pour faire évoluer des projets qui contribuent à faire de son milieu un environnement qui favorise la saine alimentation et le mode de vie physiquement actif. L'ambassadeur est porteur de messages positifs et voit les SHV comme une source de plaisir! Son rôle consiste à repérer et faire rayonner les bons coups de son milieu, d'encourager l'intégration des SHV lors des pratiques courantes et événements spéciaux de son milieu et partager ses observations avec les partenaires de la table des saines habitudes de vie. La table des saines habitudes de vie s'engage à outiller les ambassadeurs afin qu'ils puissent relayer et encourager les pratiques favorisant un mode de vie sain. L'objectif global est de maintenir le contact avec les différents milieux de vie pour partager des idées et faire rayonner des actions innovantes via des réseaux de communication déjà existants, et ce, pour favoriser des changements durables en créant des environnements qui facilitent l'acquisition d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif chez les jeunes et leur famille.

La *Table des saines habitudes de vie*, qui soutient cette action, aura pour objectif d'accueillir de nouveaux partenaires provenant de ces milieux. Des outils pour promouvoir le mode de vie physiquement actif sans pression de performance seront partagés aux ambassadeurs, tels que la vision québécoise d'un mode de vie physiquement actif (*tmvpa*, 2016).

Un comité de travail se penchera également sur la double problématique concernant les problèmes de poids et l'insatisfaction corporelle chez les jeunes. Considérant que l'insatisfaction corporelle peut nuire au rapport entretenu avec l'activité physique et être associée à des problèmes de santé mentale (anxiété, détresse psychologique), la vision du mode de vie physiquement actif sans pression de performance sera démystifiée.

Ce comité aura pour objectif de réfléchir à des actions concrètes qui seront déployées à l'an 2 et 3.

6. Personnes visées

Les parents et les enfants de la population de la MRC des Basques. Les ambassadeurs eux-mêmes (parents, enseignants, etc.). Les éducatrices de la petite enfance (CPE/milieux familiaux).

Attention! Enfants en mouvement : 39 éducatrices en milieu familial et 5 éducatrices en installation CPE. *Ambassadeurs des SHV* : Possibilité de 311 enfants 0-4 ans (3.5 % de la population), 330 enfants 5-9 ans (3.7 % de la population), 651 adultes 20-29 ans (7.4 %), 746 adultes 30-39 ans (8.4 % de la population).

7. Indicateurs de changement

Attention! Enfants en mouvement :

- ✓ Nombre de trousse distribuées dans la MRC
- ✓ Augmentation du nombre de RSG utilisant les outils proposés.
- ✓ Modifications des mesures, règles internes du CPE en faveur du jeu actif.

Ambassadeurs des SHV :

- ✓ Augmentation du nombre d'ambassadeurs
- ✓ Sondage relatif à la modification de leur environnement
- ✓ Perception de leur pouvoir d'influence
- ✓ Changement de la norme sociale.

8. Réflexion sur la pérennité

Attention! Enfants en mouvement :

- Élaboration de politiques internes (MVPA et SA), ajout de nouvelles mesures au programme éducatif du CPE.

Ambassadeurs des SHV :

Par un transfert de connaissance, les ambassadeurs relayent et encouragent les pratiques favorisant un mode de vie sain (vision québécoise d’un MVPA) et obtiennent le soutien de la Table des saines habitudes de vie au besoin (transmission d’outils, partage d’idées via réseaux sociaux ou plateforme Mobilys (utilisation des réseaux de communication déjà existants)).

9. Budget an 2

Postes	Dépenses	Budget octroyé
8140	Frais de déplacement	1 400,00 \$
8150	Fournitures et équipements	3 375,00 \$
8160	Formation	0,00 \$
8180	Frais de promotion	0,00 \$
8170	Autres	1 000,00 \$
Total fonctionnement		5 775,00 \$

Notes explicatives :

Résiduel anticipé an 1 : 4075,00 \$, Budget an 2 : 1 700,00 \$, Budget total 5 775,00 \$

La formation Attention enfants en mouvement n’a pas eu lieu, elle sera donnée à l’an 2

Autres : Pour l’action des Ambassadeurs des SHV : Réalisation de deux événements 5@7 par année pour la transmission des connaissances/meilleures pratiques (un seul 5 à 7 la 3e année). Pour l’action Attention! Enfants en mouvement : 44 x 40 \$ par cartable (40 \$ x 39 milieux familiaux et 5 installations).

Rétroaction régionale : Les trousse de jeu actif destinées aux responsables des milieux de garde ne seront pas soutenues.

273 Guide d’accueil des nouveaux employés

1. **Transformation souhaitée** : Les nouveaux arrivants connaissent les services et les ressources du milieu.
2. **Stratégie** : Sensibiliser les employeurs à l’importance de l’intégration sociale de leurs nouveaux employés.
3. **Objectif** : Améliorer l’accueil tant physique qu’humain et l’accessibilité physique des lieux dans la MRC des Basques.
4. **Porteur** : Univers Emploi et la MRC Les Basques
Collaborateurs potentiels : Commission scolaire du Fleuve et des Lacs; CLD des Basques, SADC des Basques; Emploi-Québec; Les 2 Chambres de commerce du territoire, etc.

5. Déroulement

Considérant un grand besoin de main-d’œuvre et un roulement important d’employés dans les entreprises et organismes de notre territoire, nous croyons important de doter les entreprises d’un outil permettant de mieux accueillir les nouveaux employés.

La stratégie consiste à concevoir, réaliser et déployer un outil clé en main pour les dirigeants d’entreprises et d’organismes non pourvus d’un département en ressources humaines, ce qui représente la majorité de nos entreprises. Cet outil sera imprimé et en version numérique. Il sera déployé dans les entreprises et lieux de travail sur le territoire de la MRC des Basques. Il sera présenté lors de déjeuner-conférence et lors de différentes occasions d’affaires. L’outil sera révisé auprès d’un focus group composé d’organismes du milieu et de personne en lien avec l’employabilité et les ressources humaines.

L’outil permettra aux entreprises de prendre conscience de l’importance de bien accueillir et bien intégrer leurs employés au sein de l’entreprise, mais aussi de participer à leur intégration sociale afin d’assurer une meilleure rétention des employés dans le milieu. Cet outil permettra de plus aux entreprises de prendre conscience des différents services existants en employabilité, accueil et autres ressources sociales et culturelles du milieu, de bien connaître le territoire et d’en faire la promotion.

Étapes de réalisation :

1. Recherche et développement
 2. Mise en commun des différents outils et ressources
 3. Conception de l’outil, rédaction
 4. Graphisme, mise en page, révision linguistique
 5. Vérification de l’outil numérique en focus group et pochettes employeurs employés et ajustement
 6. Approbation de l’outil par les directions des partenaires
 7. Impression de l’outil
 8. Dévoilement lors d’évènements liés à l’emploi
 9. Présentation lors de différentes activités
 10. Remise du document aux entreprises et présentation (courriel et en personne)
 11. Suivi aux entreprises (courriel et en personne)
6. **Personnes visées** : L’outil est pour les dirigeants d’entreprises et d’organismes du territoire des Basques, mais sert à améliorer l’intégration des nouveaux employés. Environ 200 entreprises et organismes les deux premières années et 40 nouveaux employés sur le territoire des Basques par an

7. Indicateurs de changement

Concevoir et déployer un outil

- ✓ Type d’outil créé
- ✓ Contenu abordé
- ✓ Cohérence entre le contenu et les personnes visées
- ✓ Stratégies pour déployer l’outil
- ✓ Caractéristiques des employeurs rejoints et non rejoints

Sensibilisation des employeurs

- ✓ Prise de conscience des employeurs quant à l’importance de bien accueillir et intégrer les employés
- ✓ Gestes concrets mis en place pour mieux accueillir les employés
- ✓ Meilleure connaissance des services offerts dans le milieu donc d’une valorisation du milieu.
- ✓ Un meilleur accueil des nouveaux employés dans les entreprises et une facilité d’intégration accrue.

À la longue, on constate un seuil migratoire négatif.

8. Réflexion sur la pérennité

L’outil numérique et papier est un document qui pourra être réutilisé au fil des ans par les entreprises et qui sera donc durable. Un suivi sera fait auprès des entreprises pour vérifier leur compréhension de l’outil et son utilisation. Nous enverrons un

sondage auprès des entreprises pour vérifier si l’outil est toujours utilisé et s’il correspond toujours à leur besoin. Ceci permettra de bonifier la promotion de l’outil au besoin et l’outil lui-même à l’an 3 et de constater les retombées dans le milieu.

9. Budget an 2

Postes	Dépenses	Budget octroyé
8100	Salaires	0,00 \$
8120	Avantages sociaux	0,00 \$
8130	Honoraires	750,00 \$
8140	Frais de déplacement	250,00 \$
8150	Fournitures et équipements	2 500,00 \$
8160	Formation	300,00 \$
8180	Frais de promotion	1 000,00 \$
8170	Autres	0,00 \$
Total fonctionnement		4 800,00 \$

Notes explicatives :

L’outil pour les employeurs (document papier couleur, spiralé) : 300 copies à l’an 1 et 300 copies à l’an 3.
 Les pochettes employeurs et employés pour mettre les documents développés et ceux décrivant le territoire et ses attraits : 200 copies pour les employeurs et 400 copies pour les employés (ainsi que le publipostage).
 Le temps en service pour la conception du projet, la réalisation de plusieurs des étapes et la coordination des étapes du projet ne sont pas pris en compte dans le calcul budgétaire. Toutefois, il est important de les considérer comme une participation très importante du milieu pour la réalisation de cette stratégie.

Rétroaction régionale : Tel que mentionné à la rétroaction de l’an 1, la stratégie est soutenue si elle cible bien les jeunes ayant des difficultés d’intégration sociale et professionnelle.

213 Gala de reconnaissance 

1. **Transformation souhaitée** : La communauté valorise ses forces et ses richesses.
2. **Stratégie** : Organiser des événements pour promouvoir et/ou récompenser les forces et les richesses.
3. **Objectif** : Développer la fierté collective des citoyens, miser sur les réalisations positives
4. **Porteur** : La MRC des Basques sera le porteur et Univers Emploi agira à titre de proche collaborateur. CAB

5. **Déroulement** : Organiser un Gala de Reconnaissance, l’évènement servira à mettre en lumière des personnes qui se distinguent par leur façon d’être, leurs actions, leurs engagements. Des catégories liées au domaine communautaire seront élaborées et viseront à joindre de nombreuses sphères de la population. Nous souhaitons avoir un évènement inclusif, où l’argent n’est pas la motivation première; nous misons davantage sur la reconnaissance du milieu pour souligner les gens méritants. Le gala se tiendra tous les 2 ans et démarrera dès l’automne 2017. Nous souhaitons faire de cet évènement un rassemblement où les familles seront confortables de venir (coût garderie prévue pour les enfants) et où la population de la municipalité hôte pourra assister, en fonction du nombre de places libres (les gens devront s’inscrire). D’ailleurs, nous privilégierons les samedis comme journée pour tenir l’évènement.
 Comme il s’agit d’un évènement pour l’ensemble de la MRC, il sera important que tous les villages détenant les installations nécessaires soient l’hôte d’une édition.
 Un comité réfléchira au format de l’évènement et au cadre à lui donner. Les municipalités seront mises à contribution afin qu’elles se sentent impliquées et qu’elles soient des partenaires importantes de l’évènement. Une fois les catégories élaborées par le comité de l’évènement, les personnes s’illustrant dans l’une ou l’autre de ces catégories seront listées et, en fonction des critères, une personne par catégorie sera sélectionnée et nommée comme étant la personne se méritant la distinction. Ces personnes seront soulignées dans le cadre d’un gala.

6. **Personnes visées**
 Environ 200 personnes. Il est souhaité que l’évènement soit le plus inclusif possible et qu’il permette d’aller chercher les personnes qui ne sont pas toujours à l’avant-plan. Les municipalités et leurs citoyens, les organismes, les élus, bref, toutes les personnes sont susceptibles d’être visées par cette stratégie, pourvu que la personne réside dans les Basques et puisse s’illustrer dans l’une ou l’autre des catégories qui seront décidées éventuellement.

7. **Indicateurs de changement**
 Organisation d’évènement :
 - ✓ Type d’évènement organisé, partenaires impliqués dans l’évènement
 - ✓ Lieu sur le territoire
 - ✓ Perception des organisateurs de valoriser ses forces et ses richesses
 Participation à l’évènement :
 - ✓ Promotion pour inviter les participants
 - ✓ Caractéristiques des personnes présentes et non présentes
 - ✓ Perception des personnes rejointes de découvrir des forces et richesses de la communauté
 - ✓ Il y a une augmentation de la participation des municipalités, des citoyens et des organismes d’année en année

8. **Réflexion sur la pérennité** :
 - ✓ Une promotion avant et après l’évènement, afin de faire connaître massivement l’évènement, de s’assurer de belles retombées et contribuer à développer un sentiment de fierté au sein de la population des Basques;
 - ✓ S’assurer que la réalisation du gala ne soit pas trop onéreuse;
 - ✓ Impliquer les municipalités afin que le projet ne se développe pas en silo;
 - ✓ S’assurer qu’une entité soit porteuse et maintienne autant que possible ce rôle au fil des années (MRC);
 - ✓ Inclure de nouveaux partenaires (Exemple : les chambres de commerce, les écoles, etc.);
 - ✓ S’assurer que le gala réponde à un besoin du milieu;
 - ✓ Faire en sorte que l’évènement soit un facteur de fierté au sein de la MRC et que les gens, les entreprises, les organismes se l’approprient davantage d’année en année.

9. Budget an 2

Postes	Dépenses	Budget octroyé
8130	Honoraires	125,00 \$
8140	Frais de déplacement	0,00 \$

Notes explicatives :

Action qui devait se dérouler aux deux ans, mais qui n’a pas démarré à l’an 1. Budget résiduel de 1000 \$

COSMOSS Les Basques – PLAN D'ACTION 2017-2020

8150	Fournitures et équipements	275,00 \$
8160	Formation	300,00 \$
8180	Frais de promotion	300,00 \$
8170	Autres	0,00 \$
Total fonctionnement		1 000,00 \$

326 Municipalités « amie des enfants » 

1. **Transformation souhaitée** : Toute la communauté augmente son sentiment de responsabilité, soutient les parents et pose des actions concrètes en lien avec le développement des enfants.
2. **Stratégie** : Municipalités « Amie des enfants »
3. **Objectif** : Valoriser le pouvoir des parents dans leur rôle de modèle auprès de leur enfant.
Valoriser les espaces intergénérationnels dans chaque village.
4. **Porteur** : COSMOSS et l’Équipe intégrée

5. **Déroulement** :

Le Programme d’accreditation Municipalité amie des enfants (MAE) vise à reconnaître les acquis et les intentions des municipalités quant à l’importance accordée à l’enfant dans l’élaboration de son offre de service par le biais de sa politique familiale municipale.

La municipalité de Saint-Clément est « Municipalité Amie des enfants » depuis 2016.

Les agents de développement COSMOSS, avec le soutien de l’agent de développement de la municipalité de Saint-Clément, vont accompagner les autres municipalités à devenir « Amies des enfants ».

An 1 : Faire une présentation de l’accreditation Amie des enfants auprès des maires des municipalités des Basques.

Offrir aux municipalités qui ont une politique familiale de l’accompagnement afin de devenir une municipalité Amie des enfants.

Soutenir les municipalités qui le désirent dans la préparation de leur dossier de candidature, qui nécessite de :

Dresser le portrait statistique du milieu;

Faire l’inventaire des actions spécifiques à l’enfance déjà en place;

Présenter les intentions de la municipalité pour la durée de l’accreditation (3 ans)

Réaliser un événement dans les municipalités afin de souligner la journée du 20 novembre 2017.

An 2 : Prendre contact avec les autres municipalités qui ont une politique familiale afin de leur proposer l’appellation et l’accompagnement afin de devenir une municipalité amie des enfants;

Soutenir d’autres municipalités dans la préparation de leur dossier de candidature;

Réaliser un événement dans les municipalités afin de souligner la journée du 20 novembre 2018.

An 3 : Réaliser un événement pour souligner la Journée nationale de l’enfant le 20 novembre 2019.

6. **Personnes visées** : Les maires, les conseils municipaux et la population des 10 municipalités de la MRC.

7. **Indicateurs de changement**

- ✓ Nombre de municipalités qui sont Amie des enfants
- ✓ Les actions spécifiques à l’enfance dans chaque municipalité
- ✓ L’implication des enfants dans les actions.
- ✓ Le taux de participation lors des événements du 20 novembre
- ✓ Plus value pour les familles que la municipalité soit devenue « amie des enfants »
- ✓ Plus valu pour les municipalités de devenue « amie des enfants »

8. **Réflexion sur la pérennité**

L’accreditation Amie des enfants fait en sorte qu’une municipalité s’engage à respecter les droits de l’enfant. Ses opinions, ses besoins et ses priorités font partie intégrante des décisions, des politiques et des programmes publics.

C’est une municipalité qui fait place à l’enfant dans toutes ses actions.

Les municipalités seront sensibilisées à la place des enfants et auront mis en place des actions spécifiques à l’enfance. Les enfants seront plus impliqués dans leur municipalité.

Une mobilisation autour de l’enfance sera installée dans les municipalités, ce qui assurera la pérennité des actions.


9. **Budget an 2**

Postes	Dépenses	Budget octroyé
8170	Autres	1 000,00 \$
Total fonctionnement		1 000,00 \$

Notes explicatives :

Action qui n’a pas démarré à l’an 1. Budget résiduel de 500 \$. Le budget pourra être joint à l’action #404 pour soutenir des initiatives municipales.

Rétroaction régionale : L’achat de matériel pour les coffres à jouer WIXXX n’est pas soutenu.

404 Accompagner les municipalités pour adapter leurs services aux familles 

1. **Transformation souhaitée** : Plus de municipalités adaptent leur service, leur programmation et leurs infrastructures aux besoins des familles.
2. **Stratégie** : Sensibiliser les municipalités à l’importance de prendre en compte les besoins de jeunes et de leur famille dans leur développement municipal.
3. **Objectifs** :
4. **Porteur** : Les municipalités concernées.

Déroulement : Trois portraits abordant les loisirs jeunesse récréatifs, culturels et sportifs ont été réalisés en 2017. L’URLS du Bas-Saint-Laurent a remis aux milieux municipaux un plan d’amélioration des parcs et des équipements récréatifs et sportifs, l’Escouade-parents a réalisé une enquête de type client mystère dans les milieux municipaux et s’apprête à communiquer les constats des familles aux municipalités, et une enquête a été menée dans les camps de jours estivaux par la Grand-Mère aux livres pour identifier les activités de loisir culturel souhaitées par les jeunes. Un écart important est présent entre les municipalités qui disposent d’un agent de loisirs, et celles qui n’en ont pas. Concrètement, l’offre de services pour la jeunesse y est plus présente et plus dynamique. Deux municipalités ont déjà signalé un intérêt à avoir un agent de développement en loisirs jeunesse partagé entre les municipalités.

Nous croyons que la présentation des portraits réalisés et la volonté déjà présente dans le milieu contribueront à mobiliser d’autres municipalités.

Le financement demandé servirait à accompagner les milieux dans le développement du poste d’agent de développement loisirs-jeunesse-famille, son mandat et ses tâches, de même que les modalités de partage de la ressource entre les municipalités, quant aux ressources matérielles et financières, à la gestion de l’employé, etc. Parmi les mandats de cet agent de loisir-jeunesse-famille, il y aurait la réflexion municipale à l’égard des besoins des familles. Les municipalités seraient encouragées à devenir des Municipalités Amie des enfants. Dans l’idéal deux d’entre elles procéderaient aux démarches.

Finalement, 3 municipalités seraient accompagnées dans l’embauche de la ressource et des heures seraient réservées au suivi de l’initiative avec les milieux municipaux dans les premiers mois. Une participation de 3 municipalités est proposée.

Cette action est une belle façon pour l’équipe COSMOSS locale de se rapprocher du monde municipal ce qui est un souhait des membres du CLC.

Pour embaucher notre ressource humaine contractuelle et pour nous aider à déployer de manière optimale cette action, nous contacterons l’URLS. L’expertise de cette organisation dans l’accompagnement des municipalités, notamment dans le cadre du projet PAPERS, pourra nous être utile.

Indicateurs de mise en œuvre :

- Nombre de personnes rejointes
- Provenance des personnes
- Caractéristiques des familles participantes
- Nombre d’activités organisées
- Nombre de municipalités devenues amies des enfants

Indicateurs d’effets :

- Augmentation de l’offre de service familiale
- Qualité de l’offre de service familiale proposée
- Augmentation du nombre d’activités familiales intégrées dans la programmation annuelle des municipalités
- Améliorations des défis identifiés dans les portraits (voir détail dans les portraits)
- Améliorations rapportées par les familles

Budget an 2

Postes	Dépenses	Budget octroyé
8100	Salaires	0,00 \$
8120	Avantages sociaux	0,00 \$
8130	Honoraires	5 520,00 \$
8140	Frais de déplacement	400,00 \$
8150	Fournitures et équipements	200,00 \$

Notes explicatives :

Honoraires : 3910 \$ (170 heures * 23 \$)

Rétroaction régionale : Soutenu dans la mesure où l’action permet aux municipalités visées de convenir ensemble des besoins et des solutions collectives en termes de loisir et de services jeunesse. Préciser dans l’entente les visées COSMOSS et son public cible.

COSMOSS Les Basques – PLAN D'ACTION 2017-2020

8160	Formation	0,00 \$
8180	Frais de promotion	0,00 \$
8170	Autres	0,00 \$
Total fonctionnement		6 120,00 \$

An 3 : 1810 \$

1610 \$ (70 heures * 23 \$)

Frais de déplacement : 100 \$

Fourniture : 100 \$

318 Mettre en œuvre les recommandations du portrait en SAPT (bonification #397) 

1. **Transformation souhaitée** : La communauté facilite l'accès à une alimentation saine pour tous et a une préoccupation particulière pour les plus vulnérables (sécurité alimentaire).
2. **Stratégie** : Travailler à améliorer la saine alimentation pour tous (saine alimentation & sécurité alimentaire) avec les partenaires impliqués en mettant en place les recommandations du rapport en SAPT dans les Basques.
3. **Objectif** : Rejoindre les familles et les adultes vulnérables du territoire. Renforcer la concertation des organismes œuvrant en lien avec l'alimentation par le développement d'un lieu physique d'organisation commun dans l'objectif de créer un carrefour alimentaire
4. **Porteur** : Le comité SAPT et le comité d'encadrement formé du CISSS, via l'organisatrice communautaire, la Maison de la Famille et de la coordination COSMOSS. La Cuisine-Collective Croc Ensemble
5. **Déroulement** :
 En 2016, un portrait de la SAPT dans les Basques a été réalisé par un chargé de projet. Dans ce rapport, le chargé de projet a émis plusieurs recommandations qui visent surtout la sécurité alimentaire, dont par exemple de :
 1. Développer une vision collective de la SAPT (par ex. par l'organisation d'une journée thématique de réflexion ou par la rédaction d'une politique de SAPT visant à informer et sensibiliser les décideurs politiques et institutionnels sur les bienfaits de l'élaboration de nouveaux projets en lien avec la SAPT dans les Basques)
 2. Assurer un continuum entre les services en sécurité alimentaire en développant un carrefour de la SAPT dans les Basques (par ex. par l'élaboration de procédures claires entre les différents organismes qui font affaire en sécurité alimentaire) ;
 3. Assurer des services adéquats aux personnes en situation d'insécurité alimentaire vivant à l'extérieur de Trois-Pistoles en développant des partenariats avec les dépanneurs locaux afin d'offrir de la nourriture de qualité et non périssable et en instaurant des points de collecte d'aliments de qualité et non périssable dans différentes municipales de la MRC.

Lors des 3 années du plan d'action, un chargé de projet sera donc embauché à temps partiel pour réaliser la suite de ce travail et pour mettre en œuvre certaines de ces recommandations (2 jours/semaine pendant 38 semaines pour les 2 premières années et pendant 30 semaines la 3^e). Les recommandations sont vastes alors elles seront déployées au cours des 3 années du plan d'action. Le chargé de projet sera chapeauté par un *Comité d'encadrement SAPT* composé pour l'instant de Sonia Marchand (Direction de la santé publique - CISSS BSL), de Laurie Vaillancourt (directrice générale de la *Maison de la famille* et responsable du volet SAPT concerté) et de la coordination COSMOSS. L'ordre de la mise en œuvre des recommandations sera déterminé entre le chargé de projet et ce comité.

Tout au long de ces 3 années, le chargé de projet travaillera en étroite collaboration avec *Les Jardins de Ste-Françoise*, qui chapeauteront l'action de *MRC nourricière* (notez qu'il se pourrait même que ce soit la même personne qui assure les 2 mandats, ceci reste à confirmer). Cela permettra de travailler étroitement à la fois sur le dépannage alimentaire avec cette action-ci et sur l'autonomie alimentaire avec l'action *MRC nourricière*. Un travail de collaboration sera aussi fait avec les organismes communautaires de la région. Par exemple, des liens avec le projet de *Caravane TACA* pourront être faits via une campagne de sensibilisation en SAPT sur l'ensemble du territoire. Un travail de collaboration pourra aussi être fait avec la *Maison de la Famille* et son action concertée en SAPT. *Développer un volet cuisine auprès des familles vulnérables avec un volet éducatif*. Un lien sera également à faire avec le Centre d'action bénévole des Basques pour le recrutement des membres sur les conseils d'administration. Finalement, des liens seront faits au niveau régional avec la Table intersectorielle régionale COSMOSS en saines habitudes de vie (TIR-SHV), qui travaille sur la pérennité des jardins communautaires et collectifs au Bas-St-Laurent.

Le chargé de projet gardera donc une vision globale de la SAPT et s'assurera de faire les liens entre tous les partenaires concernés (par ex. MdF, Le Puits, la cuisine collective, le travailleur de rue, le Jardin de St-Simon, les épiceries, etc.) et donc de faire les liens entre le dépannage alimentaire et la saine alimentation. D'ailleurs, un nouveau comité pourra être créé (et est même souhaité) pour améliorer la synergie des initiatives en SAPT qui prendront place dans les prochaines années.

Actuellement, le chargé de projet SAPT travaille activement à retisser les liens et les collaborations entre les différents groupes communautaires œuvrant en alimentation. De résultats positifs émerge de ce travail telle une entente de service au sujet du dépannage alimentaire entre la Maison le Puit et la Cuisine collective est en train d'être établie (pour plus de détails voir le bilan de mise en œuvre de l'an 1 et le document d'évaluation de Ludovic Décoret). Des partenariats entre les jardins communautaires et la Cuisine collective sont envisagés, de nouvelles cuisines collectives ont été créées dans deux municipalités (Saint-Simon, Sainte-Rita). Le chargé de projet met à jour régulièrement le schéma du continuum des services en alimentaire et le partage aux organisations pour faire connaître ses services.

Cette restructuration du système alimentaire motive les organismes communautaires impliqués en alimentation à travailler davantage ensemble.

La Cuisine collective, Logis-Aide des Basques, Atelier de Transformation Alimentaire Basques (ATAB), le marché public souhaitent donc mutualiser leurs ressources humaines et administratives en s’installant dans un même local.

Cet espace aurait pignon sur rue et serait accessible à la population. Un intervenant serait présent sur les heures ouvrables pour répondre aux questions des citoyens. Concrètement, cela équivaldrait à la création d’un Carrefour alimentaire.

La mise en place d’un porteur fort en alimentation est d’autant plus importante dans la MRC des Basques que l’organisme Moisson n’est pas présent directement sur notre territoire. La Cuisine collective Croc-Ensemble qui a été grandement restructuré depuis un an, serait l’organisme central de ce regroupement. Les heures demandées serviraient donc à accompagner ces groupes dans cette démarche (document de présentation, budget prévisionnel, demande de subvention, représentation).

- 6. Personnes visées :** Les organismes qui œuvrent en sécurité alimentaire sont touchés par cette stratégie ainsi que les gens en situation de vulnérabilité qui bénéficieront des améliorations en SAPT dans la MRC.

7. Indicateurs de changement

- ✓ Plusieurs des recommandations du portrait en SAPT ont été mises en place au terme des 3 ans du PAS.
- ✓ Un plus grand nombre de citoyens ont développé leur autonomie alimentaire.
- ✓ Au terme des 3 ans, il existe un carrefour de la SAPT dans les Basques (il existe des procédures claires entre les différents organismes qui font affaire en sécurité alimentaire).
- ✓ Il existe des points de collectes d’aliments dans plus de municipalités des Basques.
- ✓ Il y a une meilleure redistribution des denrées dans la MRC et il y a moins de pertes d’aliments.
- ✓ Caractéristiques des personnes rejointes et non rejointes
- ✓ Période de l’année couverte (toute l’année ou juste quelques mois)
- ✓ Organisations impliquées dans la mise en œuvre de la vision collective de la SAPT dans les Basques
- ✓ Qualité des aliments proposés (sains, nutritifs, etc.)
- ✓ Nombre d’organisations impliquées dans les projets alimentaires
- ✓ - Des employés sont engagés conjointement dans deux organisations
- ✓ - Le nombre de projet commun, d’ententes entre organisations
- ✓ - Des procédures claires de collaboration entre les organisations sont développées
- ✓ -Amélioration de la distribution des denrées alimentaires lors des dépannages alimentaires

- 8. Réflexion sur la pérennité :** Avec les changements de pratiques qui vont être mis en place dans les organismes et le travail de fond fait par le chargé de projet, une restructuration de fond de la distribution alimentaire dans les Basques sera faite et sera ainsi pérenne.

La mise en place d’un porteur fort en alimentation dans la MRC les Basques permettra de continuer à porter les actions que le comité Projets Alimentaires Basques a déployées. Ce lieu d’échange dynamique où les idées foisonnent favorise grandement les collaborations entre organismes et donc la création d’un réel continuum de service afin que les bénéficiaires puissent cheminer vers une autonomie alimentaire (du dépannage alimentaire, à la cuisine collective, jusqu’au jardin communautaire). Il serait également possible de déployer des initiatives de lutte au gaspillage alimentaire comme Fruits Partagés, initiative qu’en l’état actuel aucun organisme ne veut porter.

9. Budget an 2

Postes	Dépenses	Budget octroyé
8100	Salaires	10 640,00 \$
8120	Avantages sociaux	1 596,00 \$
8130	Honoraires professionnels	4 600,00 \$
8140	Frais de déplacement	700,00 \$
8150	Frais de bureau et équipements	500,00 \$
8160	Frais de formation	0,00 \$
8170	Divers	0,00 \$
8180	Frais de promotion	1 000,00 \$
Total fonctionnement		19 036,00 \$

Notes explicatives :

Résiduel anticipé An 1 : 0 \$, Budget an 2 : 14 336,00 \$, Bonification : 4 700,00 \$, Budget total 19 036,00 \$
Un montant de 500\$ est prévu pour l’impression de matériel.

Budget Bonification # 397 : 4700 \$
Honoraire : 23 \$ * 200 heures : 4600 \$
Frais de déplacement : 100 \$

Rétroaction régionale : De grandes avancées sont observées dans votre milieu. Prioriser les actions qui ont un impact sur les jeunes et leur famille.

#175 Ateliers de cuisine avec les ados à la Maison des jeunes 

1. **Transformation souhaitée** : Les citoyens (jeunes, familles) développent des compétences en saine alimentation.
2. **Stratégie** : Développer les habiletés culinaires des citoyens.
3. **Objectif** : Inciter les jeunes à avoir une saine alimentation et leur apprendre à aimer cuisiner.
Agir auprès des jeunes qui vivent ce moment de transition vers l’âge adulte en leur donnant des outils pour renforcer leurs compétences. Faire des liens entre les jeunes de la Maison de jeunes et les jeunes du Centre Jeunesse, qui vivent une situation de vulnérabilité, afin de favoriser des échanges et soutenir leur intégration sociale.
4. **Porteur** : La Maison des jeunes de Trois-Pistoles. Les partenaires seront le CISSS par le biais du Foyer de jeunes
5. **Déroulement** :
Nous organiserons un atelier cuisine par mois à la maison des jeunes.
Les jeunes décideront les recettes avec l’aide des animatrices et iront faire l’épicerie. Les menus devront être santé. Le temps des animatrices et le coût des aliments ne seront pas défrayés par COSMOSS, mais nous avons toutefois besoin de nous équiper d’équipement de cuisine de base transportable. Nous avons donc prévu un montant en fourniture la 1^{re} année pour défrayer le coût d’achat du matériel de cuisine.
Nous inviterons le foyer de jeunes (Centre jeunesse) à nos ateliers cuisine et nous pourrions également, s’ils le désirent, en faire dans leur milieu de vie quelquefois. À travers ces ateliers, nous aimerions également faire découvrir des aliments que certains jeunes ne connaissent pas, car ils ne sont pas consommés à la maison.
Au cours de chacune des 3 années, nous engagerons aussi 2 ou 3 formateurs par année pour venir donner des ateliers de cuisine aux jeunes (et par le fait même aux animatrices), par exemple des ateliers de sushis avec Amélie de *La Boîte à sushis*. Les compétences acquises lors de ces ateliers serviront aux jeunes et aux animatrices pour la suite.

6. **Personnes visées** : Une trentaine de jeunes de la MRC âgés entre 11 et 17 ans

7. **Indicateurs de changement** :

Réalisation d’ateliers

- ✓ Nombre d’ateliers réalisés (à la MdJ et en dehors)
- ✓ Continuité dans le temps des ateliers
- ✓ Qualité des mets préparés (sain, nutritif, etc.)

Développer les habiletés culinaires des citoyens

- ✓ Caractéristiques des jeunes participants et non participants
- ✓ Stratégies pour favoriser les apprentissages
- ✓ Apprentissages réalisés par les jeunes
- ✓ Réutilisation de ces apprentissages entre les ateliers
- ✓ Les jeunes arrivent à cuisiner des recettes complètes.
- ✓ Les jeunes choisissent des mets plus santé.
- ✓ Degré d’autonomie perçu par les jeunes suites aux ateliers de cuisines

8. **Réflexion sur la pérennité**

Lorsque nous aurons les fournitures nécessaires pour cuisiner convenablement, nous continuerons nos ateliers cuisine une fois par mois. À l’aide d’aliments que nous aurons préparés, nous pourrions faire des moyens de financement afin d’acheter les aliments chaque mois.

9. **Budget an 2**

Postes	Dépenses	Budget octroyé
8100	Salaires	0,00 \$
8120	Avantages sociaux	0,00 \$
8130	Honoraires	600,00 \$
8140	Frais de déplacement	200,00 \$
8150	Fournitures et équipements	300,00 \$
8160	Formation	0,00 \$
8180	Frais de promotion	0,00 \$
8170	Autres	0,00 \$
Total fonctionnement		1 100,00 \$

Notes explicatives :

Résiduel anticipé an 1 : 600,00 \$, Budget an 2 : 500,00 \$, Budget total 1 100,00 \$

Honoraires : Des chefs cuisiniers pour donner 2 ou 3 ateliers dans l’année

Fournitures : Matériel de cuisine

Rétroaction régionale : L’achat récurrent d’aliments pour les ateliers ne sera pas financé.

322 Municipalités nourricières (bonification # 386)

1. **Transformations souhaitées** : Les citoyens développent des compétences en saine alimentation.
2. **Stratégie** : Municipalités nourricières.
3. **Objectif** : Assurer un accès à des aliments frais et de bonne qualité à l'ensemble des résidents de la MRC des Basques. Autrement dit, nous désirons augmenter l'autonomie alimentaire localement. Nous souhaitons replacer l'alimentation de proximité au cœur des collectivités, des organisations et des municipalités de la MRC des Basques. Plus largement, l'objectif principal nous permet d'agir sur les thématiques suivantes :

- Favoriser les saines habitudes de vie;
- Augmenter la biodiversité végétale;
- Augmenter les interactions sociales;
- Éduquer et sensibiliser les jeunes ;
- Développer le sentiment d'appartenance collectif;
- Favoriser les liens intergénérationnels et communautaires;
- Favoriser l'économie locale et de proximité.

Nous définissons l'« autonomie alimentaire » comme étant une prise en charge individuelle et collective visant l'accessibilité à une nourriture de qualité et à un meilleur contrôle du système alimentaire par la collectivité.

4. **Porteurs** : COSMOSS est le porteur de cette action avec l'aide de la MRC des Basques. La cuisine collective des Basques et l'Atelier de Transformation Agroalimentaire des Basques (Coopérative de solidarité ATAB) pourront également être des partenaires. [le Comité Projets alimentaire des Basques \(MRC, CISSS, Cuisine-Collective, direction d'école primaire...\)](#)

5. **Déroulement** :

QUOI? La certification « MUNICIPALITÉ NOURRICIÈRE » est une certification donnée par l'organisme Saguenéen Eurêko! et qui implique l'émergence et la pérennité d'initiatives locales en matière d'autonomie alimentaire. Une MUNICIPALITÉ NOURRICIÈRE pose des actions concrètes afin de faire en sorte que les citoyens aient plus facilement accès à des aliments frais et de bonne qualité. Ces actions peuvent prendre différentes formes.

En général, ces initiatives visent la sensibilisation aux dynamiques alimentaires, la concertation entre les acteurs et l'aménagement de lieux comestibles. Ainsi, voici des exemples de projets, d'actions ou d'initiatives locales qui peuvent mener vers cette certification :

- jardins collectifs et communautaires ;
- implantation d'aménagements comestibles en milieu municipal ;
- implantation de serres communautaires ;
- éducation alimentaire et maraîchère ;
- atelier de transformation et de cuisine collective.

Ainsi, une présence croissante de jardins sur le territoire sous le principe des « Incroyables comestibles » est une des formes que peuvent prendre les initiatives. Elles peuvent aussi s'exprimer par des ateliers scolaires sur l'importance d'une alimentation saine et locale, par des forêts nourricières, des aménagements municipaux comestibles et même des serres communautaires.

La présente action aura donc pour objectif d'encourager et d'accompagner les municipalités de la région des Basques à devenir des municipalités nourricières. Nous offrirons donc aux municipalités et collectivités des Basques un support afin d'augmenter leurs connaissances en matière de saine alimentation et leur fournir les outils nécessaires à la mise en place d'actions concertées servant à réduire l'insécurité alimentaire.

COMMENT? Afin d'accompagner le développement d'actions visant à augmenter l'autonomie alimentaire des 11 municipalités de la MRC des Basques et d'ainsi obtenir le sceau de MUNICIPALITÉ NOURRICIÈRE (voire même de « MRC nourricière »), Les tâches de l'agent de développement en autonomie alimentaire seront de :

- Accompagner et encourager les diverses municipalités à devenir des municipalités nourricières ;
- Appuyer les collectivités, communautés, organisations ou municipalités à développer et promouvoir la mise en place de projets, d'actions ou initiatives locales favorisant l'autonomie alimentaire et donc l'accessibilité aux aliments sains, frais et locaux ;
- Créer des outils éducatifs et de sensibilisation ;
- Accompagner et encourager les initiatives scolaires (au primaire et secondaire) ;
- Servir de courroie de transmission entre les différents partenaires et acteurs du projet MUNICIPALITÉ NOURRICIÈRE afin de ficeler les différentes actions et démarches.

Il est important également de mentionner qu'un travail de collaboration sera fait tout au long des trois années de la stratégie d'action entre l'agent de développement en autonomie alimentaire et le chargé de projet en saine alimentation pour tous (SAPT) responsable de mettre en place les recommandations du Portrait des besoins et des services en saine alimentation pour tous dans la MRC des Basques, publié en février 2017.

Devant l'engouement des groupes et des municipalités à l'égard du projet municipalités nourricières (voir bilan de mise en œuvre An1 et voir en annexe le résumé des réalisations relatives à l'action réalisée par Ludovic Décoret), nous souhaitons augmenter le nombre d'heures de travail du chargé de projet afin qu'il n'y ait plus d'interruption de service durant l'hiver 2019.

En effet, contrairement à ce qui avait été anticipé lors de la planification l'hiver s'avère être la période la plus importante en terme de mobilisation des partenaires (élus, municipalités, groupes de citoyens). C'est à ce moment de l'année que se prépare la saison estivale et que le chargé de projet peut accompagner les groupes vers des changements de pratique. Cela contribuera à un meilleur soutien des groupes et des municipalités dans les étapes liées à la planification de la saison en amont des projets. De plus en augmentant le nombre d'heures de travail de la ressource, cela permettra de faire davantage rayonner cette action dans la communauté.

Finalement, cela permettra d'accompagner un projet spécifique qui vient de voir le jour avec l'école secondaire de Trois-Pistoles à savoir développer une forêt nourricière (des arbres fruitiers et un jardin) dans un espace vacant. La Commission scolaire et l'école secondaire de Trois-Pistoles souhaitent s'impliquer dans ce projet d'envergure qui sera officiellement lancé grâce à une conférence 100 degrés en juin 2018.

Pour les fournitures, au jardin communautaire de Trois-Pistoles, nous avons constaté que l'installation d'un panneau explicatif de notre objectif, de notre philosophie et avec un contact téléphonique une recrudescence du nombre de participants. Plusieurs nouveaux adhérents nous ont confirmé que ce panneau les avait incités à contacter la personne-ressource. Nous voudrions donc installer des panneaux présentant le projet municipalités nourricières devant les autres les jardins communautaires, devant les futures plates-bandes aménagées de légumes, devant la forêt nourricière que nous voulons créer.... Le logo de COSMOSS se retrouvera sur ces affiches. Les municipalités devront participer à 1/3 du montant total, 1/3 sera financé par le Fonds aux projets structurels de la MRC et nous demandons 1/3 à COSMOSS.

Sur le même principe de financement, nous voudrions installer des supports à vélo sur les lieux des jardins communautaires pour inciter au déplacement actif. Les coffres à jouer seront également installés à côté des jardins pour inciter les participants à venir avec leur enfant ou leurs petits-enfants. Finalement, des frais de déplacement supplémentaires demandés sont pour organiser une visite du projet Eurêko.

QUAND? Voici à quoi va ressembler en partie l'échéancier des réalisations sur les 3 années du plan d'action. Notez que cet échéancier va évoluer et s'adapter en fonction des initiatives citoyennes ou municipales qui verront le jour au fil des 3 années du plan.

Année 1

- Rencontres d'information avec les acteurs des collectivités (par ex. élus municipaux, milieu scolaire, citoyens, comités, etc.)
- Identification des initiatives souhaitées ;
- Mise en réseau inter-municipal des initiatives similaires et coordination ;
- Valorisation des initiatives existantes et planification participative.

Année 2

- Accompagnement et appui aux initiatives en démarrage ;
- Développement d'une politique commune d'aménagement comestible durable pour la MRC des Basques ;
- Aménagement d'espaces comestibles (jardins, saillies de trottoir, plates-bandes municipales, etc.).

Année 3

- Accompagnement et appui aux initiatives alimentaires ;
- Adoption d'une politique commune d'aménagement comestible durable à la MRC des Basques ;
- Mise sur pied d'une structure de concertation de type « Carrefour alimentaire des Basques », en collaboration avec le chargé de projet en saine alimentation pour tous.

6. **Personnes visées** : Toute la population, mais plus spécifiquement les jeunes d'âge scolaire (sensibilisation) et les personnes en situation d'insécurité alimentaire (concertation et aménagement) sont visées par notre stratégie.

7. **Indicateurs de changement**

- ✓ Nombre de municipalités des Basques ayant participé au projet;

COSMOSS Les Basques – PLAN D’ACTION 2017-2020

- ✓ Nombre de municipalités des Basques ayant obtenu leur certification de MUNICIPALITÉ NOURRICIÈRE.
- ✓ L’obtention de la certification MRC NOURRICIÈRE, à la troisième année, pour la MRC des Basques. La superficie d’aménagements comestibles disponible;
- ✓ Le nombre de jardins collectifs et communautaires;
 - Le poids total des légumes produits par jardin;
 - La superficie des jardins ;
 - Le nombre d’activités organisé en partenariat avec les jardins.
- ✓ Activités d’éducation et de sensibilisation;
 - Nombre d’écoles participantes;
 - Nombre de jeunes interpellés.
- ✓ Nombre de réglementations municipales qui parlent d’alimentation

Au cours de l’automne 2016 et l’hiver 2017, un premier inventaire des services en saine alimentation fut effectué dans le cadre du Portrait sur les besoins et services en saine alimentation de la MRC des Basques. Des inventaires de végétaux comestibles sont également en processus d’élaboration à la MRC des Basques. Ces données nous offriront une base à partir desquels nous pourrons comparer l’évolution du processus d’autonomisation alimentaire.

8. Réflexion sur la pérennité :

Afin d’assurer la pérennité de cette vision commune, nourricière et solidaire pour l’ensemble de la MRC des Basques, il est primordial que ce projet sociocollectif soit soutenu et intégré par l’ensemble des municipalités de la MRC des Basques.

Voici trois conditions que nous prévoyons mettre en place afin d’assurer le maintien d’une meilleure autonomie alimentaire pour les collectivités :

1. Adoption d’une politique d’aménagement comestible aux règlements d’urbanisme des différentes municipalités;
2. L’aménagement d’espaces comestibles vivaces (arbres et arbustes fruitiers, fines herbes comestibles, etc.) qui permettront une production alimentaire permanente;
3. Développement d’une structure collaborative de type « carrefour alimentaire » afin d’arrimer et dynamiser les initiatives visant à augmenter l’autonomie alimentaire.

Le chargé de projet engagé développe les compétences essentielles à la mobilisation des groupes de citoyens qu’il accompagne pour qu’ils soient capables de porter leurs projets de façon pérenne. Dans chaque municipalité, ou dans l’école qu’il accompagne, des leaders portent ces projets.

Les règlements municipaux qui vont être adoptés (autorisant les poules, les plates-bandes comestibles) sont aussi garants de pérennité.

Finalement, si un carrefour alimentaire est créé (voir stratégie 318 – Recommandations SAPT) cette structure pourra accompagner les projets alimentaires qui ne seront pas totalement pérennisés en 2020.

9. Budget an 2

Postes	Dépenses	Budget octroyé
8100	Salaires	0,00 \$
8120	Avantages sociaux	0,00 \$
8130	Honoraires professionnels	25 404,00 \$
8140	Frais de déplacement	700,00 \$
8150	Frais de bureau et équipements	4 200,00 \$
8160	Frais de formation	0,00 \$
8180	Frais de promotion	1 000,00 \$
8170	Divers	0,00 \$
Total fonctionnement		31 304,00 \$
Contribution partenaire		
MRC des Basques fonds structurant		
8150	Fournitures	2 500,00 \$

Notes explicatives :

Résiduel anticipé an 1 : 400,00 \$, Budget an 2 : 20 754,00 \$, Bonification : 10 150,00 \$, Budget total 31 304,00 \$

Fournitures : papeterie. De plus, une partie de ce budget pourra être utilisé comme levier pour des activités éducatives et scolaires.

An 2 : 10 150 \$

Honoraires : 7050 \$ (300 heures * 23,5 \$ pour que le chargé de projet travaille toute l’année à 21h par semaine et n’ait plus de périodes sans solde en hiver et fasse 28h par semaine au mois de mai juste avant l’ouverture des jardins)

Frais de déplacement : 200 \$ (500 \$ déjà octroyés au PAS)
Les frais de déplacement supplémentaires demandés sont pour organiser une visite du projet Eurêko.

Frais de promotion : 400 \$ (600 \$ déjà octroyés au PAS)

Fournitures : 2500 \$ (panneaux pour identifier les projets alimentaires avec le logo COSMOSS., achat de support à vélo pour les jardins contribution. Contribution de COSMOSS pour 1/3 des montants dépensés le reste sera demandé aux municipalités et au Fonds structurels.

Rétroaction régionale : Prioriser les actions qui ont un impact sur les jeunes et leur famille.

An 3 : 4000 \$

Honoraires : 3600 \$ (150 heures * 24 \$ pour que le chargé de projet soit encore à 21h par semaine de juillet 2019 à janvier 2020) Frais de promotion : 400 \$ (600 demandés au PAS)

320 Ateliers de cuisine volet éducatif avec la Maison de la Famille des Basques

1. **Transformation souhaitée** : Les familles développent des compétences culinaires et cuisinent davantage des repas équilibrés.
2. **Stratégie** : Ateliers de cuisine pour clientèle en situation de vulnérabilité et volet éducatif pour clientèle du programme Manger mieux.
3. **Objectif** : Développer un volet éducatif pour les familles qui reçoivent des paniers Manger mieux. Offrir des ateliers de cuisine collective aux familles se trouvant en situation de vulnérabilité.
4. **Porteur** : La Maison de la Famille des Basques, en collaboration avec la Cuisine Collective Croque-Ensemble des Basques et les partenaires de référencement (CISSS, CLE, CS, CPE...).

5. Déroulement :

Le comité SAPT souhaite restructurer le programme Manger mieux, afin de revoir les critères de sélection, et faire la promotion du service auprès de différents partenaires qui n’ont pas l’habitude de référer les familles (Commission scolaire et Centre local d’emploi). Depuis de nombreuses années, les familles qui reçoivent un panier de fruits et légumes ne savent pas toujours quoi cuisiner avec leurs denrées. C’est pourquoi la Maison de la Famille veut développer un volet éducatif pour faire un pas de plus avec ces familles. L’idée est d’offrir des ateliers de cuisine pour les familles dans le besoin, afin de leur donner des outils, développer leurs compétences en cuisine, favoriser une saine alimentation et faire des nouveaux apprentissages. Ce sera aussi l’occasion d’offrir des services aux familles participantes à l’Entrain (programme d’aide aux familles pour lutter contre la négligence). D’ailleurs, nous avons déjà 6 parents intéressés à cuisiner en groupe. Pendant que les parents cuisineront, une halte-garderie sera disponible pour les enfants.

6. **Personnes visées** : 10 familles à chaque activité. Ces familles en situation précaire et/ou inscrites au programme Manger mieux.

7. Indicateurs de changement

Organisations d’ateliers

- ✓ Type d’ateliers offerts
- ✓ Stratégie pour recruter les participants
- ✓ Contenu abordé – compétences culinaires et équilibre des repas
- ✓ Cohérence entre le contenu et les personnes visées
- ✓ Facilitants pour favoriser la participation des familles
- ✓ Continuité dans le temps des ateliers

- 15 ateliers de cuisine seront animés durant l’année (environ un par trois semaines)

Développement des compétences culinaires

- ✓ Stratégies pour favoriser le développement des compétences
- ✓ Apprentissages réalisés par les familles
- ✓ Réinvestissement dans le quotidien des familles (en dehors des ateliers)
- ✓ Les familles développent des compétences culinaires et cuisinent davantage de repas équilibrés.

8. Réflexion sur la pérennité

Les acquis et les apprentissages faits par les familles perdureront dans le temps.

Le projet pourra éventuellement se poursuivre avec un partenariat avec la Cuisine Collective Croque-Ensemble des Basques et le don de denrées de leur part.

9. Budget an 2 Financé par le CISSS BSL

Postes	Dépenses	Budget octroyé
8100	Salaires	0,00 \$
8120	Avantages sociaux	0,00 \$
8130	Honoraires	0,00 \$
8140	Frais de déplacement	0,00 \$
8150	Fournitures et équipements	2 500,00 \$
8160	Formation	0,00 \$
8180	Frais de promotion	0,00 \$
8170	Autres	5 203,00 \$
Total fonctionnement		7 703,00 \$

276 Soutenir les initiatives municipales en saines habitudes de vie 

1. **Transformation souhaitée** : Les enfants et les familles bougent plus et adoptent de saines habitudes de vie, et ce, sans pression de performance.
2. **Stratégie** : Soutenir les initiatives municipales dans l’intégration des SHV dans leurs activités.
3. **Objectif** : Améliorer le bien-être psychologique de l’ensemble de la population.
4. **Porteur** : L’agente PP et le comité Saine alimentation pour tous et l’équipe intégrée

5. **Déroulement** :

Lors des 3 années du plan d’action, cette action permettra l’intégration des campagnes nationales en SHV dans les municipalités (par ex. *Automne à grands pas, Le défi Pierre Lavoie, Plaisirs d’hiver, Défi patin, J’arrête j’y gagne, Défi santé 5/30, événements WIXX, 100 degrés, etc.*).

L’objectif de cette stratégie est de permettre à des actions en SHV de pouvoir se réaliser. Le budget servira surtout à faire de la promotion de ces activités.

1. **Personnes visées par cette stratégie** : Les jeunes, les familles et la population générale.

2. **Indicateurs de changement**

- ✓ Nombre et type de campagnes nationales intégrées dans les municipalités
- ✓ Municipalités participantes
- ✓ Plus de municipalités intègrent les saines habitudes de vie dans leurs activités.
- ✓ Plus de citoyens intègrent les saines habitudes de vie dans leur vie.

3. **Réflexion sur la pérennité** : Les agents de développement COSMOSS, via les liens plus solides qu’ils développeront avec les municipalités, réussiront à créer de nouvelles initiatives de leur part et à développer des réflexes par rapport à l’intégration de SHV dans leurs activités.

4. **Budget an 2**

Postes	Dépenses	Budget octroyé
8150	Fournitures et équipements	0,00 \$
8180	Frais de promotion	3 000,00 \$
8170	Autres	0,00 \$
Total fonctionnement		3 000,00 \$

Comité d'intérêt Persévérance scolaire

Cliquez ici pour revenir à la **table des matières**.



Comité d'intérêt PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE						
Accompagnement COSMOSS			Agent de développement COSMOSS		CSFL	
Chargé de projet transitions scolaires			Répondant CLC			
CHANGEMENT SOUHAITÉ	STRATÉGIE	ACTION	Numéro de stratégie	PORTEUR	AN 2	AN 3
Favoriser l'éveil à la lecture chez les 0-9 ans	Éveil à la lecture	Éveil à la lecture avec Picotine	#352	Maison de la Famille	10 500,00 \$	- \$
Les citoyens (adultes et enfants), les entreprises, les organismes et les élus parlent de leur milieu positivement et avec fierté.	Informers les jeunes des forces et des beautés de notre MRC.	La grand-mère aux livres	#191	Commission culturelle (Amélie)	3 940,00 \$	1 600,00 \$
Instaurer des collaborations entre les entreprises locales et les partenaires.	Permettre aux jeunes de se familiariser à la réalité de différents métiers afin de les amener à préciser leurs projets scolaires et professionnels.	Visites des métiers avec la Maison des jeunes	#180	Maison des Jeunes de 3P	1 162,00 \$	2 000,00 \$
Les intervenants font plus confiance à leur clientèle, à leur pouvoir d'agir, à leur potentiel et voient l'individu dans sa globalité.	Se concerter pour avoir une meilleure compréhension et une intervention plus spécifique aux besoins liés aux transitions scolaires.	Transitions scolaires	#338 (bonification #403)	COSMOSS	23 676,00 \$	11 338,00 \$
Les adolescents et les adultes sont en mesure d'identifier leurs sources de stress et d'anxiété.	Apprendre à se connaître, à mettre ses limites.	Journée sensibilisation en Santé mentale	#272	Univers Emploi (Christian Nadeau)	13 000,00 \$	6 500,00 \$
Les jeunes s'expriment sur ce qui les motive à persévérer dans la vie, à l'école. Par le biais d'une forme d'expression artistique, le slam, ils travaillent la langue française dans le plaisir tout en se questionnant sur leurs motivations.	Organiser des activités en lien avec les Journées de la Persévérance scolaire	Les jeunes s'expriment à l'égard de la persévérance scolaire	#405	Commission culturelle de la MRC	7 467,00 \$	3 800,00 \$
Encourager la lecture en dynamisant l'espace de lecture que représente la bibliothèque municipale et en outillant les familles et les bénévoles à animer des activités autour de la lecture.	Favoriser l'appropriation des bibliothèques par le milieu et outiller les familles et des bénévoles pour animer des activités autour du livre.	La communauté, les familles et les jeunes s'impliquent dans l'animation de nos bibliothèques	# 406	La Commission culturelle de la MRC	15 110,00 \$	13 513,00 \$
Plus de parents se sentent outillés pour accompagner leur jeune en difficultés d'apprentissage	Soutenir les parents dans l'accompagnement de leur enfant ayant des besoins spéciaux liés à l'apprentissage.	Accompagnement des parents dont les enfants ont des besoins spéciaux liés à l'apprentissage	#408	Le Centre alpha et l'école Sainte-Marie	9 767,00 \$	3 654,00 \$
Partenaire COSMOSS	Personne représentant l'organisation	Adresse courriel	Numéro de téléphone et poste	Notes		
COSMOSS régional Bas-Saint-Laurent	Maxime Boucher, Agent d'accompagnement et de liaison régionale	boucher.m@aventuriersdefants.org	418-551-3076			
COSMOSS Les Basques	Audrey Plouffe, Coordinatrice Interim (Flora Charlet)	coordoncosmosbasques@gmail.com	418-851-6098 ou 418-863-7709	postcompagnement COSMOSS local		
Centre Alpha des Basques	Julie Ouellet, Directrice	caeb1934@hotmail.com	418-851-4088			
Maison de la Famille des Basques	Claudia Lagacé, animatrice Laurie Vaillancourt, Directrice	mdfbasquesanimation@outlook.com	418-851-2662			
MRC des Basques	Amélie Brière, Agente de développement culturel et des communications	culture@mrcdesbasques.com	418-851-2662			
Commission scolaire Du Fleuve-et-des-Lacs	Christiane Séguin, Directrice des Services complémentaires et de l'adaptation scolaire	christiane.seguin@csfl.qc.ca	418-851-3206 poste 3134			
Centre de la Petite Enfance La Baieine Bricoleuse	Chantal Riou, Psychologue Chantal Riou, Directrice générale par Interim , conseillère pédagogique et responsable RSGMF	cpbaleine.dr@bellnet.ca sgp.baleine@hotmail.com	418-863-7709 poste 2141 418-863-7710, poste 2577 418-851-2795 418-851-2795			
Univers emploi	Myriam, Conseillère jeunesse (Christian Nadeau)	nathalie.dumais@smq-bsl.org	418-314-0404 poste 2503			
Santé Mentale Bas-Saint-Laurent (partenaire ponctuel)	Geneviève Caron-Huot, Directrice adjointe Interim (Nancy Dumont)	nathalie.dumais@smq-bsl.org	418-314-0404, poste 2031 418-723-6416, poste 100			
École secondaire de Trois-Pistoles	Édith Morin, directrice (Interim Olivier Benoit)	Edith.Morin@cs-fl.qc.ca	418-863-7710 poste 3801			

352 Éveil à la lecture avec Picotine

1. **Transformation souhaitée** : Favoriser l’éveil à la lecture chez les 0-9 ans.

2. **Stratégie** : Éveil à la lecture.

3. **Objectif** :

- ✓ Conscientiser les parents à l’importance de la lecture chez les jeunes
- ✓ Faire du modeling aux parents et leur permettre de développer des compétences en lecture
- ✓ Offrir des animations de lecture pour les parents et leurs enfants
- ✓ Stimuler l’intérêt pour la lecture et l’écriture, à la fois chez l’enfant et le parent
- ✓ Favoriser les partenariats entre bibliothèques dans la réalisation d’un projet commun
- ✓ Favoriser la gratuité et l’accessibilité des activités offertes à la population
- ✓ Amener les enfants à fréquenter davantage leur bibliothèque

4. **Porteurs** : La Maison de la Famille, en collaboration avec la Commission scolaire du Fleuve et des Lacs, le CISSS des Basques, le réseau biblio, l’agente de développement culturel de la MRC des Basques, CPE la Baleine Bricoleuse

5. **Déroulement** :

An 1 : Picotine, l’animatrice en lecture à domicile de la Maison de la Famille, développera au printemps 2017 un nouveau volet à son offre de service, celui de faire du renforcement en lecture auprès des jeunes du 1er cycle du primaire, ainsi que du modeling aux parents. Le volet éveil à la lecture pour les petits de 2-5 ans, en collaboration avec des références de l’intervenante en stimulation précoce du CISSS, se poursuivra également. L’idée est de susciter l’intérêt pour la lecture chez l’enfant, et d’amener le parent à y voir un avantage pour la réussite éducative de son jeune. Nous souhaitons intensifier l’aide auprès des élèves en difficulté, toujours dans un contexte d’intervention à domicile, en proposant des lectures partagées selon ses intérêts, des activités ludiques autour de la lecture pour favoriser les apprentissages et développer le goût de la lecture. Il y a même une possibilité de poursuivre durant l’été pour éviter aux jeunes de perdre des acquis. Pour le parent, il est prévu de recenser des outils qui les aideront à accompagner leur jeune dans la lecture. L’aide financière accordée pour le volet 3 (5 250 \$) servira à offrir ce service jusqu’en décembre 2017.

Avec la présente demande pour l’année 2, nous voulons poursuivre les activités de janvier à juin 2018.

Notre objectif est de visiter huit enfants par semaine, sur tout le territoire des Basques. En septembre 2017, nous prévoyons rencontrer les enseignants du premier cycle du primaire, afin de les informer de ce nouveau service et le promouvoir aux familles. Présentement, des maillages sont déjà faits avec les parents du groupe l’Entrain pour le nouveau volet, et quatre familles en situation de vulnérabilité sont déjà inscrites.

Afin de bonifier l’offre de service en éveil à la lecture, la Maison de la Famille désire aussi s’inspirer de l’initiative « Passeport lecture » développée au Témiscouata, dans le but d’augmenter les visites à la bibliothèque des jeunes de 2 à 12 ans. À chaque visite, l’enfant cumule une étampe à apposer dans son carnet de lecture, et après un certain nombre de visites, entre 5 et 8 selon le groupe d’âge, il se mérite un livre neuf, offert par la bibliothèque. Les livres seraient fournis par la Fondation de l’Alphabétisation, via leur programme « La lecture en cadeau », et lorsque la banque de livres sera épuisée, nous ferons des demandes d’aide financière à la municipalité et autres organisations sensibles à la cause des enfants. Les jeunes pourraient également recevoir une étampe lors de la visite de Picotine, pour les encourager à poursuivre le service. La promotion du « Passeport lecture » se fera par le biais des écoles primaires, une fois que les bibliothèques seront ouvertes à participer au projet.

Au cours de cette année, il sera aussi possible d’acheter deux nouveaux Croque-livres pour les disposer dans des municipalités différentes des Basques. Picotine s’assurera de les garnir avec des dons des familles toute l’année, et de redonner le flambeau à la municipalité à la fin de l’année, pour que l’action se pérennise.

Une activité sera prévue dans les municipalités pour inaugurer le Croque-livres et en faire la promotion.

Pour l’année 2018-2019, nous prévoyons poursuivre et consolider ces trois actions (Picotine, Passeport lecture et l’ajout d’autres Croque-livres dans d’autres municipalités)

6. **Personnes visées par cette stratégie** :

Les enfants âgés entre 0 et 12 ans de la MRC des Basques et leurs parents.

555 enfants du primaire (incluant le préscolaire)

150 enfants âgés en 1 et 4 ans

7. **Indicateurs de changement**

- ✓ Les jeunes en situation de vulnérabilité reçoivent une lecture à domicile chaque semaine et renforcent leurs compétences en lecture.

- ✓ Les parents s’impliquent davantage dans les activités de lecture de leurs enfants.
- ✓ 6 bibliothèques municipales participent au projet « Passeport lecture ».
- ✓ Les jeunes fréquentent plus les bibliothèques municipales.
- ✓ 4 croque-livres sont présents sur le territoire des Basques.

8. Réflexion sur la pérennité :

La Maison de la Famille s’engage à intégrer l’offre de Picotine à travers sa programmation régulière, mais en concentrant ses efforts seulement envers les familles présentant une situation de vulnérabilité. Toutefois, les animations seront sans doute plus espacées que lorsqu’un financement était présent, puisqu’il faudra trouver d’autres sources de financement pour les frais de déplacement. Pour le « Passeport lecture », la Maison de la Famille s’engage à remettre chaque année les livres gratuits reçus de la Fondation de l’alphabétisation aux bibliothèques participantes. Le « Passeport lecture » sera disponible en fichier PDF, et les bibliothèques pourront se faire des copies maison pour donner aux jeunes. L’étampe fournie se conservera dans le temps, en y ajoutant seulement de l’encre. Pour ce qui est des croques-livre, cette action sera facile à pérenniser puisqu’un porteur sera désigné pour chaque municipalité.

9. Budget an 2 financé par le MESS

Postes	Dépenses	Budget octroyé
8100	Salaires	6 608,00 \$
8120	Avantages sociaux	1 322,00 \$
8130	Honoraires	90,00 \$
8140	Frais de déplacement	1 000,00 \$
8150	Fournitures et équipements	1 380,00 \$
8160	Formation	0,00 \$
8180	Frais de promotion	100,00 \$
8170	Autres	0,00 \$
	Total fonctionnement	10 500,00 \$
Contribution partenaire		
Fonds solidarité inclusion sociale		
	Postes divers	11 768,00 \$

191 La grand-mère aux livres 

1. **Transformation souhaitée** : Les citoyens (adultes et enfants), les entreprises, les organismes et les élus parlent de leur milieu positivement et avec fierté.
2. **Stratégie** : Informer les jeunes des forces et des beautés de notre MRC.
3. **Objectif** : Développer la fierté collective des citoyens
4. **Porteur** : Commission culturelle de la MRC des Basques
Collaborateurs officiels : MRC Les Basques / Municipalités (Terrains de jeux et bibliothèques) / Réseau-Biblio du Bas-Saint-Laurent / COSMOSS

5. **Déroulement** :

La Grand-mère aux livres présente chaque été, depuis bientôt 4 ans, dans les terrains de jeux et les bibliothèques du territoire, 4 à 5 animations autour du livre. Des thèmes en lien avec les Clubs de lecture du Réseau-Biblio ont été développés (par ex. les étoiles, la création d’histoires), ou encore en lien avec des thématiques de notre milieu (l’agriculture locale, les légendes basques vs les légendes d’ici), ou d’autres sujets (mes personnages préférés, l’Asie, la différence, etc.). Afin d’informer les jeunes des forces et des beautés du territoire et d’ainsi développer leur fierté, nous avons pensé monter une nouvelle série de trois animations autour du livre ou de l’écriture, qui serait en lien avec l’histoire locale (pour la première année), les personnages importants (pour la deuxième année) et notre patrimoine matériel et immatériel (pour la troisième année). Une période de formation la première année permettra à l’animatrice de se familiariser avec les outils numériques dans un but d’animation auprès des enfants. En effet, l’acquisition d’une tablette numérique pour cette série d’animations permettra de multiplier les possibilités d’interaction avec les enfants. La création d’un logo à l’effigie de cette série d’animation permettra de situer l’animation dans un lieu, mais aussi d’annoncer les animations à venir, leurs thématiques. Il s’agit d’un repère pour les enfants. Le logo sera utilisé pour la création d’un parapost (an 2), d’affiches et de signets. Avec l’accord des parents, une série de photographies sera prise à l’an 2 lors des animations pour documenter les activités, enjoliver les affiches, para post ou rapports. Chaque année, le travail consiste principalement à documenter un thème d’animation (donc trois au total) par le biais de recherche et de lecture, et de conceptualiser les activités d’animations pour les enfants de 4 à 11 ans, en proposant une activité par groupe d’âge à la fin de chaque animation. Une bibliographie accompagne chaque animation thématique, qui peut servir à l’animateur, aux enfants ou aux deux. Les animations sont montées pour durer une heure. Chaque activité est complétée par la lecture d’un livre, le passage d’une histoire ou d’un poème, d’une chanson ou de documents en lien avec le sujet présenté. Du matériel visuel, des objets et/ou de la musique servent aussi à l’animation.

6. **Les personnes visées** : Les enfants d’âge préscolaire (4-5 ans) et scolaire (6-11 ans) habitant dans la MRC des Basques. Environ 125 enfants, pour chaque été où sera présentée une animation.

7. **Indicateurs de changement**

- ✓ Thèmes abordés, cohérence entre le contenu et les personnes visées
- ✓ Caractéristiques et intérêt des jeunes participants et non participants
- ✓ Territoire couvert
- ✓ Les jeunes connaissent mieux les forces vives du milieu, ses attraits, son histoire. Ils peuvent nommer des personnages importants des Basques, des éléments marquants de son histoire et identifier des lieux et éléments de son patrimoine

8. **Réflexion sur la pérennité** :

Les animations seront intégrées dans le corpus d’animation de la grand-mère aux livres. Ainsi, les animations seront revisitées, année après année, dans les terrains de jeux. Les frais d’animation seront payés l’été par le biais des activités estivales régulières de la grand-mère aux livres, soit la Commission culturelle, qui est le porteur actuel. Les animations seront aussi offertes à la carte sur le territoire auprès des CPE, des bibliothèques, des garderies et des écoles. Chaque animation aura aussi une fiche qu’il sera possible d’utiliser par les animateurs de terrains de jeux ou autres animateurs du livre sur le territoire.

9. **Budget**

Postes	Dépenses	Budget octroyé
8100	Salaires	1 320,00 \$
8120	Avantages sociaux	200,00 \$
8130	Honoraires	530,00 \$
8140	Frais de déplacement	50,00 \$
8150	Fournitures et équipements	800,00 \$

Notes explicatives :

Résiduel anticipé an 1 : 1 340,00 \$, Budget an 2 : 2 600,00 \$.
Budget total 3 940,00 \$

COSMOSS Les Basques – PLAN D'ACTION 2017-2020

8160	Formation	300,00 \$
8180	Frais de promotion	740,00 \$
8170	Autres	0,00 \$
Total fonctionnement		3 940,00 \$

180 Visite des métiers avec la Maison des jeunes

1. **Transformation souhaitée** : Les jeunes connaissent mieux les métiers.
2. **Stratégie** : Découverte d’entreprises et de métiers
3. **Objectif** : Les jeunes de la MRC se questionnent sur les métiers qu’ils désirent faire dans la vie et les découvrent.
4. **Porteurs** : La Maison des jeunes de Trois-Pistoles sera porteur et les partenaires seront la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs ainsi qu’Univers Emploi.

5. Déroulement :

Les travailleurs de différents domaines sont invités. Suite à cette journée, nous vérifierons avec les jeunes les métiers qui les intéressent et auxquels ils n’ont pas eu d’informations. Nous inviterons alors des travailleurs dans certains de ces métiers/professions qui intéressent les jeunes. Par la suite, nous planifierons des visites d’entreprises de la région. Cela permettra aux jeunes d’avoir une idée plus concrète de certains métiers/professions, en plus des informations précédentes. Les 3 années se dérouleront de la même façon, à la différence dans la troisième année que nous souhaitons faire un « voyage industriel » à Québec, afin de faire visiter et connaître des entreprises que nous n’avons pas en région. Nous allons encore également inclure des métiers existant ici afin de leur faire voir la différence entre le monde rural et le monde urbain.

6. **Personnes visées** : Une quarantaine de jeunes âgés entre 11 et 17 ans

7. Indicateurs de changement :

Contact avec des entreprises locales

- ✓ Nombre de travailleurs ayant visité la MdJ
- ✓ Nombre de visite d’entreprises
- ✓ Métiers découverts par les jeunes
- ✓ Répartition sur le territoire des entreprises

Préciser leurs projets scolaires et professionnels

- ✓ Caractéristiques des jeunes participants et non participants
- ✓ Réponse aux besoins d’exploration des jeunes
- ✓ Nouvelles informations acquises par les jeunes
- ✓ Perception des jeunes d’avoir une idée plus concrète des métiers explorés
- ✓ Stratégies pour permettre aux jeunes de préciser leurs projets

Les jeunes arrivent à choisir dans quel domaine ils veulent faire leurs études.

8. Réflexion sur la pérennité

Nous continuerons de collaborer avec l’école secondaire pour l’information sur les métiers.

Nous continuerons d’inviter les métiers qui intéressent les jeunes et qui n’ont pas été vus durant la demi-journée à l’école secondaire.

Nous continuerons également de faire le « voyage industriel » aux 3 ans en organisant des activités de financement pour ramasser les fonds nécessaires, ce qui est relativement simple à faire pour nous.

9. Budget

Postes	Dépenses	Budget octroyé	Notes explicatives :
8100	Salaires	0,00 \$	<p>Résiduel anticipé An 1 : 800,00 \$, Budget An 2 : 1 000,00 \$, Budget total devrait être de 1 800,00 \$, mais de 1 162,00 \$ parce ventilé seulement pour 1162,00 \$ sur la plate-forme (écart - 638 \$).</p> <p>Rétroaction régionale : À l’an 3, le voyage industriel à Québec ne sera pas soutenu. Il est proposé d’effectuer un voyage auprès d’entreprises du Bas-Saint-Laurent.</p>
8120	Avantages sociaux	0,00 \$	
8130	Honoraires	662,00 \$	
8140	Frais de déplacement	500,00 \$	
8150	Fournitures et équipements	0,00 \$	
8160	Formation	0,00 \$	
8180	Frais de promotion	0,00 \$	
8170	Autres	0,00 \$	
Total fonctionnement		1 162,00 \$	

338 Transitions scolaires (bonification # 403)

1. **Transformation souhaitée** : Les intervenants font plus confiance à leur clientèle, à leur pouvoir d’agir, à leur potentiel et voient l’individu dans sa globalité.
2. **Stratégie** : Se concerter pour avoir une meilleure compréhension et une intervention plus spécifique aux problématiques et aux besoins / appliquer le protocole des transitions scolaire dans les Basques.
3. **Objectif** : Améliorer le bien-être psychologique de l’ensemble de la population. Travailler sur le passage des transitions de vie. Créer la relation avec les familles.
4. **Porteur** : COSMOSS et le Comité des transitions scolaires.

5. **Déroulement** :

Le comité des transitions scolaires existe déjà et se réunit 2 fois par année afin de faciliter la transition vers l’école des petits du préscolaire. Un protocole des transitions est en place.

La première rencontre sert à réviser le protocole et identifier les actions qui seront déployées dans les différentes écoles du territoire afin de faciliter l’entrée scolaire des tout-petits.

Une deuxième rencontre, entre intervenants, sert à faire les transferts personnalisés des enfants présentant des besoins particuliers.

L’agent de développement COSMOSS offre du soutien au travail du comité.

L’objectif central demeure le travail sur les transitions scolaires et le développement de la relation avec les familles et le milieu. Cependant, il est apparu lors des rencontres de travail du grand comité d’intérêt sur la persévérance scolaire que les besoins dépassaient largement la seule survie du comité des transitions scolaires et l’application du protocole de transitions, élaboré dans le Témiscouata, au secteur des Basques. Pour plus de détails, consulter l’annexe présentant les mandats du comité de transition scolaire.

Différents constats ont émergé :

- ✓ Le besoin est criant de remettre en place un comité de transitions fort, dont le leadership est assumé par le milieu scolaire, pour s’assurer de l’adhésion des partenaires interpellés : la CSFL (équipe-école : directions, enseignants, professionnels), le service de garde en milieu scolaire, le CPE, La Maison de la Famille, le Centre Alpha, le CISSS secteur jeunesse.
- ✓ Les actions qui visent la transmission officielle d’informations parent-école-milieu, quant à la première transition au préscolaire, sont tout de même bien implantées et sont aisément transposables dans un protocole.
- ✓ Par contre, il semble nécessaire de mener une réflexion propre au secteur Basques pour éviter d’implanter en « copier-coller » le protocole du Témiscouata sans tenir compte des particularités du milieu et des initiatives qui sont déjà présentes.
- ✓ Les partenaires présents ont identifié le besoin de travailler à l’amélioration des relations entre l’école, la famille et le milieu aux moments des transitions scolaires.
- ✓ La proposition a été faite d’orienter le travail du comité des transitions scolaires vers la centration de l’accompagnement de l’enfant et du parent au cœur de ses préoccupations. Concrètement en mettant en place des moyens et des actions qui favorisent l’amélioration du lien de confiance, de la complémentarité et de la coopération entre l’école, la famille et le milieu, de même que l’amélioration des canaux de communication pour inclure la bienveillance comme posture d’accompagnement.
- ✓ Le besoin d’accompagnement des jeunes dans les microtransitions qui découlent d’une particularité propre au secteur des Basques qui amène les jeunes à changer d’école au courant de leur parcours primaire, mais également au courant de leur secondaire pour les jeunes qui fréquentent les écoles de Saint-Jean-de-Dieu et transféreront à Trois-Pistoles. Le besoin d’ouvrir le comité des transitions scolaires vers les transitions subséquentes et déterminantes du préscolaire au primaire, puis au secondaire, et finalement à la vie active.
- ✓ L’importance de placer un calendrier de rencontres plus intensif qui tienne compte des étapes pour arriver aux objectifs poursuivis a été soulignée.
- ✓ La possibilité de développer au sein du comité des transitions scolaires des réponses aux enjeux mis en lumière par d’autres actions COSMOSS en lien, telles que le portrait des 21 + et la transition à la vie active des jeunes ayant des limitations, ou l’accompagnement des parents qui soutiennent le parcours scolaire d’un enfant ayant des troubles d’apprentissage.
- ✓ Actualiser et adapter les outils existant avec la TEVA et l’intégrer dans un protocole qui comportera un calendrier d’action annuel sur le modèle du protocole de la 1re année.

La charge de projet comprend :

-l’accompagnement du comité de travail des transitions scolaires
Cela s’inscrit dans la stratégie de la politique de la réussite éducative entre l’école et la communauté. L’objectif est d’accompagner les transitions scolaires de l’entrée scolaire à la vie active. Le chargé de projet complétera son mandat, pour plus de cohérence, avec les tâches relatives au projet d’accompagnement des parents porté par le Centre-Alpha et le déploiement et l’actualisation du portrait des 21 + dans le cadre de la transition à la vie active TEVA.

6. Personnes visées

10 personnes (intervenants et directions). Les directions d’écoles et les conseillères pédagogiques du préscolaire, les agentes de soutien pédagogique du CPE, l’orthophoniste et l’intervenante en stimulation précoce du CISSS, le CRDI ainsi que la Maison de la Famille des Basques.

7. Indicateurs de changement

- ✓ Meilleures transitions entre le préscolaire et l’école.
- ✓ Entrée scolaire réussie.
- ✓ L’appréciation des parents des activités et des mesures mises en place.

8. Réflexion sur la pérennité

Accompagner le comité vers une organisation autonome de leurs rencontres.

Le fait que la ressource engagée soit rattachée à la CSFL va permettre que certains des mandats soient récupérés à la fin du plan d’action.

De plus, l’action est pensée pour que la ressource conçoive et mette en place des protocoles. Elle s’assurera aussi que chaque protocole ait un leader qui initie le renouvellement des étapes et des actions associées au protocole. Finalement, la ressource va travailler pour que les organisations participantes intègrent dans leur convention de gestion ou dans leurs règlements généraux des engagements concrets pour faciliter les transitions des jeunes. Finalement, tous ces mandats de travail sont en cohérence avec la Stratégie 0-8 ans du gouvernement dans le cadre de la Politique de la réussite éducative.

9. Budget

Postes	Dépenses	Budget octroyé
8100	Salaires	0,00 \$
8120	Avantages sociaux	22 701,00 \$
8130	Honoraires	0,00 \$
8140	Frais de déplacement	300,00 \$
8150	Fournitures et équipements	500,00 \$
8160	Formation	0,00 \$
8180	Frais de promotion	100,00 \$
8170	Autres	75,00 \$
Total fonctionnement		23 676,00 \$

Notes explicatives :

Résiduel anticipé an 1 : 0 \$, Budget an 2 : 75,00 \$, Bonification 23 601,00 \$, Budget total 23 676,00 \$

Salaire : 28 heures * 23 \$ (avec avantages sociaux) * 47 semaines = 3268 \$

Rétroaction régionale : Encouragement à accompagner les organisations pour qu’elles intègrent la préoccupation des transitions scolaires dans leurs documents officiels respectifs.

An 3 : 11 263 \$

Salaire 10 363 \$ (21 heures * 23,5 \$ * 21 semaines)

Frais de déplacement 300 \$

Fournitures : 500 \$

Promotion : 100 \$

272 Journée de sensibilisation en santé mentale

1. **Transformation souhaitée** : Les gens identifient leurs zones de pouvoir et mettent en place les changements dont ils ont besoin
2. **Stratégie** : Activité de sensibilisation des adultes et adolescents aux sujets qui touchent la santé mentale.
3. **Objectif** : Améliorer le bien-être psychologique de l’ensemble de la population
4. **Porteurs** : Univers Emploi, à travers son mandat persévérance scolaire et autonomisation, sera porteur de cette stratégie. La Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, la Maison des jeunes de Trois-Pistoles, le CISSS, le Périscope des Basques et la Maison de la famille seront des partenaires.

5. Déroulement :

Une journée de formation, sous forme d’ateliers et de conférences, adressées aux adultes et adolescents sera organisé à l’automne 2017 et les automnes subséquents. De 30 à 100 personnes sont visées chaque année. Des sujets touchant la santé mentale à travers les saines habitudes de vie seront à l’honneur, ainsi que des sujets touchant la persévérance scolaire. Une conférence pour tous, le matin, un dîner gratuit, un service de garde gratuit et un choix d’ateliers en après-midi seront offerts. Le tout se déroulera dans les locaux de l’école secondaire un samedi de novembre. Un comité chargé d’organiser la journée et de choisir les conférenciers sera formé d’une personne d’Univers Emploi, d’une personne de l’école ou de la Commission scolaire, d’une intervenante de la Maison de la famille et d’une autre personne du CISSS ou du Périscope des Basques. Quatre rencontres seront nécessaires pour établir le projet et les divers intervenants seront libérés par leurs organismes respectifs pour ces rencontres ainsi que pour la journée même de l’activité.

6. **Personnes visées** : Les adultes et adolescents. De 30 à 100 personnes par année.

7. Indicateurs de changement :

Journée de formation sous forme d’ateliers-conférences

- ✓ Type de journée organisée
- ✓ Contenu abordé – lien avec la santé mentale, l’identification des sources de stress et d’anxiété et mettre ses limites
- ✓ Cohérence entre les contenus et les personnes visées
- ✓ Caractéristiques des participants et des non-participants
- ✓ Apprentissages réalisés
- ✓ Perception des participants de pouvoir mieux identifier leurs sources de stress et d’anxiété
- ✓ Réinvestissement des apprentissages dans le quotidien

Les personnes présentes à l’activité seront sondées à la fin de la journée pour leur degré d’appréciation et un suivi auprès des volontaires sera fait quatre mois plus tard pour vérifier si des choses apprises dans les formations ont été mises en place par les participants.

8. Réflexion sur la pérennité :

Impliquer divers acteurs du milieu et créer un partenariat entre plusieurs organismes mobilisés par les problématiques de santé mentale. Dans le Kamouraska, une initiative semblable a été rendue durable par le fait que les partenaires, devant le succès de l’événement, travaillent en synergie pour maintenir l’activité vivante chaque année. Inspirons-nous donc des pratiques gagnantes!

9. Budget

Postes	Dépenses	Budget octroyé
8100	Salaires	0,00 \$
8120	Avantages sociaux	0,00 \$
8130	Honoraires	10 000,00 \$
8140	Frais de déplacement	800,00 \$
8150	Fournitures et équipements	0,00 \$
8160	Formation	0,00 \$
8180	Frais de promotion	1 200,00 \$
8170	Autres	1 000,00 \$
Total fonctionnement		13 000,00 \$

Notes explicatives :

L’événement n’a pas eu lieu à l’an 1.

Résiduel anticipé an 1 : 6 500,00 \$, Budget an 2 : 6 500,00 \$, Budget total 13 000,00 \$

Honoraires : Tarifs des conférenciers invités.

Suggestions : Nancy Doyon (1800 \$), Josyane Jean (800 \$), Karène Laroque (2000 \$) ou Hélène Allard (1600 \$)

Rétroaction régionale : Investir des énergies en amont et en aval des conférences pour maximiser l’impact. Attention à la cohérence avec le public visé parents/adolescents.

405 Les jeunes s’expriment à l’égard de la persévérance scolaire

1. **Transformation souhaitée** : Les jeunes s’expriment sur ce qui les motive à persévérer dans la vie, à l’école. Par le biais d’une forme d’expression artistique, le slam, ils travaillent la langue française dans le plaisir tout en se questionnant sur leurs motivations.
2. **Stratégie** : Organiser des activités en lien avec les Journées de la Persévérance scolaire
3. **Objectif principal** : Valoriser la parole des jeunes dans le cadre d’une activité artistique portant sur leurs raisons personnelles de persévérer.
4. **Porteur** : La Commission culturelle de la MRC des Basques (municipalités, organismes culturels, artistes) en collaboration avec la direction de l’école secondaire de Trois-Pistoles, Édith Morin et les directions de l’école secondaire Sainte-Marie de Saint-Jean-de-Dieu et de la Maison familiale rurale du KRTB à Saint-Clément.
5. **Déroulement** : Projet interdisciplinaire en collaboration avec Les Compagnons de la mise en valeur du patrimoine vivant de Trois-Pistoles, les professeurs et les élèves des écoles secondaires des Basques, en vue de présenter un spectacle de slam lors des journées de la persévérance scolaire 2019 et 2020.

Le projet comporte 3 volets, dont deux seraient financés par Cosmoss :

Le premier volet consiste en la coordination des ateliers en collaboration avec les professeurs et Les Compagnons de la mise en valeur du patrimoine vivant. Il visera à recruter les jeunes, préparer les ateliers et arrimer le contenu pédagogique donnée en classe avec le contenu des ateliers. Le 2e volet consiste à préparer et diffuser un spectacle en lien avec la thématique de la persévérance scolaire lors des JPS 2019, dans un mode d’expression orale jeune et dynamique. Le projet sera répété en 2020 avec l’aide d’autres bailleurs de fonds.

Le dernier volet, l’apprentissage scolaire, est porté par l’école. Les enseignants de français assureront la prestation de contenu préparatoire au projet et l’évaluation en classe. Ce volet pédagogique sera arrimé à trois ateliers d’écriture et de prestation orale donnés par des artistes de la parole et financés par le biais de l’Entente de développement culturel de la MRC. Les jeunes auront à s’exprimer sur leurs défis scolaires, leurs problèmes de la vie courante, ce qui les décourage, les motivent, etc. La pertinence du projet de slam à l’école réside dans la prise de parole des jeunes sur un sujet qui les touche particulièrement, la persévérance scolaire. Le projet se démarque, car il allie un mode d’expression jeune et dynamique, il peut être reproduit et subventionné une fois mis sur pied, il touche des matières enseignées tout en demeurant une activité ludique et il permet aux élèves de lier cette expérience aux apprentissages scolaires. Dix classes de secondaires I à IV et en adaptation peuvent participer directement au projet, ce qui représente plus de 175 élèves âgés de 12 à 21 ans. Ce projet s’arrime aussi au projet visant les transitions scolaires, puisqu’il intégrera les élèves du 1er cycle de Saint-Jean-de-Dieu à ceux de 2e cycle de Trois-Pistoles.

Les honoraires couvrent le temps passé en dehors des classes pour monter une activité modulable selon les différents niveaux et les programmes tout en respectant les compétences à acquérir associées à chacun d’eux et qui pourra s’inscrire dans les programmes de Culture à l’école. L’activité une fois inscrite dans Culture à l’école pourra par la suite est reprise par les écoles d’ici et du reste du Québec (pérennité). Un travail avec les 3 écoles et les professeurs est donc requis. Du temps est aussi prévu pour travailler la demande dans Culturel à l’école et pour informer les professeurs de cet outil peu utilisé. Qui plus est, 30 ateliers seront donnés à plus de 175 élèves en plus du temps de préparation individuelle avec les élèves en prévision du spectacle, ce qui explique qu’il y ait beaucoup de temps en ressources humaines requis.

Le financement demandé couvrira les honoraires des Compagnons et des slameurs. Ils assureront l’organisation du projet et à l’arrimage du contenu pédagogique donné par les enseignants. Cette portion inclut aussi une logistique importante, car 30 ateliers seront donnés dans trois écoles. Les heures consacrées directement aux ateliers de création avec les élèves sont financées par l’Entente de développement culturel (MRC + ministère de la Culture et des Communications). La portion préparation, installation, temps de déplacement et déplacements seraient payés par Cosmoss.

Échéancier

Août-septembre : Rencontres professeurs

Septembre-octobre : Préparation des ateliers et logistique (30 ateliers à donner)

Novembre-décembre-janvier : Ateliers (30 ateliers à donner)

Février : Préparation spectacle, promotion, générale et spectacle JPS + débriefing

6. **Personnes ciblées** : 250 élèves (environ 150 jeunes de l’école secondaire (secondaire 1-5) de Trois-Pistoles et les 30 jeunes environ de secondaire 2 à Saint-Jean-de-Dieu et une dizaine d’élèves de la MFR et en réadaptation)

7. Indicateurs de changement :

Indicateurs de mise en œuvre

- Nombre de jeunes participants
- Nombre de Slams performés
- Nombre de personnes recevant les Slams
- Intégration du projet dans l'école
- Pérennisation du SLAM par les Compagnons de la Mise en valeur du Patrimoine

Indicateurs d'effets :

- Augmentation de la motivation scolaire des jeunes
- Sentiment de valorisation des jeunes participants
- Apprentissages réalisés par les jeunes
- Sujets abordés lors des Slams

8. Réflexion sur la pérennité :

Une fois bien rodé, le projet s'inscrira comme nouvelle activité offerte dans le cadre de Culture à l'école et ainsi pourra être repris par les écoles des Basques, mais aussi partout au Bas-Saint-Laurent et au Québec. On assure ainsi un continuum de services. Le programme Culture à l'école permet aux écoles d'aller chercher 75 % du financement nécessaire pour faire venir des artistes en leurs murs pour des ateliers ou projets spécifiques. L'an 2 servira à assurer cette pérennité et à établir les contacts nécessaires entre la Commission scolaire, les Compagnons de la mise en valeur du Patrimoine Vivant de Trois-Pistoles et le programme Culture à l'école.

Les Compagnons ont manifesté un intérêt à organiser avec l'aide du budget Culture à l'école un concours de slam annuel à l'école secondaire dans le cadre de leur programmation des Samedis de conter. Ils feront venir annuellement un slameur qui en plus de son spectacle du samedi viendrait faire des ateliers à l'école.

9. Budget an 2

Postes	Dépenses	Budget octroyé
8100	Salaires	0,00 \$
8120	Avantages sociaux	0,00 \$
8130	Honoraires	6 867,00 \$
8140	Frais de déplacement	0,00 \$
8150	Fournitures et équipements	100,00 \$
8160	Formation	200,00 \$
8180	Frais de promotion	300,00 \$
8170	Autres	0,00 \$
Total fonctionnement		7 467,00 \$
Contribution partenaire		
Ville de Trois-Pistoles		
8130	Honoraires	2 300,00 \$

Notes explicatives :

Honoraires incluant la logistique, la coordination, la préparation des ateliers, les suivis, le spectacle, les déplacements : 6 867 \$ (+ 2300 \$ payé par l'EDC pour la portion en classe uniquement, environ 30 ateliers (ce montant de l'EDC ne couvre pas la préparation, déplacement, etc. qui serait couvert par Cosmass))

Fournitures = 100 \$ (pour le spectacle)

An 3 : 3800 \$

Honoraires : incluant la logistique, la coordination, une partie de la préparation des ateliers, les suivis, le spectacle, une partie des déplacements : 3 400 \$ (+ environ 4 500 \$ payé par Culture à l'école = cachets selon leurs barèmes)

Promotion : 300 \$

Fournitures = 100 \$ (pour le spectacle)

406 La communauté, les familles et les jeunes s’impliquent dans l’animation de nos bibliothèques

1. **Transformation souhaitée** : Encourager la lecture en dynamisant l’espace de lecture que représente la bibliothèque municipale et en outillant les familles et les bénévoles à animer des activités autour de la lecture.
2. **Stratégie** :
3. **Objectif principal** : Favoriser l’appropriation par le milieu des lieux d’apprentissage et de savoir que sont les bibliothèques municipales et outiller des parents, des grands-parents et des bénévoles pour animer des activités autour du livre. Par ces activités nous souhaitons que les bénévoles et les familles prennent conscience de leur rôle de modèle et des impacts qu’ils peuvent avoir dans l’éveil à la lecture des enfants.
4. **Porteur** : La Commission culturelle de la MRC des Basques (municipalités, organismes culturels, artistes) en collaboration avec le Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent et les bibliothèques municipales.

5. **Déroulement** :

Dans le cadre des portraits que nous avons réalisés en 2016 pour l’élaboration du PAS, un constat a émergé pour l’enjeu persévérance scolaire. 3 écoles du territoire et 4 terrains de jeux ne fréquentent jamais leur bibliothèque municipale. Ces bibliothèques ont été accompagnées par l’agente culturelle pour avoir des horaires plus adaptés aux familles. Mais leur espace physique doit encore être travaillé et leur contenu (livres) adaptés.

Une enquête a été menée dans les camps de jours estivaux par la Grand-Mère aux livres en 2017 pour identifier les activités de loisir culturel souhaitées par les jeunes. Il est ressorti des constats auxquels nous essayons de répondre dans l’action ci-dessous.

Cette action comporte trois volets : des trousse de lecture, des formations et des journées portes ouvertes. Ces actions seront mises en œuvre par une ressource déjà existante, soit la Grand-Mère aux livres (voir stratégie 191).

-Dans un premier temps, la ressource aura à reproduire 10 trousse d’éveil à la lecture ÉLÉ et Lili et Cricri en collaboration avec les concepteurs des trousse. Ces trousse seront accessibles aux bibliothèques et à la Maison de la famille des Basques qui devront se les prêter. Le Réseau-Biblio pourra s’occuper des rotations. L’objectif étant de faciliter l’accès à du matériel d’animation dans les milieux. La ressource devra s’approprier le matériel et le présenter dans le milieu sous forme de démonstration et d’animation pilote (dans le cadre des journées portes ouvertes ou non). Il y aura transfert des connaissances auprès des bénévoles de bibliothèques et de services de garde. Avec le milieu, par le biais d’une rencontre avec les bibliothèques, le Réseau-Biblio, la Maison de la famille et les services de garde, un mécanisme de prêts de trousse sera mise en place de même qu’un plan de promotion des trousse d’éveil à la lecture auprès des familles et services de garde.

-Dans un deuxième temps, la ressource devra organiser une série de formations en technique d’animation autour du livre et faire la promotion d’outils d’animation déjà existants. Notamment des activités d’éveil à la lecture avec des trousse ÉLÉ et Lili et Cricri, et toutes les autres trousse existantes du Réseau-Biblio. Aucune formation de ce type n’est disponible présentement au Réseau-Biblio. Ces formations répondent à un besoin nommé par le milieu et permettront d’améliorer les habiletés en animation, développer des stratégies d’animation appropriée à son public, augmenter sa confiance en soi et maîtriser différents outils d’animation. Plusieurs bibliothèques des Basques n’offrent pas d’animation autour du livre dans leurs heures régulières d’ouverture. Les responsables des bibliothèques ont été rencontrés par l’agente culturelle de la MRC des Basques en 2017 et plusieurs bénévoles ont manifesté l’intérêt d’animer des activités autour du livre à condition d’être plus outillés. Un suivi serait fait auprès des personnes qui auront suivi la formation pour connaître l’application qu’ils en font. Il sera également possible de vérifier auprès des participants des journées porte ouverte dans les bibliothèques, si leur participation a été encouragée par la formation offerte en amont. Une collaboration du Réseau-Biblio est envisagée pour certains livres de même qu’une collaboration avec Culture Bas-Saint-Laurent pour la formation dans le milieu et l’aide des bibliothèques pour la protection des livres (plastification).

-Finalement, la ressource accompagnera les bénévoles des bibliothèques et de futurs citoyens « animateurs » dans l’organisation et la réalisation d’une journée de type « portes ouvertes » à la bibliothèque. Les bibliothèques participantes dévoileront à cette occasion l’aménagement de leur nouveau coin-lecture destiné aux enfants.

La communauté sera interpellée pour organiser et animer des activités autour des livres, de la lecture ou toute autre forme d’activités de littératie pour rendre le lieu plus accueillant pour les enfants. Le guide Trousse d’outils pour expérimenter de nouveaux usages culturels et communautaires dans votre bibliothèque, développé par le Réseau-Biblio du Bas-Saint-Laurent et le Conseil de la culture, servira de référence pour la ressource engagée. Ce sera aussi l’occasion de tâter le terrain avec les bibliothèques et les organismes du milieu (terrain de jeux, garderie scolaire, garderie en milieu familial, maison de la famille, etc.) pour voir leur intérêt à animer leur clientèle et pour rendre la bibliothèque plus accessible aux organismes. Si tel est le cas,

ces responsables d’organismes seraient interpellés pour suivre une formation du Réseau Biblio et ainsi être en mesure d’accompagner un groupe dans une bibliothèque, de manière autonome, en dehors des heures régulières d’ouverture. Ces organismes « bibliothécaires » et/ou « animateurs » auraient alors accès au local, pourraient y tenir des activités et pourraient effectuer le prêt et le retour de livres.

L’an 1 comporte une formation grand public avec l’animatrice de la Bibliothèque de Rivière-du-Loup (250 \$) plus du temps de formation pour la ressource avec l’ancienne animatrice des troussees ÉLÉ de Rimouski-Neigette et de la Vallée de la Matapédia. L’an deux comporte une animation avec la célèbre équipe Les P’tits mot-dits (environ 2500 \$ journée complète, incluant déplacement et repas et hébergement) ou deux formations avec les créateurs de marionnettes (Témiscouata) du livre.

Août 2018 : Entretiens et rencontres avec anciens intervenants (Culture BSL, Réseau-Biblio, Biblio St-Paul-de-La Croix, Cabano), appropriation du dossier

Septembre 2018 : Rencontre avec Réseau-Biblio et bibliothèques des Basques Montage des troussees

Octobre 2018 à février 2019 : Accompagnement du milieu (organismes, biblio, citoyens), Diffusion des troussees, formation des bénévoles, aménagement des coins lecture.

Mars 2019 : Journées portes ouvertes

Avril 2019 : Bilan et suivis

Toutes les activités de cette action, développées par la communauté pour les jeunes ou par les jeunes pour la communauté, contribueront à dynamiser le rapport aux livres entretenu par les jeunes et leur famille. Elles contribueront à stimuler l’intérêt nécessaire au développement des compétences en littératie et la persévérance des jeunes dans leur parcours scolaire.

Cette action serait soutenue sur deux ans, afin de bien créer l’ouverture entre les bibliothèques, les organismes et les citoyens à collaborer ensemble sur des projets d’éveils et d’apprentissage, d’implanter le réflexe d’interpeller la communauté dans l’offre d’activités participatives autour de la littératie et afin de créer l’habitude, chez les citoyens et les organismes dédiés à l’enfance, de fréquenter ce lieu de savoir et d’apprentissage. Suite aux deux éditions, les bénévoles des bibliothèques auront acquis suffisamment d’aisance pour répéter l’expérience de manière autonome et pour proposer une offre d’activités récurrentes. Nous ciblons le nombre de bibliothèques participatives à trois par an sur une base volontaire.

6. Personnes rejointes :

7. Indicateurs de changement :

Nombre de journées portes ouvertes réalisées, Nombre de personnes présentes

Type d’activité, Place de la lecture au sein de la journée porte ouverte

Nombre de formations offertes, Stratégie de suivi des formations, Nombre de troussees mises en circulation, Utilisation des troussees, Stratégie pour soutenir de déploiement des troussees, Profil des personnes utilisant les troussees

Indicateurs d’effets :

Augmentation de la fréquentation des bibliothèques par les familles, les écoles et les organismes, Augmentation de l’intérêt des jeunes pour la lecture

Augmentation de la collaboration des bibliothèques, des organismes et des citoyens sur des projets d’éveils et d’apprentissage en lecture, Augmentation des habiletés en animation de lecture des personnes formées, Augmentation des outils d’éveil à la lecture disponible pour les familles

- 8. Réflexion sur la pérennité :** À la suite des deux années d’accompagnement des milieux et du déploiement des formations en animation de lecture, les citoyens et les bénévoles seront à même de poursuivre de manière autonome l’offre d’animation dans les bibliothèques. Les compétences développées permettront également de réinvestir dans d’autres projets culturels l’expérience vécue. Les coins de lecture et d’animation aménagés resteront un atout considérable pour l’attractivité des bibliothèques participantes et faciliteront l’appropriation des lieux par les citoyens. Les adultes ayant pris part au projet, parents et grands-parents, auront davantage pris conscience de leur rôle de modèle et des impacts qu’ils peuvent avoir dans l’éveil à la lecture des enfants. Les troussees d’Éveil à la lecture et à l’écriture circuleront dans les bibliothèques et pourront servir autant aux intervenants, qu’aux bénévoles et aux parents.

9. Budget :

Postes	Dépenses	Budget octroyé
8100	Salaires	7 360,00 \$

COSMOSS Les Basques – PLAN D'ACTION 2017-2020

8120	Avantages sociaux	0,00 \$
8130	Honoraires	600,00 \$
8140	Frais de déplacement	500,00 \$
8150	Fournitures et équipements	5 750,00 \$
8160	Formation	500,00 \$
8180	Frais de promotion	400,00 \$
8170	Autres	0,00 \$
Total fonctionnement		15 110,00 \$

An 3 : 13 513 \$

Salaire et charges sociales : 6463 \$ (275 heures * 23,5 \$)

30 heures programmation et logistique des formations et temps de

30 h rencontre partenaires et démonstration trousse dans le milieu

30 h logistique de roulement des trousse et suivis

135 heures pour les portes ouvertes (45 h par activité * 3)

50 heures évaluation et pérennité

Fournitures : 3 750 \$ pour les coins lecture (1 250 \$ pour matériel et/ou

Frais de déplacement : 400 \$

Formation : 2 500 \$

Promotion : 400 \$

Notes explicatives :

Honoraires : 600 \$ (Création d'un guide de montage des trousse par ressource MRC Riki-Neigette)

Salaire et charges sociales : 7360 \$

320 heures x 23 \$ = 7360 \$

30 h prise de connaissance du dossier et suivis avec biblios et personnes qui ont fait les projets portes

ouvertes et trousse (partage connaissance), 30 h achats

matériel et montage trousse, 180 heures portes ouvertes (60

heures par biblio * 3biblios), 39 heures rencontre partenaires

et démonstration des trousse dans le milieu et promotion, 40

heures programmation et logistique des formations et temps

de formation et promotion.

Fournitures : 5750 \$

3750 \$ pour les coins lecture (1 250 \$ pour matériel et/ou

meuble x3bibliothèques)

2000 \$: 100 \$ x 10 x 2 (8 ÉLÉ et 2 Lili et cricri)

Rétroaction régionale : Félicitation pour cette stratégie bien complète d'éveil à la lecture qui s'inspire des autres territoires et des apprentissages propres aux Basques.

408 Accompagnement des parents dont les enfants ont des besoins spéciaux liés à l’apprentissage

1. **Transformation souhaitée** : Plus de parents se sentent outillés pour accompagner leur jeune en difficultés d’apprentissage
2. **Stratégie** :
3. **Objectif** : Soutenir les parents dans l’accompagnement de leur enfant présentant des conditions particulières liées à l’apprentissage. Développer des stratégies communes de communication et de mobilisation pour les parents faibles lecteurs ou ayant eux-mêmes des difficultés liées à l’apprentissage. Assurer une continuité de service entre l’accompagnement scolaire et l’accompagnement du Centre-Alpha pour les jeunes ayant des difficultés d’apprentissage.
4. **Porteur** : Le Centre-Alpha et la directrice de l’école Sainte-Marie de Saint-Jean-de-Dieu en collaboration avec le comité persévérance scolaire de COSMOSS

5. **Déroulement** : Le constat fait par le Centre Alpha suite à l’implantation du service d’accompagnement à domicile de la période de leçons et devoirs pour les familles est le suivant : une grande majorité des parents qui ont fait une demande de service avaient un enfant présentant des difficultés d’apprentissage (avec ou sans diagnostic). L’organisme a constaté également que ces parents souhaitaient être mieux outillés pour accompagner leur enfant dans son parcours scolaire et soutenir ses apprentissages au quotidien, en adaptant leurs stratégies à la condition particulière de celui-ci. Les parents déploraient aussi l’absence de liens entre l’approche développée par les professionnels du milieu scolaire auprès de leur enfant et les services obtenus par l’organisme communautaire.

L’objectif premier est donc de définir et normaliser un mécanisme permettant d’arrimer l’accompagnement offert aux parents et à l’enfant par les professionnels impliqués auprès de la famille et provenant du milieu scolaire, de la santé et du communautaire. L’initiative vise également à développer un langage et des moyens communs, pour permettre aux parents d’adapter leurs stratégies à la condition de leur enfant, dans le soutien du parcours scolaire de leur enfant et/ou dans les activités de la vie quotidienne. Et ainsi favoriser le développement de la mobilisation et des compétences parentales, par une plus grande cohérence entre le vécu scolaire de l’enfant et son vécu au sein du noyau familial.

Cette courroie sera créée en partenariat avec les interlocuteurs concernés par l’action directe auprès de l’enfant ainsi qu’avec la direction des services concernés, afin de favoriser un changement de pratique durable. Les modalités de travail interorganisations seront définies clairement afin d’en garantir la pérennité et d’étendre l’expérience à d’autres organisations du milieu.

Concrètement, nous allons déployer un protocole dans une école pilote, celle de Saint-Jean-de-Dieu, avant de le déployer dans d’autres écoles intéressées notamment à l’école secondaire.

Nous voyons le besoin de travailler un protocole officiel permettant de mettre en contact les intervenants auprès de l’enfant et sa famille et définir les modalités de transmission de l’information dans le respect de la vie privée.

Nous souhaitons également que les formations offertes dans le milieu aux professionnels de l’éducation et de la santé puissent être disponibles également aux familles et aux organismes communautaires qui ont un intérêt, afin que les acteurs gravitant autour de l’enfant partagent un langage et travaillent de manière cohérente (des places de type « auditeur libre »).

Nous souhaitons travailler à normaliser une pratique isolée qui consiste à offrir au parent d’être accompagné par une personne significative de son choix, lors des rencontres qui traitent du plan d’intervention (PSI, PSII) développé pour soutenir son enfant, par exemple, intervenante du Centre Alpha.

Acquérir des trousseaux de matériel de soutien aux apprentissages pouvant être utilisés par l’intervenante en contexte de modélisation auprès des parents et de l’enfant à la maison, pour permettre aux parents d’expérimenter ces aides souvent disponibles à l’école avant de déboursier de l’argent pour leur acquisition à la maison. Le Centre-Alpha viendra bonifier l’enveloppe en déboursant le même montant financier que COSMOSS pour l’achat de matériel destiné aux familles.

6. **Personnes rejointes** :

7. **Indicateurs de changement** :

Indicateurs de mise en œuvre

Types de modalités de travail interorganisations définies, Nombre de jeunes concernés, Nombre d’intervenants ayant été mis en contact, Développement d’un protocole entre les organisations, les organismes communautaires sont mieux outillés pour accompagner les familles par rapport à leur préoccupation scolaire.

Indicateurs d’effets

Développement d’un langage commun entre les intervenants, Augmentation de la cohérence dans les interventions entre le milieu scolaire et les organismes du milieu, Augmentation de la capacité des parents à accompagner leur jeune tout au long du parcours scolaire

8. Réflexion sur la pérennité

Un protocole est établi pour accompagner les liens entre l’école et les organismes accompagnant les familles dont les enfants ont besoin de plus de suivi.

Le Centre-Alpha est mieux outillé pour son accompagnement auprès des familles.

9. Budget an 2

Postes	Dépenses	Budget octroyé
8100	Salaires	0,00 \$
8120	Avantages sociaux	0,00 \$
8130	Honoraires	7 567,00 \$
8140	Frais de déplacement	200,00 \$
8150	Fournitures et équipements	2 000,00 \$
8160	Formation	0,00 \$
8180	Frais de promotion	0,00 \$
8170	Autres	0,00 \$
Total fonctionnement		9 767,00 \$
Contribution partenaire		
Centre Alpha des Basques		
8150	Fournitures	2 000,00 \$

Notes explicatives :

Honoraires : 7 heures * 23 \$ (avec avantages sociaux) * 47 semaines = 7 567 \$
 Même ressource que pour l’action
 Frais déplacement : 200 \$
 Fournitures (matériel enfant difficulté centre alpha) : 2000 \$
 2000 \$ Centre alpha (achat de matériel pour les familles)

An 3 : 3654 \$

Honoraires : 7heures * 23,5 \$ * 21 semaines = 3454 \$

Frais de déplacement : 200 \$

295 Le Maillon (bonification # 399)

1. **Transformation souhaitée** : Les familles et les adultes vulnérables demandent de l’aide ce qui entraîne une diminution de leur isolement.
2. **Stratégie** : Mettre en place des services de proximité.
3. **Objectif** : Rejoindre les familles et les adultes vulnérables du territoire.
4. **Porteur** : Table chantier tricoté serré
Collaborateurs : la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, Univers-Emploi, Cosmoss 0-100 les Basques, le CISSS BSL Centre hospitalier de Trois-Pistoles, la MRC des Basques, le Centre d’action bénévole des Basques, le service en travail de rue et service en intervention de milieu

N.B. : Nous souhaitons dans la prochaine année revoir la composition des membres de la Table chantier tricoté serré afin d’aider à la pérennité de cette approche. Nous venons de faire une demande au Centre de Prévention suicide du KRTB pour que l’intervenante responsable du dossier des sentinelles puisse se joindre à nous.

5. **Déroulement** **Quoi?**

Le Maillon est né du besoin des intervenants des Basques de rejoindre leurs concitoyens très isolés. Une concertation autour de cet objectif s’est développée afin de mettre en place une approche citoyenne. Le Maillon, inspiré d’un modèle existant dans le milieu scolaire au Nouveau-Brunswick depuis près de 20 ans déjà, s’est taillé une place dans la MRC afin de répondre à toute personne qui a un besoin et qui souhaite obtenir de l’aide.

Depuis ses débuts, cette approche citoyenne est liée au concept de « Citoyen-Maillon », que l’on retrouve dans quelques municipalités de notre MRC. Un « Citoyen-Maillon » est une personne vers qui celles et ceux dans le besoin peuvent se tourner pour obtenir de l’aide. Ce pilier doit faire preuve d’engagement, d’écoute, de respect, de solidarité, de confidentialité et d’absence de jugement, doit connaître et utiliser le Répertoire des ressources et doit nécessairement donner l’information requise sans agir comme un intervenant. L’ultime souhait derrière cette approche est qu’il y ait au final un tissu social tissé serré dans les communautés et que tout le monde connaisse les ressources et les services disponibles. Nous constatons que, de plus en plus, l’intérêt se développe et les gens voient en le Maillon un système par et pour les citoyens où le bien-être des personnes est réellement au cœur des préoccupations.

Pour bien comprendre ce qu’est le Maillon, voici ses fondements philosophiques :

- le projet vise à rendre les nombreux services disponibles, plus accessibles et moins intimidants à ceux qui en auront besoin;
- il est basé sur des valeurs de solidarité, de confidentialité et d’absence de jugement;
- le Citoyen-Maillon est une personne dont la motivation première est d’aider ses concitoyens;
- le Répertoire des ressources est l’outil incontournable, car il liste les ressources disponibles au niveau local, régional et même au national.

Un identifiant Maillon a été créé et le porter représente un gage de la disponibilité de la personne.

N.B. *Ça fait déjà quelques années que nous travaillons sur ce concept d’entraide dans notre MRC. Il ne faut pas se cacher en disant que la bouchée de vouloir déployer dans la communauté ce type d’approche demande beaucoup d’attention afin d’assurer la sécurité des citoyens que nous souhaitons aider. Nous avons eu beaucoup de rencontres avant d’en arriver à un consensus unanime au niveau du déploiement de cette approche citoyenne. Dans le but de miser sur la sécurité des citoyens une vérification des antécédents judiciaires est faite. Le plan d’action stratégique arrive juste à point, car l’ensemble des partenaires Cosmoss 0-100 ans les Basques s’entend pour dire que le temps est venu d’investir pour finaliser la structure du Maillon dans notre communauté.*

Mise en œuvre

Avec le temps, nous avons pris conscience des avantages de nous joindre à de nouvelles personnes. Dans un futur rapproché, nous souhaitons que les municipalités, les pharmacies, les salons de coiffure et dépanneurs soient pourvus du Répertoire des ressources. Nous souhaitons également mettre à contribution le Répertoire des ressources à toutes les organisations offrant des services dans les Basques. Un déploiement au niveau scolaire est également prévu. Pour vous donner une meilleure idée du déploiement de cette action à long terme, voici la description des tâches à effectuer pour les trois prochaines années :

- An 1** : Durant la période estivale, un comité d’encadrement va faire des démarches pour l’embauche d’une ressource humaine;
- dès le début du mois septembre le chargé de projet sera en poste 14 heures par semaine;
 - nous souhaitons créer une synergie étroite entre le travailleur de rue, l’intervenante de milieu et le chargé de projet;

- le chargé de projets assurera le lien avec l'équipe d'animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs responsable du déploiement du MAILLON dans les écoles primaires et secondaires du secteur des Basques (*la capsule vidéo financée par la MRC et la CS viendra faciliter ce déploiement*), l'intervenante au SARCA à la Formation générale aux adultes (Basques et Témiscouata) jouera un rôle majeur dans ce déploiement étant sur les deux comités de déploiement;
 - une réunion mensuelle de la Table chantier tricoté serré (*revoir la composition*);
 - formations pour les nouveaux Maillons;
 - promotion de l'approche Maillon (*communiqués, Facebook, entrevues à la télévision + radio, dépliants, affiches, matériels promotionnels, etc.*)
 - finaliser les démarches avec la MRC des Basques pour l'hébergement du Répertoire des ressources sur leur site Internet;
 - déployer l'approche Maillon dans 50 % des municipalités des Basques;
 - déployer le Répertoire des ressources dans les salons de coiffure, les dépanneurs et les pharmacies ouverts à l'approche Maillon;
 - déployer le Répertoire des ressources dans différents réseaux (santé, scolaire, communautaire, employabilité et Sûreté du Québec) dans le but de bien les outiller pour leur travail;
 - mise à jour en continu du Répertoire des ressources à l'aide de tous les utilisateurs;
 - mettre en place une structure de communication pour les Maillons à la fois simple et efficace;
 - établir des liens avec le Maillon du Témiscouata et du Nouveau-Brunswick;
 - organiser en collaboration avec le Maillon du Témiscouata la journée Maillon du 1er juin;
 - participation au Salon de la famille et des aînés;
 - création d'outils d'évaluation pour les différents réseaux dans le but d'évaluer la portée de cette action.
- N.B. Un incontournable, on souhaite prendre soin des Maillons donc améliorer nos liens de communication.

An 2 :

- le chargé de projet aura 7 heures pour la poursuite de son travail;
 - poursuite du lien serré de collaboration entre le travailleur de rue, l'intervenante de milieu et le chargé de projet;
 - une réunion mensuelle de la Table chantier tricoté serré;
 - formation(s) au besoin pour de nouveaux Maillons;
 - promotion de l'approche Maillon (*communiqués, Facebook, entrevues à la télévision + radio, dépliants, affiches, matériels promotionnels, etc.*)
 - finaliser le déploiement de l'approche Maillon dans les municipalités des Basques;
 - poursuivre le lien avec le Maillon du Témiscouata et du Nouveau-Brunswick;
 - poursuivre la collaboration avec le Maillon du Témiscouata pour la journée Maillon du 1er juin;
 - débiter le déploiement de l'approche Maillon dans les différents clubs sociaux et les organismes communautaires;
 - déploiement et analyse des outils d'évaluation;
 - mise à jour en continu du Répertoire des ressources à l'aide de tous les utilisateurs.
- N.B. : Toujours avoir en tête « prendre soin des Maillons », car ils sont le cœur de cette approche.

An 3 :

- le chargé de projets aura 7 heures pour la poursuite de son travail;
 - poursuite du lien serré de collaboration entre le travailleur de rue, l'intervenante de milieu et le chargé de projet;
 - une réunion mensuelle de la Table chantier tricoté serré;
 - formation(s) au besoin pour de nouveaux Maillons;
 - promotion de l'approche Maillon (*communiqués, Facebook, entrevues à la télévision + radio, dépliants, affiches, matériels promotionnels, etc.*)
 - poursuivre des liens avec le Maillon du Témiscouata et du Nouveau-Brunswick;
 - poursuivre la collaboration avec le Maillon du Témiscouata pour la journée Maillon du 1er juin;
 - finaliser l'approche Maillon dans les différents clubs sociaux et les organismes communautaires;
 - déploiement et analyse des outils d'évaluation;
 - mise à jour en continu du Répertoire des ressources à l'aide de tous les utilisateurs.
- N.B. : Toujours avoir en tête « prendre soin des Maillons », car ils sont le cœur de cette approche.

Devant l'engouement des citoyens et des partenaires pour le projet Maillon (voir bilan de mise en œuvre an 1), ils nous semblent importants de continuer les travaux amorcés au déploiement de différents réseaux (communauté, municipal, institutionnel, scolaire, entreprises, etc.), afin de poursuivre la belle lancée de la dernière année. Plus nous serons en mesure de développer de solides réseaux plus notre objectif de rejoindre des familles et des adultes vulnérables pourra être atteint. Lorsque l'agente de développement et les partenaires impliqués au projet ont à prendre des décisions le réflexe de penser à la

pérennité de l’approche citoyenne est toujours présent et continuera de l’être jusqu’à la fin. Les partenaires qui sont autour de la table à dessin sont convaincus que cette approche est à quelques pas de faire toute une différence dans notre communauté. Concrètement, nous souhaitons maintenir à l’an 2 et à l’an 3 le budget de l’an 1 afin de finaliser les ancrages et de travailler sur la pérennité de l’action afin que ce projet puisse se poursuivre sans financement à la fin du Plan d’action stratégique.

De plus à l’an 2, la ressource humaine devra travailler en étroite collaboration avec les deux directrices des Chambres de commerce (voir stratégie 402) à déployer l’approche citoyenne Maillon dans les entreprises. Elle devra également travailler de concert avec les animateurs de la vie spirituelle et d’engagement communautaire de la commission scolaire dans le but de contribuer au déploiement de cette approche dans les différentes écoles du territoire.

Qui?

Le chargé de projet, en collaboration avec les membres de la Table chantier tricoté serré, aura à voir à la poursuite du déploiement sur l’ensemble du territoire des Basques de l’approche Maillon. L’objectif d’ici trois ans est de créer une structure solide dans le but d’assurer la pérennité après le financement.

Où?

Sur l’ensemble du territoire des Basques.

6. **Personnes visées** : Plusieurs personnes sont ciblées par cette stratégie, on pourrait même dire plusieurs réseaux. Dans le but de mieux comprendre, voici le déploiement que nous prévoyons faire d’ici 2020 :

Volet 1 : Les approches citoyennes

- ✓ Citoyens Maillons dans la communauté et dans certains milieux de travail
- ✓ Bureaux municipaux
- ✓ Salons de coiffure
- ✓ Dépanneurs
- ✓ Organismes communautaires et clubs sociaux

Volet 2 : Les approches interventions

- ✓ Personnel de la santé (CISSS, Pharmacies, Ambulances)
- ✓ Personnel du milieu scolaire
- ✓ Personnel du milieu communautaire
- ✓ Personnel en employabilité
- ✓ Personnel de la Sûreté du Québec

7. Indicateurs de changement :

Volet MRC des Basques et les 11 bureaux municipaux :

La première année, nous souhaitons mettre en place une structure de base dans le monde municipal :

- On parle ici que :
 - o la dernière mise à jour du Répertoire des ressources soit disponible sur le site Internet de la MRC des Basques;
 - o les 11 bureaux municipaux aient sur leur site Internet un hyperlien qui redirige automatiquement sur le site Internet de la MRC où est hébergé le Répertoire des ressources;
 - o les 11 bureaux municipaux ont au moins un employé Maillon qui a reçu la formation d’une demi-journée N.B. : il serait intéressant de développer un outil pour la collecte des données suivantes :
 - Est-ce que la personne :
 - comprend bien la philosophie Maillon et son approche?
 - se sent bien outillée pour venir en aide à ses citoyens et plus particulièrement aux familles et adultes vulnérables de sa communauté?
 - comprend bien le Répertoire des ressources?

N.B. Un questionnaire d’évaluation sera fait dans le but de vérifier le taux d’utilisation du Répertoire des ressources.

Volet Citoyen Maillon :

Suite à la formation d’une demi-journée que les citoyens reçoivent pour devenir Maillon, il serait intéressant de développer un outil pour la collecte des données suivantes :

- Est-ce que la personne :
 - o comprend bien la philosophie Maillon et son nouveau rôle dans sa communauté et/ou dans son milieu de travail?

- se sent bien outillée pour venir en aide aux familles et adultes vulnérables?
- portera son identifiant?
- comprend bien le Répertoire des ressources?
- souhaite être en lien avec les autres citoyens Maillons?
- maîtrise la grille de statistiques?

Volet salons de coiffure et dépanneurs

Une tournée de ces commerces sera effectuée dans le but de présenter l'approche Maillon aux propriétaires intéressés. Chaque commerce ouvert à cette approche citoyenne recevra un Répertoire des ressources.
N.B. Un questionnaire d'évaluation va être fait dans l'objectif de vérifier l'utilité de cet outil.

Volet scolaire

L'approche Maillon sera déployée dans le réseau scolaire (primaire et secondaire) la première année à l'aide des animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire (AVSEC) de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs. On pourra quantifier facilement le nombre de jeunes rejoints et impliqués.

Volet mobilisation

Nous souhaitons revoir l'effectif de Table chantier tricoté serré dans le but de maximiser le déploiement sur l'ensemble du territoire des Basques. Chaque année, il sera facile de quantifier le nombre de partenaires impliqués.

Volet Répertoire des ressources

À la demande générale, déploiement du Répertoire des ressources dans tous les réseaux (communautaire, santé, éducation, employabilité et la Sûreté du Québec) dans le but d'outiller les travailleurs à mieux aider leur clientèle.
N.B. Un questionnaire d'évaluation va être fait dans le but de vérifier le taux d'utilisation de cet outil.
N.B. Nous allons être en mesure d'évaluer le nombre de partenaires qui collaborent à sa mise à jour de ce document.

Nombre de maillons

Nombre de milieux ayant des maillons (scolaire, santé, communautaire, affaires)

Nombre de municipalités ayant des maillons

Nombre de références faites par les maillons

8. Réflexion sur la pérennité

Nous sommes persuadés que lorsque la structure de cette approche sera bien ancrée dans chaque communauté et connue par l'ensemble de la population, il sera facile pour les membres de la Table du chantier tricotée serrée d'assurer la suite des travaux. « Un pour tous, tous pour un ». Il faut être solidaire si on souhaite venir en aide à l'ensemble de nos citoyens dans le besoin.

À l'an 3, la ressource humaine finalisera les encrages dans les différents réseaux et veillera à assurer une pérennité de ces différents mandats. Plusieurs scénarios pourront prendre forme tels que : la poursuite de l'engagement des partenaires du Comité Tricoté serré, l'implication pour le volet des entreprises des deux Chambres de commerce, l'intérêt d'un organisme à élargir son offre de service, etc. Peut-être le scénario final choisi pour la suite, l'important sera que la ressource humaine accompagne bien chaque acteur impliqué dans la pérennité du projet dans le but que tout le monde comprenne bien son rôle et ses différentes responsabilités.

La ressource réalisera à l'an 3 un cahier de charge pour faciliter la transition des mandats avec l'organisme porteur suite à son départ fin 2019.

9. Budget an 2

Postes	Dépenses	Budget octroyé
8100	Salaires	14 000,00 \$
8120	Avantages sociaux	2 240,00 \$
8130	Honoraires	0,00 \$
8140	Frais de déplacement	800,00 \$
8150	Fournitures et équipements	0,00 \$
8160	Formation	500,00 \$
8180	Frais de promotion	1 800,00 \$

Notes explicatives :

Résiduel anticipé an 1 : 0 \$, Budget an 2 : 10 120,00 \$,
Bonification 9 810,00 \$, Budget total 19 930,00 \$

Bonification an 2 : 9810 \$
 Salaire : 8200 \$ 14 h/semaine X 20 \$/l'heure = X 9 semaines + 7 heures * 20 \$/ l'heure * 41 semaines (total de 50 semaines à 14h heure par semaine avec l'action existante)
 Avantages sociaux : 1310 \$
 Frais de déplacement : 300 \$ (500 \$ octroyés au PAS)

COSMOSS Les Basques – PLAN D'ACTION 2017-2020

8170	Autres	590,00 \$
Total fonctionnement		19 930,00 \$

An 3 : 3483 \$

Salaire : 1882 \$

(Salaire total voulu pour l'action 14 heures/semaine X 20 \$/l'heure = 280 \$ X 21 semaines = 6762 \$. Mais 4880 \$ sont octroyés au PAS d'où une balance à demander de 1882 \$)

Il est important de préciser que pour cette dernière année, la ressource humaine sera engagée de juillet 2019 à décembre 2019.

Avantages sociaux : 301 \$

Frais de déplacement : 300 \$ (200 \$ octroyés au PAS)

Formation : 500 \$

Promotion : 100 \$ (500 \$ prévus au PAS)

Autres : 400 \$ (Journée Maillons du 1er juin)

301 Milieu de vie – La Maison le Puits (bonification # 385)

1. **Transformation souhaitée** : Les familles et les adultes vulnérables demandent de l'aide ce qui entraîne une diminution de leur isolement.

2. **Stratégie** : Mettre en place des services de proximité

3. **Objectif** : Rejoindre les familles et les adultes vulnérables du territoire

4. **Porteur** : La Maison le Puits, avec l'aide CISSS BSL Centre hospitalier de Trois-Pistoles

Collaborateurs : Commission scolaire, Maison de la famille des Basques, L'Éveil des Basques, Service Accès-Emploi, CISSS BSL Centre hospitalier de Trois-Pistoles, Centre d'action bénévole des Basques, Cuisine Collective « Croc-Ensemble » des Basques, Maison des jeunes de Trois-Pistoles et Univers Emploi.

5. **Déroulement** :

Cette action va se dérouler à la Maison le Puits, organisme sans but lucratif venant en aide aux plus démunis de la MRC des Basques situé à Trois-Pistoles et présent dans la communauté depuis 33 ans déjà. Sa structure de fonctionnement n'est pas conventionnelle puisqu'elle est financée uniquement par les dons des citoyens (vêtements, articles de cuisine et de sports, jouets, etc.). De plus, il n'y a aucune dépense au niveau salarial, car l'ensemble de sa main d'œuvre agit à titre de bénévole. On parle ici d'une cinquantaine de bénévoles actifs, ce qui est considérable pour une MRC comme celle des Basques. La vente des biens permet à l'organisme d'offrir un service de dépannage alimentaire 52 semaines par année, de coordonner la campagne des paniers de Noël et d'offrir différentes formes d'aide à la communauté. Tout le monde peut aller magasiner au comptoir vestimentaire de la Maison le Puits et tout le monde a intérêt à le faire. Plus il y aura une diversité au niveau de la clientèle, plus les familles qui sont dans un cercle de pauvreté et les personnes dépassées par une situation passagère auront le réflexe d'utiliser les services de cet organisme.

Des gestionnaires de différentes organisations offrant des services dans la MRC des Basques acceptent que leurs intervenants se déplacent pour faire la promotion de leurs services auprès de la clientèle de la Maison Le Puits. Des intervenants vont donc aller à tour de rôle à la Maison le Puits à la rencontre de familles et adultes qui pourraient avoir besoin des services de leurs organisations. Cette action nous permettra donc de rejoindre une clientèle non présente dans les différents services d'aide.

Les membres du conseil d'administration de la Maison le Puits souhaitent ouvrir leurs portes aux organisations de la communauté dans le but que leur clientèle soit informée des différents services qu'on retrouve dans la MRC des Basques. Lorsqu'on regarde les résultats de la recherche « *Aller du bord de l'exclusion* », on constate qu'une approche de proximité favorise d'abord le contact humain. Ça fait déjà quelques années que les partenaires se concertent pour trouver les meilleures façons de rejoindre les familles et les adultes vulnérables de notre territoire. L'offre de la Maison le Puits devient une opportunité pour les organisations qui souhaitent mettre en place un changement de pratique pour rejoindre une nouvelle clientèle.

- Notez qu'une première expérience a été tentée en novembre et décembre 2016 par l'intervenante SARCA de la Formation générale aux adultes de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, qui est allée présenter ses services.

Voici en résumé ce qui s'est passé : une dizaine de jours avant la présence de l'intervenante SARCA, un trac promotionnel a été placé dans le sac de chaque client de la Maison le Puits. Elle s'est installée à l'entrée du comptoir vestimentaire dans le but d'accueillir les gens. Les bénévoles travaillant à la caisse lui ont posé des questions dans le but de mieux comprendre l'offre de service de l'éducation des adultes. Ces bénévoles seront désormais de bons multiplicateurs pour la clientèle et aussi pour leurs proches. Elle a distribué une quarantaine de dépliants. Est-ce que ça valait le déplacement? OUI! Une mère dans la vingtaine accompagnée de deux de ses enfants en bas âge lui a posé plusieurs questions. La dame n'était pas disposée à ce moment pour la rencontrer, mais elle a précisé qu'elle allait lui téléphoner. Après deux jours seulement, la dame en question a communiqué avec l'intervenante SARCA pour prendre rendez-vous pour elle et son conjoint. Résultats de cette rencontre, la dame fait un retour aux études et son conjoint a l'intention de s'inscrire au cours de lancement d'entreprise. Cette jeune famille de quatre enfants a désormais un nouveau projet de vie. Elle dit avoir également donné de l'information sur d'autres organisations telles que Cuisine collective « Croc-Ensemble » des Basques et le Centre d'action bénévole des Basques. On voit très bien avec ce projet pilote demande de la part de l'organisation qui est sur place une belle ouverture pour faire la promotion de la brochette de services disponibles sur le territoire.

Cette action n'est pas difficile à mettre en place, mais demande une bonne structure dès le départ.

An 1 :

- Formation d'un comité approche de proximité (il va être important de travailler sur l'approche de la clientèle, le respect de la culture de la Maison Le Puits, sur les préjugés en lien avec la pauvreté, sur la mise en place d'un horaire réaliste et sur la création d'un outil d'évaluation) ;
- Vérifier l'intérêt des partenaires à participer à cette approche de proximité ;
- Se procurer un présentoir au logo de la Maison Le Puits pouvant afficher l'horaire de présence des organisations incluant une section pour ranger les dépliants des services ;
- Faire la promotion de ce nouveau service à la population (affiches, dépliants, communiqués, Facebook, médias, etc.) ;

- Poursuivre la campagne bas-laurentienne des préjugés en lien avec la pauvreté. Nous souhaitons avoir un sac réutilisable avec le logo de la Maison le Puits et l’une des bandes dessinées réalisées lors de la campagne de lutte aux préjugés bas-laurentienne. Il serait bien de croiser à l’épicerie des personnes de classes sociales différentes qui amènent fièrement leurs denrées alimentaires dans un sac réutilisable de la Maison le Puits.

An 2 :

- Poursuivre les rencontres du comité approche de proximité (évaluation et bonification de la façon de faire) ;
- Vérifier s’il y a des nouveaux partenaires intéressés à se joindre à cette approche de proximité ;
- Faire un horaire pour l’année ;
- Poursuivre la promotion de ce nouveau service (affiches, dépliants, communiqués, Facebook, médias, etc.) ;
- Poursuivre la campagne des préjugés en lien avec la pauvreté bas-laurentienne.

An 3 :

- Poursuivre les rencontres du comité approche de proximité (évaluation et bonification de la façon de faire) ;
- Vérifier s’il y a des partenaires intéressés à se joindre à cette approche de proximité ;
- Faire un horaire pour l’année ;
- Poursuivre la promotion de ce nouveau service (affiches, dépliants, communiqués, Facebook, médias, etc.) ;
- Poursuivre la campagne des préjugés en lien avec la pauvreté bas-laurentienne.

Cette action est plus complexe que ce qui a été anticipé. Le développement et la mise en place d’une l’approche de milieu, qui vise à rejoindre une clientèle éloignée des services en permettant la présence dans les locaux de l’organisme d’intervenants provenant d’organisations externes, appelle les dirigeants de la Maison le Puits à se doter d’un cadre de référence. Celui-ci permettra de définir les modalités et les règles de fonctionnement de ce partenariat entre la Maison le Puits et les organismes intéressés par cette approche de proximité. La Maison Familiale et Rurale du KRTB et la Maison des jeunes de Saint-Jean-de-Dieu ont fait part de leur intérêt à accueillir dans leurs locaux des intervenants sociaux grâce au cadre de référence qui sera créé.

La Maison le Puits, qui repose sur l’engagement bénévole depuis sa fondation, a depuis le mois de janvier 2018 fait l’embauche d’une directrice à temps partiel. Nous souhaiterions soutenir la Maison le Puits pour qu’elle puisse ajouter au mandat de son employée la mise en place d’une structure pour le déploiement de cette approche de proximité à l’intérieur de son comptoir vestimentaire. Le financement demandé couvrirait les honoraires de cette employée pour le temps consacré spécifiquement au déploiement de cette action.

L’employée aura à travailler en étroite collaboration avec les membres du sous-comité composé de la CSFL secteur adulte, Centre Alpha des Basques, le service en travail de rue et du CISSS BSL Centre hospitalier de Trois-Pistoles pour définir et rédiger les règles de fonctionnement et les outils de gestion, présenter le cadre de référence aux bénévoles de la Maison Le Puits et aux organismes impliqués pour le valider et en faire la promotion, afin de susciter leur adhésion et en assurer la pérennité.

Des heures seront réservées au suivi du déploiement du cadre de gestion de l’initiative et à l’implantation de l’approche de milieu, afin d’en évaluer la portée et documenter cette pratique dans le but que ce projet pilote devienne une source de référence pour d’autres initiatives. Cette action s’arrime également à l’action de l’approche Citoyenne Maillon, puisque la directrice de la Maison le Puits a démontré de l’intérêt à suivre la formation pour devenir citoyenne Maillon. La mise en place de services de proximité à la Maison le Puits vise à réduire l’isolement et rapprocher la clientèle vulnérable des services offerts dans la communauté.

6. Personnes visées : Les familles et des adultes vulnérables des Basques surtout celles qui ne sont pas suivies.

7. Indicateurs de changement

Changements de pratique :

- ✓ La Maison Le Puits ouvre ses portes aux autres organismes.
- ✓ Nombre d’organisation venue pour présenter leurs services
- ✓ Nombre de personnes rencontrées (approximation), nombre de dépliants distribués
- ✓ Qualité des rencontres effectuées
- ✓ Les partenaires développent ensemble une stratégie pour rejoindre les familles et les adultes vulnérables du territoire dans un même lieu.
- ✓ Moyens concrets pour développer une stratégie commune de rejoindre les familles
- ✓ Types de stratégies développées
- ✓ Partenaires impliqués dans cette stratégie

- ✓ Lieux choisis, facilité d’accès pour les adultes vulnérables
- ✓ Gestes/moyens concrets mis en place pour rejoindre les personnes
- ✓ Perception des intervenants de mieux rejoindre les personnes
- ✓ Les intervenants font la promotion de l’ensemble des services disponibles et réfèrent au besoin
- ✓ La Maison Familiale et Rurale du KRTB et la Maison des jeunes de Saint-Jean-de-Dieu ont fait part de leur intérêt à accueillir dans leurs locaux des intervenants sociaux grâce au cadre de référence qui sera créé.

Comment savoir si cette approche fonctionne? Nous devons nous prévaloir d’un outil d’évaluation. À chaque fois qu’une organisation sera à l’horaire, l’intervenant aura la responsabilité de compléter une grille de quelques questions. Voici le type de questions qu’on pourra y retrouver : le nombre de dépliants distribués, le nombre de personnes à qui l’intervenant a parlé des services de son organisation, le nombre de personnes à qui l’intervenant a parlé d’autres services (l’intervenant aura à cocher un secteur d’activité tel que : scolaire, santé, employabilité, alimentation, etc.)

Toutes les organisations participantes à cette action devront demander à leurs intervenants de développer le réflexe de poser la ou les question(s) suivante(s) à leur nouvelle clientèle : Vous avez reçu l’information de nos services à quel endroit? Qui vous a remis notre dépliant?

8. Réflexion sur la pérennité :

La mise en place de ce nouveau service mobilisera au départ du temps pour la structure de fonctionnement et la promotion. Cette action n’est pas coûteuse, mais peut être porteuse d’une nouvelle approche efficace pour le recrutement de la clientèle dans le besoin. Si les résultats sont au rendez-vous comme les partenaires le souhaitent, la pérennité ne sera pas menacée, car le temps investi par les intervenants sera rentable. En trois ans, nous souhaitons mettre en place une structure simple et faire connaître à la population en général ce nouveau service de proximité dans l’objectif que les organismes intéressés par cette approche l’intègrent à leur offre de services. Bref, lorsque le service sera bien connu, cette action pourra se poursuivre sans argent à l’exception du temps en ressource humaine investie déjà par chaque organisme collaborateur.

Après le financement COSMOSS si cette action s’avère bénéfique pour la clientèle les dirigeants de la Maison le Puits s’engagent à poursuivre ces différentes approches de proximité dans leur comptoir vestimentaire. La mise en place de ce type de services nécessite au départ du temps pour mettre en place la structure et les modalités de fonctionnement. Nous sommes convaincus que si ces services sont bien déployés, il a plus de chance d’être apprécié par l’équipe de bénévoles qui œuvrent pour cet organisme. Le fait de prendre le temps de développer adéquatement, grâce à une ressource humaine à l’interne, ces nouveaux services sont donc un gage qu’ils soient maintenus dans le temps. Lors de la 3e année, des communications seront faites pour promouvoir ce type de services, mais aussi pour étudier les conditions gagnantes d’une telle approche pour pouvoir le déployer dans d’autres lieux et d’autres municipalités.

9. Budget an 2

Postes	Dépenses	Budget octroyé
8100	Salaires	0,00 \$
8120	Avantages sociaux	0,00 \$
8130	Honoraires	2 300,00 \$
8140	Frais de déplacement	500,00 \$
8150	Fournitures et équipements	300,00 \$
8160	Formation	0,00 \$
8180	Frais de promotion	782,00 \$
8170	Autres	100,00 \$
Total fonctionnement		3 982,00 \$

Notes explicatives :

Résiduel anticipé an 1 : 282,00 \$, Budget an 2 : 500,00 \$, bonification : 3 200,00 \$, Budget total 3 982,00 \$

An 2 320 \$

Honoraires : 100 heures * 23 \$/h av sociaux compris : 2300 \$

Fournitures : 300 \$ (pour faire un espace de présentation pour les répertoires Maillon)

Promotion : 500 \$

Autre : 100 \$ frais de convivialité

Rétroaction régionale : L’action est intéressante. Les frais de déplacement des intervenants sur le territoire ne sont pas soutenus. Il est possible d’utiliser le montant prévu pour bonifier un autre aspect du projet.

Les frais d’honoraires sont accordés pour l’an 2 seulement.

An 3 : 1550 \$

50 heures de travail * 23 \$/h av sociaux compris) 1150 \$

Promotion : 300 \$)

Autre : 100 frais de convivialité

336 Salon de la famille et des aînés

1. **Transformation souhaitée** : Les organisations se connaissent mieux et développent des liens pour mettre en place des activités intergénérationnelles. Toute la communauté augmente son sentiment de responsabilité, soutient les parents et pose des actions concrètes en lien avec le développement des enfants.
2. **Stratégie** : Faire un salon de la famille et des aînés.
3. **Objectif principal** : Faire connaître les services de la communauté. Profiter des structures existantes pour s'inspirer, diffuser et consolider des projets intergénérationnels qui répondent aux besoins de la communauté.
4. **Porteur** : La municipalité de St-Clément, qui accueille l'événement en octobre 2017, et le comité organisateur de l'événement.

5. Déroulement

Qui?

La Municipalité de St-Clément, en collaboration avec un groupe de partenaires, souhaite organiser un Salon de la famille et des aînés. Un comité s'est formé, regroupant l'agent de développement de St-Clément, deux conseillères municipales de St-Clément et une de Ste-Françoise, l'organisatrice communautaire du CISSS, l'agent de développement rural de la MRC, la directrice du Centre-Femmes, la directrice de la Maison de la famille, le directeur du Centre d'action bénévole, l'agente de milieu du projet Entourage, une citoyenne de Saint-Mathieu-de-Rioux et l'agente de développement COSMOSS.

Quoi?

Le comité travaille à réaliser ce Salon de la famille et des aînés présentant les différents services disponibles pour la population des Basques. Cette première édition se tiendra le 15 octobre 2017, à St-Clément. Il est prévu de tenir une deuxième édition à l'automne 2019. L'intention est de tenir un événement aux deux ans dans un lieu différent sur le territoire. Cette première expérience servira de modèle pour les autres municipalités intéressées à tenir un tel événement.

Tous les organismes offrant des services aux familles et aux aînés dans les Basques pourront tenir un kiosque et présenter leurs services.

Un service de transport collectif sera offert aux gens intéressés à venir au salon.

Un coin « café » sera aménagé et le service d'un léger goûter sera offert aux visiteurs.

Où?

C'est la municipalité de St-Clément qui a manifesté l'intérêt d'organiser cet événement rassembleur pour la première année. L'origine de ce besoin vient de trois consultations différentes. Au niveau de la Voix des parents, réalisée en 2012, les familles avaient mentionné avoir besoin de mieux connaître les services disponibles sur le territoire. La consultation MADA MRC en 2016 et la consultation MADA de St-Clément en 2013 et 2016 ont fait ressortir le même besoin au niveau des aînés, qui ont mentionné vouloir connaître les services pour les aînés, mais également tous les autres services disponibles dans la communauté afin de pouvoir informer tant leurs enfants que leurs petits enfants des possibilités dans les Basques. Le fait de tenir le Salon de la famille est des aînés dans une municipalité autre que Trois-Pistoles est un choix qui s'est imposé afin de pouvoir présenter et rapprocher les services de la population.

Comment?

Le Comité a déjà commencé les rencontres de préparation pour la tenue de l'événement. Nous prévoyons tenir trois rencontres d'ici la réalisation en octobre 2017.

An 1 :

Les étapes de réalisations :

- Rencontre des partenaires intéressés à la réalisation du Salon
- On prend le temps de s'entendre sur une vision commune et sur les détails de l'événement.
- Partage des idées, thématiques et éléments d'animation de la journée
- Élaboration de la fiche de participation et des besoins techniques des exposants
- Invitation aux organisations pour exposer lors du salon
- Élaboration du plan de la salle d'exposition et de la place « café »
- Choix de la publicité et réalisation des affiches et de la promotion.
- Partage des tâches et des responsabilités en lien avec l'événement
- Animation lors de la journée
- Rencontre de bilan et recommandations pour la prochaine édition

An 3 :

L'expérience de la première année servira de cadre pour la réalisation de la deuxième édition prévue en octobre 2019. La municipalité qui démontrera son intérêt sera le porteur de cette deuxième édition avec la collaboration du comité. Par la suite, le modèle pourra être facilement repris par les municipalités qui seraient intéressées à tenir un tel événement.

6. **Personnes visées** : Les familles et les aînés intéressés à connaître les services offerts dans la MRC des Basques. 300 visiteurs

7. Indicateurs de changement :

Organisation de l’événement

- ✓ Partenaires impliqués
- ✓ Facilitants pour favoriser la participation des familles
- ✓ Stratégie pour inviter les organisations à présenter leurs services

Participation au salon

- ✓ Nombre et caractéristiques des organisations qui ont présenté et qui n’ont pas présenté leurs services
- ✓ Rencontres faites entre les organisations
- ✓ Perception d’avoir pu bien présenter les services du territoire
- ✓ Nombre de personnes qui se présentent au salon.
- ✓ Appréciation des organisations qui ont tenu un kiosque (questionnaire).
- ✓ Appréciation des visiteurs (voixpop réalisé lors de l’événement).

Reprise du Salon par d’autres municipalités.

8. Réflexion sur la pérennité :

L’expérience de la première année servira de cadre pour la réalisation d’un salon de la famille est des aînés et ce modèle pourra être facilement repris par les municipalités et les organismes qui seraient intéressés à tenir un tel événement. L’implication de plusieurs municipalités et organismes sur un même comité organisateur ainsi que la visibilité lors de l’événement pour l’ensemble de la MRC auront des retombées positives durables dans un avenir rapproché pour plusieurs dossiers qui sont travaillés en concertation.

9. Budget an 2

Postes	Dépenses	Budget octroyé
8100	Salaires	0,00 \$
8120	Avantages sociaux	0,00 \$
8130	Honoraires	0,00 \$
8140	Frais de déplacement	0,00 \$
8150	Fournitures et équipements	0,00 \$
8160	Formation	0,00 \$
8180	Frais de promotion	235,00 \$
8170	Autres	0,00 \$
Total fonctionnement		235,00 \$

Notes explicatives :

Évènement biennal, aura lieu à nouveau à l’an 3. Résiduel de l’an 2 servira à effectuer la promotion de la 2^e édition.

Rétroaction régionale de l’an 1 : Soutien proportionnel à la population jeunes, soit 30 %, conditionnel à la participation du milieu à 70 %. Contribution COSMOSS maximale 1650 \$ par année de réalisation (an 1 et an 3)

274 TACAcar

1. **Transformation souhaitée** : Les familles et les adultes vulnérables demandent de l’aide, ce qui entraîne une diminution de leur isolement.

2. **Stratégie** : Améliorer et/ou mettre en place des services de proximité.

3. **Objectif** : Rejoindre les familles et les adultes en situation de vulnérabilité du territoire.

4. **Porteurs** : Association de personnes handicapées l’Éveil des Basques inc.

Partenaires : Centre Alpha des Basques, Maison de la famille des Basques, Centre Femme Catherine-Leblond, Centre d’Action bénévole des Basques, Maison des jeunes de Trois-Pistoles, Centre d’aide aux proches aidants des Basques, Cuisine collective Croc-ensemble des Basques, Périscope des Basques.

D’autres partenaires ont déjà manifesté leur intérêt à collaborer à la stratégie.

5. **Déroulement** :

Mise en contexte :

Les membres de la TACA des Basques se déplaceront sur le territoire dans un véhicule identifié aux couleurs de ceux-ci. Ils cibleront des lieux accessibles pour y tenir différentes formations, ateliers ou encore activités en dehors des limites de leurs locaux afin de rejoindre et attirer les personnes en situation de vulnérabilité. Les lieux seront dispersés dans les différentes municipalités des Basques. Il s’agit de déplacer les locaux des organismes vers les individus au lieu de faire déplacer les individus vers les organismes. Le véhicule sera modifié en fonction des besoins des partenaires pour permettre l’accès facilement aux personnes de tous âges et limitations. Lors de ces actions, les partenaires et les groupes intéressés feront de la sensibilisation, de la lutte aux préjugés, de l’éducation populaire, etc. Ils parleront d’insertion socioprofessionnelle, de santé, de bonnes habitudes alimentaires et de vie, etc. Bref, les organismes offriront leurs services sur les lieux.

Année 1 : mise en place

Les partenaires travailleront de concert à la recherche de financement dans l’objectif d’acquérir un véhicule récréatif usagé. L’achat de ce véhicule, ainsi que le temps de travail seront à la charge de l’ensemble des organismes membres de la TACA. Pour ce faire, ils feront, entre autres, des demandes aux fondations et aux différents paliers gouvernementaux. L’objectif est d’acheter le véhicule pour offrir une programmation d’ateliers dès l’année 2.

Parallèlement (l’aide à COSMOSS est demandée à ce niveau), les partenaires créeront et adapteront des ateliers pour la programmation de la deuxième année. Pour ce faire, les intervenants et des différents organismes et leur supérieur seront mobilisés nécessitant l’ajout d’heures à leur horaire habituel. L’ajout d’heure sera aussi nécessaire pour établir un plan d’action, le fonctionnement lié à l’utilisation du véhicule, l’arrimage des différentes activités, le plan de communication pour s’assurer de rejoindre les personnes visées, c’est-à-dire celles en situation de vulnérabilité en plus de prévoir le déploiement de la stratégie. En cours d’année, les intervenants pourront se déplacer avec leur propre véhicule pour tester leurs idées d’ateliers en dehors des locaux habituels des organismes. Ensuite, il s’agira d’acquérir le véhicule et de le modifier en fonction des besoins. À partir de ce moment, les intervenants pourront se déplacer avec celui-ci, peut-être même au printemps 2018. La TACA prendra des ententes avec les municipalités, les clubs sociaux, les jardins communautaires et les propriétaires de terrains privés dans chacune des municipalités pour le stationnement du véhicule.

Une partie du budget servira donc à des frais de déplacement, des frais d’achats de fournitures pour aménager la roulotte, les frais reliés à la peinture et le lettrage du véhicule, etc.

Année 2 : déploiement

Les groupes utiliseront le véhicule selon le plan d’action et la programmation préparés lors de première année. Les employés se déplaceront sur le territoire pour y faire leurs activités et y rencontrer les personnes visées. Cette phase nécessitera du temps de travail, car elle sera sujette à une évaluation et une adaptation constante de la part des groupes pour rejoindre les personnes. De plus, la programmation pourra se poursuivre au-delà de la période habituelle de travail pour certains organismes, ce qui implique plus de temps de travail pour les employés. Les groupes évalueront en concertation leurs activités en fonction des individus rencontrés et partageront leur façon de faire pour bonifier l’expérience et les ateliers de tous les organismes. Étant donné que des activités auront lieu dans la période de fermeture de certains organismes, ceux-ci auront à prévoir du temps de travail de leurs employés au cours de cette période. Ainsi, il y aura un temps d’ajustement nécessaire pour ces organismes.

Dans l’éventualité que le véhicule ne puisse être acheté comme prévu, les groupes pourront utiliser le minibus du transport adapté ou encore le véhicule personnel d’un des intervenants pour tenir des activités dans les municipalités de la MRC. Dans ce

cas, le matériel promotionnel sera adapté afin de tenir compte de cet élément (ex. : tente aux couleurs de la TACA, affiches, utilisation de locaux, etc.)

Année 3 : consolidation

Au cours de cette année, les organismes consolideront leurs activités en fonction des résultats obtenus lors des années précédentes. Les intervenants profiteront de cette période pour peaufiner leur approche auprès des personnes visées et poursuivre leur effort de promotion. Les activités continueront donc à se bonifier dans le but de maintenir une programmation riche et intéressante pour les personnes visées. Les partenaires effectueront l’évaluation complète du projet en tenant compte des indicateurs identifiés.

6. Personnes visées : Toute la population, mais particulièrement les personnes isolées physiquement de par leur situation géographique, leurs limitations physiques et/ou intellectuelles et leur mobilité sur le territoire. À ces personnes s’ajoutent les personnes isolées socialement de par leur réseau d’amis et/ou familiales limités. Ainsi, toutes les tranches d’âge et groupe sociaux de la population sont visées par cette stratégie : enfants, adolescents, adultes, personnes âgées, hommes, femmes, personnes en situation de maltraitance, proche aidant, etc.

7. Quels sont les indicateurs de changement identifiés?

Se déplacer pour rejoindre les personnes isolées physiquement

- ✓ nombre de participants aux ateliers;
- ✓ nombre de sorties de la caravane TACA;
- ✓ Territoire couvert
- ✓ caractéristiques des personnes présentes et non présentes aux ateliers (en particulier l’isolement, la fréquentation d’un organisme et le réseau social/de soutien)
- ✓ augmentation du nombre de personnes en situation de vulnérabilité connues;
- ✓ pérennité du projet;
- ✓ les citoyens attendent la visite de la caravane.
- ✓ perception des intervenants de renouveler leurs pratiques pour mieux rejoindre les personnes

Connaissance des services

- ✓ nombre de dépliant des organismes distribués;
- ✓ nombre d’appels reçus par les organismes;
- ✓ augmentation de la clientèle hors Trois-Pistoles qui fréquente les organisations membres de la TACA;
- ✓ augmentation des membres au regroupement;

Accompagnement des personnes présentes

- ✓ nombre de référencement effectués;
- ✓ thèmes abordés lors des déplacements
- ✓ réponse aux besoins des participants

8. Réflexion sur la pérennité Comme l’organisme porteur gère et opère une flotte de minibus, il possède l’expérience et les employés nécessaires à la gestion et l’entretien du véhicule. Dans ce cas, l’organisme porteur bénéficiera d’une économie d’échelle et il n’aura pas besoin de financement supplémentaire et récurrent pour en faire l’administration. Une fois le projet en place, les organismes partenaires utiliseront les fonds de Centraide pour défrayer les coûts d’immatriculation et d’entretien du véhicule. Lors de la phase de développement, les partenaires auront réfléchi, créé, préparé, adapté et mis en place des ateliers. Ainsi, ces activités continueront d’être utilisées après 2020 comme base de la programmation annuelle. Ainsi, Les organismes n’auront pas à mobiliser une partie de leurs heures de travail pour créer une nouvelle offre de toute pièce. La programmation sera en place et les partenaires partageront les frais d’essence du véhicule pour les déplacements à même leur budget déjà prévu à cette fin.

9. Budget

Postes	Dépenses	Budget octroyé
8100	Salaires	0,00 \$
8120	Avantages sociaux	0,00 \$
8130	Honoraires	0,00 \$
8140	Frais de déplacement	0,00 \$
8150	Fournitures et équipements	0,00 \$
8160	Formation	0,00 \$

Notes explicatives :

Résiduel anticipé an 1 : 1000,00 \$, Budget an 2 : 1000,00 \$, Budget total 2000,00 \$

La réalisation du projet est conditionnelle au versement du montant pour la promotion de l’action.

COSMOSS Les Basques – PLAN D'ACTION 2017-2020

8180	Frais de promotion	2 000,00 \$
8170	Autres	0,00 \$
Total fonctionnement		2 000,00 \$

340 Soutenir la mobilisation des proches-aidants Portrait de la situation des jeunes de 21 ans et + qui ont des besoins particuliers (bonification # 394)

1. **Transformation souhaitée** : Les organisations offrent des services de soutien et de répit précoces et adaptés aux besoins des familles.
2. **Stratégies** : STRATÉGIE 340 Soutenir la mobilisation afin de maintenir une vigilance sur les besoins des familles.
STRATÉGIE 394 Faire un état de la situation des jeunes de 21 + qui ont des besoins particuliers.
3. **Objectif** : Consolider l’offre de services
4. **Porteur** : Un comité formé du CISSS, le CAPAB, l’Éveil des Basques, l’ACVA-TCC BSL et le comité Concert’Action
5. **Déroulement** : L’agente de développement Cosmoss offre son aide à la table Concert’action vers l’autonomie. L’objectivité de l’agente de développement facilitera l’avancée des travaux.

À l’an 2, le portrait statistique de la clientèle et le portrait de la toile de services offerts seront élaborés par les membres du sous-comité en partenariat avec la Commission scolaire (CSFL) et les organismes qui couvrent la clientèle visée, et ce en collaboration avec la chargée de projet COSMOSS du Témiscouata.

En plus, le sous-comité désire recueillir l’expérience et les besoins spécifiques des jeunes et de leurs parents qui ont quitté le milieu scolaire depuis moins de 3 ans, de même que celui de ceux qui anticipent cette transition dans les 3 prochaines années. Bien que cet enjeu touche un petit nombre de familles dans les Basques, il s’agit d’une réalité qui affecte celles-ci sur une période prolongée de leur vie. Le comité souhaite ainsi valider les hypothèses concernant les besoins en information, en accompagnement et en couverture de services, dans cette dernière transition de l’école à la vie active pour ces jeunes aux besoins particuliers et leurs familles.

Il est difficile pour les partenaires actuels de dégager du temps et des ressources pour aller au-devant des familles, c’est pourquoi les membres du sous-comité désirent faire l’embauche d’un chargé de projet.

La CSFL serait d’abord interpellée pour effectuer les appels auprès des parents pour les informer du portrait des besoins en cours et obtenir leur autorisation pour transmettre leurs coordonnées au chargé de projet qui conduira des entretiens avec les familles.

Le montant demandé à COSMOSS servira à : préparer le canevas de travail, à contacter les familles qui auront donné leur accord lors de l’appel de la CSFL et à conduire les entrevues auprès de 15 à 20 familles. Le chargé de projet rencontrera les familles chez eux, compte tenu des exigences parentales liées à la présence d’un jeune ayant des limitations et des besoins particuliers. Il effectuera la compilation des informations issues des entretiens. Il recoupera dans l’analyse les données statistiques, la couverture de services et les besoins des familles, rédigera une synthèse et présentera des axes de travail aux partenaires.

Par la suite, les organismes partenaires s’engagent à travailler en collaboration avec le milieu scolaire à l’amélioration de la transition à la vie active des jeunes et de l’expérience des familles, de même qu’à resserrer les mailles de l’offre de services à l’intérieur de leur mandat respectif, et en partenariat entre eux, selon le portrait et les besoins mis en lumière par les jeunes et leurs parents.

Quoi? Où? Mobilisation et accompagnement des partenaires lors des rencontres qui se déroulent à Trois-Pistoles, à raison de 4 fois par année.

Comment? L’agente de développement Cosmoss :

- soutiendra les réflexions sur les besoins des familles, ce qui signifie qu’un état de situation des jeunes de 21 ans et plus ayant des besoins particuliers sera dressé.
- appuiera le développement de service(s) de répit pour les familles ayant des jeunes de plus de 21 ans qui ont des besoins particuliers, mais qui n’ont pas de profil gériatrique.
- facilitera les liens avec les ressources d’accompagnement pour l’intégration en emploi.

6. **Personnes visées** : 12 partenaires. Les partenaires de la Table Concert’action vers l’autonomie : Centre d’Aide aux Proches Aidants des Basques, Logis-Aide des Basques, Centre-Femmes Catherine-Leblond, Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent, le projet Entour’âge, Centre d’Action bénévole des Basques, CISSS du Bas-Saint-Laurent Centre hospitalier de Trois-Pistoles, Comité des usagers du CISSS, Table de concertation des personnes âgées du Bas-Saint-Laurent, Éveil des Basques, une proche aidante.

7. Indicateurs de changement

- ✓ Les partenaires vont connaître mieux les besoins des familles.
- ✓ Les besoins des jeunes de 21 ans et plus seront identifiés.
- ✓ Des services adaptés aux besoins des familles seront mis en place.
- ✓ Modification des offres de service des organisations sur le comité

8. Réflexions sur la pérennité :

Le soutien de l’agente Cosmoss servira à consolider la mobilisation et donner des outils au comité qui sera autonome par la suite.

9. Budget an 2

Postes	Dépenses	Budget octroyé
8100	Salaires	0,00 \$
8120	Avantages sociaux	0,00 \$
8130	Honoraires	3 243,00 \$
8140	Frais de déplacement	500,00 \$
8150	Fournitures et équipements	200,00 \$
8160	Formation	0,00 \$
8180	Frais de promotion	0,00 \$
8170	Autres	0,00 \$
Total fonctionnement		3 943,00 \$

Notes explicatives :

Résiduel anticipé an 1 : 0 \$, Budget an 2 : 0 \$ et Bonification : 3 943,00 \$ Budget total 3 943,00 \$

Budget : 3943 \$ (an2)

Salaires (même ressource que pour l’action des transitions scolaires)

3h par semaine * 47 semaines * 23 \$/heure (comprenant les avantages sociaux) : 3243 \$

Frais de déplacement : 500 \$

Fournitures : 200 \$ (Frais d’impression des rapports et d’un outil synthétique)

Rétroaction régionale : La réalisation d’un état de situation sur la transition de l’école à la vie active (TEVA) ne sera pas soutenue puisque cela semble relever de la CSFL. Les sommes pourront être utilisées pour implanter des actions collectives en réponse aux constats identifiés.